LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

...46 — ST-BONIFACE, VENDREDI 15 FEVRIER 1957 — PRIX: SEPT CENTS



S. Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, a été l'objet d'une réception enthousiaste à l'hôpital Miséricorde, le dimanche après-midi 10 février, quand les sommités de la vie publique, ainsi que les chefs de sociétés paroissiales et bienfaisantes de la ville, lui ont fait un accueil filial. Sur la photo, l'on voit quelques-uns des dignitaires présents: **Mgr J. E. Cahill**, recteur de la cathédrale St. Mary's, **Mgr I. E. Zielonka**, vicaire général de Winnipeg, **S. Exc. Mgr Philip F. Pocock**, **l'hon. Douglas Campbell**, premier ministre, **l'hon. J. McDiarmid**, lieutenant-gouverneur, **S. Exc. Mgr Panico** et **M. Peter Taraska**, échevin de Winnipeg, qui vient d'épingler sur la soutane du visiteur l'écusson-souvenir de la ville. (Photo Gene Gauthier)

Un accueil enthousiaste à Winnipeg pour Son Exc. Mgr Giovanni Panico

Arrivé à Winnipeg par avion, vendredi dernier, S. Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, traversait la rivière Rouge jeudi après-midi, terminant sa visite à l'archidiocèse de Winnipeg et inaugurant cinq jours de réceptions et de cérémonies à l'ombre de la basilique-cathédrale de St-Boniface.

(Grâce au service de nouvelles de la Conférence Catholique Canadienne, notre journal pourrait publier dans ce numéro le texte du discours du représentant du pape, à la réception officielle du jeudi soir, mais nous avons préféré donner un reportage complet de toute cette visite la semaine prochaine.)

L'événement public le plus marquant, lors de la visite de Mgr Panico au diocèse de Winnipeg, fut la réception liturgique à la cathédrale St. Mary's, dimanche midi.

Dans son adresse de bienvenue, S. Exc. Mgr P. F. Pocock a exprimé la reconnaissance des diocésains envers Dieu pour le don du Souverain Pontife actuel, si éminent par ses vertus.

Mgr Pocock a ensuite décrit en termes éloquents son "jeune diocèse, plein de promesses pour l'avenir, deuxième patrie d'une multitude d'immigrants, où des prêtres dévoués voyagent plus de 500,000 milles par années pour opérer leur ministère dans 175 églises et chapelles.

L'archevêque de Winnipeg souligna, enfin, l'unité spirituelle de tous ces peuples dans le diocèse, et leur désir unanime d'offrir par leur ferveur une consolation sensible au coeur paternel du St-Père.

Mgr Panico

Dans un discours paternel, le délégué apostolique a exprimé son admiration envers les missionnaires qui ont répandu la foi dans ces parages aux premiers temps de l'Eglise et son estime pour la fameuse hospitalité de l'Ouest qui a reçu des étrangers d'autres pays, leur a prodigué des bienfaits matériels et spirituels, ci-inclus la pratique de la religion selon leurs coutumes. "Tous les catholiques du Canada, j'en suis sûr, de continuer l'orateur, sont reconnaissants à votre Excellence et à vos prêtres pour ce zèle apostolique."

Après avoir félicité l'archidiocèse des oeuvres d'éducation et de charité qui y fleurissent, il a exhorté ses auditeurs à protéger et à conserver cet héritage précieux, toujours en butte aux attaques du paganisme, de l'athéisme et du sensualisme.

Au cours de la semaine, Mgr Panico a rencontré un grand nombre de chefs laïcs, dans la vie publique et paroissiale, les membres du clergé, les religieuses, les écoliers, etc.

Dans toutes ces rencontres, il s'est fait estimer et aimer par sa simplicité et par sa parole facile, son humour paternel, ses conseils précis et sa préoccupation en faveur de l'unité et de la charité.

Déjeuner du clergé

Fait digne de mention, la plupart des manifestations ont eu un cachet bilingue discret, tel le déjeuner des membres du clergé où l'archevêque de Winnipeg s'est réservé le droit de parler au nom du clergé de langue française, louant son dévouement, son esprit de collaboration et son zèle missionnaire. A cette occasion, ainsi qu'à la messe des écoliers, où la chorale de l'école du Sacré-Coeur a chanté à l'Offertoire, le distingué visiteur s'exprima dans les deux langues.

Son Excellence a eu soin d'expliquer que le peu de temps dont elle disposait et les intempéries de la saison ne lui permettaient pas de réaliser cette fois son ambition de visiter les paroisses et les missions de la campagne et d'admirer sur place le travail du clergé séculier et religieux qui fait la force de l'Eglise canadienne.

La vie politique au Manitoba

Un des facteurs les plus remarquables de l'activité politique provinciale, en ce moment, est l'effort prodigieux d'un journal de la ville pour diriger le débat à la législature en créant des sujets irréels de controverse en marge de la discussion du programme qui a été proposé par le gouvernement.

Ainsi, la question de la liberté de la parole à la législature prend de plus en plus la vedette en raison d'une décision de l'orateur qui empêche la discussion des prix payés par la province pour la bière. Le nouveau prix a été convenu entre la Commission des liqueurs et les brasseries et a été référé, pour décision finale, à la Commission des utilités publiques.

Or, d'après un règlement de la législature manitobaine, il n'est pas permis de discuter en Chambre une question qui est en voie de se faire trancher par une décision judiciaire. L'hon. N. Bachynsky, orateur de la législature, ayant jugé que la décision de la Commission des utilités publiques revêt un caractère judiciaire dans ce cas, il coupe la parole à tous ceux qui entament le sujet à l'Assemblée. En effet, comme l'a signalé le Dr Arthur Beauchesne dans un commentaire, la Commission joue un rôle quasi judiciaire parce que sa décision est sans appel.

A la suite de ces développements, un journal de la ville s'est lancé à la défense de la liberté de la parole, avec une violence amère, faisant de M. Campbell et de ses collègues des ennemis de la démocratie et des politiciens aux moeurs primitives. Plus honnête, M. Roblin, chef de l'opposition, se contente de proposer un débat sur la position constitutionnelle de la Commission des utilités publiques, tandis que d'autres membres de l'opposition s'arrangent pour se faire taire par l'orateur, en parlant directement ou indirectement sur le sujet en litige.

L'hon E. Préfontaine

Le gouvernement, qui n'est pas l'auteur du règlement en question et qui doit laisser entière liberté à l'orateur dans les décisions controversées, se voit obligé de l'appuyer et prêter flanc aux critiques plutôt que de laisser se poursuivre le débat. Entretemps, le gouvernement se fait vilipender pour une décision de l'Orateur, supposé impartial, dans l'interprétation d'un règlement qui existe depuis longtemps, interprétation qui, d'ailleurs, rallie l'appui de l'autorité la plus compétente du Canada en cette matière.

Une des conséquences les plus regrettables de cette querelle de procédure est le détournement de l'attention des discours que prononcent les membres sur le programme législatif.

Par exemple, l'hon. Edmond Préfontaine a prononcé une allocution très remarquable, le lundi soir de cette semaine, au cours de laquelle il a expliqué les droits du français à la législature et les progrès réalisés par les municipalités au point de vue fiscal. (Sur le premier de ces deux points, voir la page éditoriale.) Chiffres en main, M. Préfontaine a démontré que la dette municipale a augmenté depuis dix ans, mais que le passif des municipalités a suivi la même ligne au point que ces gouvernements sont aussi prospères que la province. M. Préfontaine a cité surtout la perception de taxes dans la partie sud-ouest de la province, où, malgré une tempête de grêle, les contribuables dépassent en général le pourcentage prévu de collections.

Un sujet attire de plus en plus l'intérêt des deux côtés de la Chambre, d'après les discours des législateurs, c'est l'augmentation de la pension aux vieillards, soit par octroi provincial, soit par pression sur Ottawa.

$37,300,000 versés aux cultivateurs des provinces de l'Ouest

OTTAWA — Le ministre du Commerce, le très hon. M. Howe, a annoncé qu'à la mi-février l'Office canadien du blé versera une somme de $37,300,000 aux cultivateurs canadiens des Prairies à titre de paiements partiels des livraisons de blé faites au cours de l'année de récolte 1955-56, qui s'est terminée le 31 juillet dernier.

Un montant de 10 cents le boisseau sera versé sur toutes les catégories de blé. La balance du prix du blé sera versé au mois de mai prochain. Les cultivateurs ont déjà reçu, au moment de la livraison de leur blé à l'Office, un paiement initial atteignant $1.40 le boisseau pour le blé de la meilleure catégorie.

La quête est un acte liturgique

PARIS — L'Assemblée des cardinaux et archevêques de France, au nombre des recommandations qui forment le nouveau directoire de la messe, souligne que la quête ne doit pas être considérée comme une nécessité pécuniaire, mais bien comme un acte liturgique. Elle symbolise la procession d'offrande de l'Eglise primitive.

Signes de dépression économique aux E.-U.

WASHINGTON — L'ancien président Herbert Hoover a déclaré à Washington que l'inflation en cours porte des signes avant-coureurs d'une dépression économique semblable à celle qui assaillit son gouvernement vers 1930.

Décès du père de deux des voyants de Fatima

LISBONNE — M. Manuel Pedro Marto, père de la petite bergère Jacinta et de son frère Francisco, qui furent les témoins des apparitions de Fatima, le 13 mai 1917, est décédé le 3 février, à l'âge de 83 ans. Il s'est éteint à Fatima même, où il vivait chez son fils depuis la mort de sa femme, il y a dix mois.



L'historique église-cathédrale de St-Boniface, que montre cette photo, est le centre de plusieurs manifestations en l'honneur de S. Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, lors de la visite officielle du distingué prélat dans l'archidiocèse, du 14 au 18 février. Grâce à un programme soigneusement préparé, le représentant personnel du pape rencontre des groupements importants de prêtres, de religieux et religieuses, de séminaristes, d'étudiants, de dignitaires civils, de chefs laïcs, et il rend visite à quelques institutions de la ville. Cette visite couronne un séjour de dix jours au Manitoba, dont la première partie s'est passée à Winnipeg.

S. Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., est installé métropolitain des Ukrainiens

Un programme de fêtes grandioses s'est déroulé à Winnipeg, le mardi 12 février, pour marquer une étape décisive dans l'histoire de l'Eglise catholique de tradition ukrainienne.

Au cours d'une cérémonie liturgique, mardi après-midi, le diocèse ukrainien de Winnipeg a en effet été élevé au rang de siège métropolitain, avec suffragants à Toronto, Saskatoon et Edmonton. S. Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., a été installé comme premier archevêque métropolitain des Ukrainiens catholiques du pays, et les sièges de Toronto, Saskatoon et Edmonton ont été élevés au rang de véritables diocèses.

La cérémonie, qui s'est déroulée dans la cathédrale SS. Vladimir et Olga, rue McGregor, fut présidé par S. Exc. Mgr Giovanni Panico, délégué apostolique au Canada, en présence d'une douzaine d'évêques, parmi lesquels l'on remarquait LL. EE. NN. SS. Ivan Buczko, visiteur apostolique des Ukrainiens de l'Europe occidentale, Gabriel Bukatko, administrateur apostolique du diocese de Kryzivic en Yougoslavie, Nicholas T. Elko, évêque du rite byzantin de Pittsburgh, etc.

Dans la soirée, un banquet-concert eut lieu à l'hôtel Royal Alexandra en l'honneur du nouveau métropolitain, en présence d'une soixantaine de visiteurs de marque et de quelque 700 convives. Parmi les orateurs, il convient de mentionner le sénateur William Wall, maître de cérémonies, LL. EE. NN. SS. I. Buczko, P. F. Pocock, M. Baudoux, G. Bukatko, I. Borecky et A. Roborecky, ainsi que l'honorable Stuart Garson, l'honorable Douglas Campbell et Son Honneur M. S. Juba, le mot de la fin ayant été réservé au bien-aimé métropolitain.

Sermon de Mgr Panico

Dans le sermon de circonstance qu'il prononça au cours de la cérémonie liturgique, Mgr Panico a souligné la disparition de deux sièges métropolitains pour les Ukrainiens catholiques en Europe, le deuxième aux mains des communistes en 1946. L'établissement du siège métropolitain de Winnipeg constitue dès lors comme une renaissance de cette tradition. L'orateur a signalé en outre que l'événement couronne plusieurs années de travail ardu, malgré de grandes difficultés au pays, et il a rendu hommage à feu Mgr Nykyta Budka, premier évêque ukrainien du Canada. Il loua ensuite les travaux apostoliques de NN. SS. V. Ladyka, N. Savaryn, I. Borecky et A. Roborecky, qui ont ouvert la voie à l'érection du siège métropolitain maintenant confié au digne successeur, Mgr Hermaniuk.

Le délégué apostolique a profité de l'occasion pour rappeler le zèle de S. Exc. Mgr Adélard Langevin, O.M.I., gardien spirituel du premier établissement ukrainien dans l'Ouest canadien.

Quatre buts

Mgr Panico enfin donna comme mot d'ordre, pour le progrès de ce troisième siège métropolitain des Ukrainiens, l'amélioration constante des moyens d'éducation catholique, la conservation du trésor du rite byzantin, la préparation de missionnaires pour la restauration de la religion en Ukraine en temps opportun et, enfin, le développement de l'apostolat des laïques.

Cet événement d'importance majeure pour l'Eglise universelle a été commenté dans tous les sens par les orateurs au banquet dans la soirée. Mgr Baudoux, parlant en français, a parlé des liens qui faisaient autrefois des Ukrainiens les fidèles de l'archidiocèse de St-Boniface; Mgr Pocock a décrit l'entente fraternelle qui caractérise le travail des trois archevêques du Winnipeg métropolitain; d'autres rappelèrent quelques épisodes frappants du passé, par exemple le ministère de M. l'abbé A. Sabourin, les constructions du R. P. P. Ruh, O.M.I., le dévouement des prêtres religieux, Basiliens, Rédemptoristes, Oblats, etc.

Derrière la table des invités d'honneur, l'on avait dressé un grand rideau bleu foncé, avec ce message en lettres argentées, en ukrainien: Vive Maxime, notre métropolitain. Au centre de ce tableau paraissaient les armoiries de l'archevêque avec sa devise: "Que votre règne arrive".

Unir vraiment l'Irlande d'une manière pacifique

DUBLIN — Le premier ministre de l'Irlande du Sud, M. John A. Costello, a annoncé un plan politique pour mettre fin au partage de l'Irlande par des moyens pacifiques.

Son gouvernement de coalition, qui se présentera bientôt devant le peuple aux élections générales, a condamné récemment les attaques armées perpétrées en Irlande britannique du nord par des républicains irlandais hors-la-loi qui veulent unifier le pays, par la force si nécessaire.

Le plan de Costello veut que les parties de l'Irlande du nord qui s'opposent actuellement à l'union à la république irlandaise continuent de posséder une législature séparée.

Mais les pouvoirs actuellement détenus par le parlement britannique sur la région seraient transférés à un parlement élu par toute l'Irlande.

S'adressant au congrès annuel de son parti "Fine Gael", M. Costello a déclaré que c'était un problème complexe que mettre fin au partage de l'Irlande, car il implique 4,250,000 personnes.

La population de l'Irlande du Nord est en majorité protestante, tandis que celle de la république d'Irlande est 95 pour cent catholique.

Le premier ministre, que ses adversaires accusent de n'avoir pas de politique pour remplacer la violence qu'il condamne, a déclaré:

"Nous ne tenons pas d'obtenir une Irlande soi-disant unie, dans laquelle les habitants de Belfast et des régions environnantes craindraient et détesteraient leurs concitoyens pour des générations à venir, mais une Irlande réellement unie, dans laquelle ces gens occuperaient volontairement et fièrement leur place et accorderaient leur confiance, leur estime et leur loyauté à des institutions démocratiques communes."

Les élections générales irlandaises auront lieu le 5 mars.

Le régime hongrois sévit de nouveau

BUDAPEST — Un représentant diplomatique américain a déclaré qu'on prend à la légation "toutes les mesures possibles" pour empêcher S. E. le cardinal Joseph Mindszenty de poser des gestes politiques ou des actes pouvant être interprétés comme tels.

Le primat de Hongrie se trouve à la légation des Etats-Unis depuis qu'il s'y est réfugié, le 4 novembre, lorsque des troupes soviétiques attaquèrent Budapest pour réprimer le soulèvement des Hongrois. Des insurgés l'avaient libéré de prison peu après le début de la révolte.

L'organe officiel du parti communiste hongrois, le "Nepszabadsag", avait auparavant prétendu que le primat adressait de la légation des messages confiés à des commissionnaires.

Selon le "Nepszabadsag", le cardinal a suspendu du 5 novembre à la mi-décembre 18 "prêtres pacifistes et démocrates" et leur a interdit de participer aux affaires publiques.

Il est dit dans le communiqué de la légation: "Tout en se préoccupant de l'état de santé et du confort du cardinal dans la mesure où le permet l'exiguïté des locaux de la légation américaine, toutes les mesures possibles ont été et sont prises pour faire en sorte qu'il ne pose des gestes politiques ou des actes pouvant être interprétés comme tels".

Décret du Vatican

Le Vatican a émis un décret pour avertir les prêtres catholiques hongrois qu'ils sont passibles d'excommunication s'ils ne regagnent pas leurs paroisses ou institutions, "violent le droit canon" ou exercent leurs fonctions sans détenir leur pouvoir des autorités ecclésiastiques légitimes.

Par le même décret, le Vatican a annoncé l'excommunication de Richard Horvath, moine cistercien, pour "s'être élevé contre les autorités ecclésiastiques légitimes et avoir tenté de se substituer à elles".

L'article du "Nepszabadsag" est intitulé "L'étrange invité de la Légation américaine".

On y dit que les évêques catholiques de Szekesfehervar et de Vac, encouragés par l'exemple du cardinal, ont suspendu des prêtres "démocrates" et "progressistes".

Le journal publie que le cardinal Mindszenty n'a pas de statut légal ou que son statut n'est pas clair, puisqu'il s'est évadé et a soutenu ouvertement la contre-révolution. Pourtant, ajoute-t-il, il s'arroge le pouvoir de discréditer des fils loyaux du pays et de l'Eglise, y compris des députés et des dirigeants du mouvement de paix du clergé.

On n'a pu obtenir de commentaires du cardinal.

Requête au cardinal

Pour prévenir toute action politique de la part du primat, les autorités américaines lui ont demandé de ne pas faire de déclarations publiques pendant son séjour à la légation.

Le cardinal vit à l'étage supérieur de l'immeuble de la légation, sur la place de la Liberté.

Pour autant qu'on le sache, il n'a adressé qu'un seul message depuis son entrée à la légation. Il s'agissait en l'occurence d'une note de remerciement au président Eisenhower.

Personne ne connait l'avenir du prélat. Ceux qui se sont entretenus avec lui prédisent qu'il ne quittera pas la Hongrie.

Pour le gouvernement communiste, le cardinal a déjà quitté le pays. "Pour ma part, le cardinal ne se trouve pas en territoire hongrois", a fait observer le chef du gouvernement, M. Istvan Szirmai.

PARIS — Radio-Budapest annonce que le praesidium de la République populaire hongroise a publié un décret-loi, aggravant les mesures en vigueur, pour empêcher l'émigration clandestine.

En vertu de ce décret-loi:

1) Les personnes qui font de la propagande en faveur de l'émigration clandestine, ou tout simplement incitent leurs concitoyens à franchir illégalement la frontière, sont passibles d'une peine d'emprisonnement allant de six mois à cinq ans.

2) Les personnes qui favorisent systématiquement, ou dans un but lucratif, le franchissement illégal de la frontière, sont passibles d'une peine allant d'un à dix ans d'emprisonnement.

3) Ceux qui ne dénoncent pas un projet ou une tentative d'émigration clandestine sont passibles de deux ans d'emprisonnement.

BUDAPEST — Le journal communiste officiel de la Hongrie déclare que le cardinal Joseph Mindszenty, réfugié à la légation des Etats-Unis, a ordonné le renvoi de 18 prêtres qui ont coopéré avec le régime rouge. Les autorités de la légation n'ont pas commenté immédiatement cet article.

Le "Nepszabadsag", organe du régime Kadar, publie que le cardinal a envoyé de la légation, à la mi-décembre, des instructions congédiant les prêtres en question et leur refusant le droit de participer aux affaires publiques.

L'hon. C. G. Power nommé président du comité sur l'usage des terres

OTTAWA — L'hon. sénateur C. G. Power (Chubby), de Québec, avocat et ancien ministre de l'Air, a été choisi pour présider le comité sénatorial de 26 membres qui fera enquête sur l'usage des terres au Canada.

Le sénateur Power a déclaré à la réunion d'organisation du comité, après avoir été choisi, que son "ignorance" du sujet de l'usage des terres sera une "garantie contre les préjugés".

Un certain nombre de questions, comme le nom officiel du comité, la portée de son enquête et la possibilité de voyager à travers le pays, seront décidées par un comité directeur de huit membres, que présidera M. Power.

Les autres membres du comité directeur sont les hon. sénateurs J. A. McDonald, libéral de la Nouvelle-Ecosse, ancien ministre de l'Agriculture de sa province; Austin Taylor, libéral du Nouveau-Brunswick, ancien ministre de l'Agriculture de cette province; Henri-C. Bois, libéral du Québec, agronome de St-Bruno; William Taylor, libéral de l'Ontario, cultivateur de la région de Brantford; William H. Golding, libéral de l'Ontario, machiniste; Thomas A. Crerar, libéral du Manitoba, ancien ministre fédéral de l'Agriculture, et Ralph Horner, conservateur de la Saskatchewan, cultivateur de Blaine Lake, Sask.

Le comité a fixé son quorum à sept membres; il se réunira au moins une fois la semaine et son premier témoin sera M. A. M. Shaw, ancien doyen de l'Agriculture à l'Université de la Saskatchewan et maintenant président de l'Office de soutien des prix agricoles. Le sénateur Power a dit que M. Shaw a de grandes connaissances concernant l'usage des terres.

Des suggestions

L'hon. sénateur J. Wesley Stambaugh, libéral de l'Alberta, a proposé de convoquer des représentants de la Fédération canadienne de l'agriculture et des organisations agricoles provinciales.

Les sénateurs Crerar et Charles Hawkins, libéral de la Nouvelle-Ecosse, ont tous deux déclaré que pour accomplir un travail efficace le comité devrait étudier plus que le simple usage des terres à culture.

Le sénateur Crerar a proposé la nomination d'un secrétaire permanent et compétent, étant donné que le comité prendra peut-être trois ans pour accomplir un travail efficace. Cette décision a été laissée au comité directeur.

Tâche utile

Le comité a été formé sur la recommandation du premier ministre, le très hon. Louis St-Laurent. Il déclara que le Sénat pourrait accomplir une tâche utile et efficace en étudiant tous les problèmes relatifs à l'usage des terres au Canada. Le premier ministre a exprimé une inquiétude particulière au sujet des terres à culture non rentables. Les attributions du comité font une mention spéciale de cette question, en précisant qu'il devrait étudier les moyens d'augmenter la production agricole et le revenu des cultivateurs.

Dans la résolution du Sénat établissant le nouveau comité, celui-ci est mentionné comme "The Committee on the study of land use in Canada", le comité sur l'étude de l'usage des terres au Canada. Mais le sénateur Power est d'avis que cela ne se traduit pas littéralement en français et il a lu au comité un certain nombre de suggestions, ajoutant qu'aucune ne se traduisait littéralement en français. Le comité devra probablement se contenter d'une "traduction libre".

Allocations familiales interdites aux soldats des E.-U. au Canada

OTTAWA — Le secrétariat de la Défense des Etats-Unis a ordonné à tous les militaires américains en service au Canada de ne pas faire application en vue de recevoir les allocations familiales.

Dans une lettre datée du 3 janvier dernier, le secrétariat dit qu'on a attiré son attention sur le fait que certains membres des forces armées américaines au Canada "ont peut-être demandé" de recevoir des allocations, soit au moins $5 par mois pour chaque enfant âgé de moins de 16 ans.

Des porte-parole du service des allocations familiales du ministère canadien du bien-être ont déclaré que les militaires américains dont les familles sont au Canada depuis un an sont éligibles aux allocations.

On n'a pu savoir cependant si, effectivement, certains Américains reçoivent ces paiements mensuels. Au début, les allocations n'étaient réservées qu'aux enfants des citoyens canadiens mais, quand on signala au gouvernement que les familles d'immigrants souffraient de la chose, on décida d'accorder les allocations à tout enfant demeurant au Canada depuis un an.

Pas d'impôt

Normalement, les parents ou les gardiens de ces enfants paient l'impôt sur le revenu au Canada. Les militaires américains au pays ne sont pas dans cette situation.

L'ambassade américaine à Ottawa a déclaré que la lettre du secrétariat de la défense spécifie qu'aucun militaire ne doit demander les allocations. Aucune punition n'est cependant prévue.

Un porte-parole militaire a déclaré qu'aucun cas ne lui a été signalé mais que si la chose se présentait, des mesures disciplinaires pourraient être prises contre ceux qui désobéiraient à l'ordre. Le code de l'armée stipule, en effet, qu'aucun militaire ne doit accepter de l'argent d'une puissance étrangère.

La Rév. Mère M.-St-Viateur, cofondatrice des Missionnaires Oblates, est décédée le 8 février

La Rév. Mère Marie-St-Viateur, née Ida Lafricain, est décédée à la Maison Mère des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée, à St-Boniface, le vendredi 8 février 1957, à l'âge de 86 ans et 6 jours. Elle était dans la cinquante-deuxième année de sa profession religieuse.

Née à Montréal, P.Q., du mariage de M. Henri Lafricain, employé de commerce en cette ville, et de Mlle Hedwige Laporte, de Plattsburg, New-York, E.-U., elle vint au Manitoba le 19 mars 1904, sur l'invitation de Mgr Langevin, au moment où l'archevêque de St-Boniface entreprenait la fondation de la Congrégation des Missionnaires Oblates.

Elle prenait le saint habit le 24 mars suivant avec cinq compagnes qui l'attendaient à la Maison-Chapelle, ayant été dispensée du postulat, en considération de la longue formation qu'elle avait reçue dans les oeuvres sociales et de charité en travaillant de concert avec la future fondatrice des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée Conception.

Elle devint par la suite la première supérieure générale de la Congrégation, à laquelle elle a donné, sous ce titre, son dévouement et ses forces pendant une période de vingt-deux ans. Dans les années qui suivirent, elle a rempli les charges de conseillère générale et de supérieure locale au couvent de St-Charles, à la fondation duquel elle avait présidé en 1906.

La Congrégation comptait huit établissements en dehors de la Maison Mère et du noviciat lorsqu'elle sortit de charge en 1927. Douée d'une grande activité et des qualités qui font la bonne maîtresse de maison, elle pourvut à l'organisation de toutes ces maisons, tout comme à celle de la Maison Mère où l'on garde encore les traditions de piété, d'ordre et de travail qu'elle a su inspirer.

Les Missionnaires Oblates perdent en Mère Marie-St-Viateur l'une de leurs premières Mères fondatrices. En ce deuil, le plus douloureux qui les ait frappées depuis la mort de leur vénéré Père-Fondateur, Mgr Langevin, leurs remerciements vont d'abord à S. Exc. Mgr l'archevêque de St-Boniface qui a bien voulu présider aux funérailles, et à NN. SS. Routhier et Decosse, dont la présence leur a été très sensible, ainsi qu'à M. le curé de la cathédrale-basilique pour son aimable accueil.

(Suite à la douzième page)



DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu, seront reçues au bureau du secrétaire, jusqu'à 3 h. p.m. (heure normale de l'Est), le jeudi 28 février 1957, pour le contrat no 8/57-TCH-B — Construction des viaducs du Pacifique Canadien au Mille 48.2 et au Mille 50.8, route Transcanadienne, parc national de Banff, Alberta.

Un "avis préalable d'adjudication" en date du 23 octobre 1956 a paru antérieurement.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du directeur, Division de la route Transcanadienne, édifice Hunter, Ottawa (Ont), de M. J. G. Linton, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, édifice fédéral, Banff (Alta), de M. J. E. Savage, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et de M. M. A. Stewart, Division de la route Transcanadienne, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme la chose est spécifiée aux formules de soumission, et qui sont préparées sur ces formules et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère fournira, par l'entremise des bureaux précités, les plans et devis des travaux sur dépôt d'une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste payable à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Le dépôt sera remis au déposant dès que les plans et devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 29 janvier 1957.



DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu, seront reçues au bureau du secrétaire, jusqu'à 3 h. p.m. (heure normale de l'Est), le jeudi 7 mars 1957, pour le contrat no 7/57-TCH-Y — Construction d'un pont sur la rivière Kicking Horse, Mille 21.5, et des viaducs du Pacifique Canadien aux Milles 21.8 et 22.7, route Transcanadienne, parc national d'Yoho.

Un "avis préalable d'adjudication" en date du 23 octobre 1956 a paru antérieurement.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumissions aux bureaux du directeur, Division de la route Transcanadiennt, édifice Hunter, Ottawa (Ont.), de M. J. E. Savage, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), de M. J. G. Linton, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, édifice fédéral, Banff (Alta), de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et de M. A. Stewart, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.).

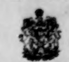
On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme la chose est spécifiée aux formules de soumission, et qui sont préparées sur ces formules et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère fournira, par l'entremise des bureaux précités, les plans et devis des travaux sur dépôt d'une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste payable à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Le dépôt sera remis au déposant dès que les plans et devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 29 janvier 1957.



DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu, seront reçues au bureau du secrétaire, jusqu'à 3 h. p.m. (heure normale de l'Est), le mardi 5 mars 1957, pour le contrat no 3/57-BJ — Nivellement, ponceaux et infrastructure de Mille 34 à Mille 40, route Banff-Jasper, parc national de Banff, Alberta.

Un "avis préalable d'adjudication" en date du 22 octobre 1956 a paru antérieurement.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du directeur, Division de la route Transcanadienne, édifice Hunter, Ottawa (Ont.), de M. J. G. Linton, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, édifice fédéral, Banff (Alta), de M. J. E. Savage, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et de M. A. Stewart, Division de la route Transcanadienne, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme la chose est spécifiée aux formules de soumission, et qui sont préparées sur ces formules et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère fournira, par l'entremise des bureaux précités, les plans et devis des travaux sur dépôt d'une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste payable à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Le dépôt sera remis au déposant dès que les plans et devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 29 janvier 1957.



DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu, seront reçues au bureau du secrétaire, jusqu'à 3 h. p.m. (heure normale de l'Est), le mardi 5 mars 1957, pour le contrat no 2/57-TCH-B — Construction du pont de la rivière Bow et du viaduc du Pacifique Canadien aux Milles 43.3 et 43.5 respectivement sur la route Transcanadienne, parc national de Banff, Alberta.

Un "avis préalable d'adjudication" en date du 23 octobre 1956 a paru antérieurement.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du directeur, Division de la route Transcanadienne, édifice Hunter, Ottawa (Ont.), de M. J. E. Savage, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), de M. J. G. Linton, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, édifice fédéral, Banff (Alta), de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et de M. A. Stewart, Division de la route Transcanadienne, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme la chose est spécifiée aux formules et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère fournira, par l'entremise des bureaux précités, les plans et devis des travaux sur dépôt d'une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste payable à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Le dépôt sera remis au déposant dès que les plans et devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 29 janvier 1957.

AU POSTE CBWT

"Music-Hall"

Le "Music-Hall" du dimanche 17 février mettra en vedette une chanteuse canadienne aussi populaire que sympathique: Guylaine Guy.

La petite "protégée" de Charles Trenet est devenue une étoile internationale. Son talent est reconnu autant à Paris qu'à New-York ou à Montréal, et c'est maintenant entre deux traversées transatlantiques que Guylaine vient nous rendre visite.

Celle qui, en 1955, a été couronnée à Paris "princesse du rythme" par le grand Louis Armstrong et qui remportait dans la même ville l'un des trophées appelés "l'espoir de l'année", demeure la toute simple, la toute charmante Guylaine Guy que les téléspectateurs seront heureux d'applaudir de nouveau ce dimanche.

Parmi les artistes invités à "Music-Hall", on remarquera entre autres, les talentueux chanteurs Louis Quilicot et Simone Flipotte.

Henry Matthews dirigera l'orchestre. Une réalisation de Denys Gagnon.

• • •

Le "Théâtre populaire"

La compagnie Madeleine Renaud-Jean-Louis Barrault, qui a présenté à Montréal un "Misanthrope" éblouissant d'intelligence et de sensibilité, vient tout juste de nous quitter; "Le Malade imaginaire" du Théâtre du Nouveau-Monde est encore dans toutes les mémoires avec sa verve et sa gaieté et déjà la télévision prend la relève et va présenter le dimanche 17 février une des farces les plus ébouriffantes de Molière, à l'affiche du "Théâtre populaire": "Le Médecin malgré lui".

Une brillante carrière

Tous les amateurs de théâtre se souviennent sans doute de la création que Georges Groulx fit au Théâtre des Compagnons, sous la direction du Père Emile Legault, du rôle de Sganarelle.

Dès son retour au Canada, Georges Groulx participa à la première saison du Théâtre du Nouveau-Monde et joua successivement, au cours des dernières années, deux rôles de composition dans "L'Avare", Joseph de "La Cuisine des anges", Le Gouce des "Hussards", le Capitaine hollandais dans "Maître après Dieu", Bocardon dans "Célimare le bien-aimé", le Docteur de "La Mouette", l'évadé d'"Azouk" et finalement, à Stratford, dans les trois farces de Molière.

Dès les débuts de la télévision, soit en septembre 1952, Georges Groulx fut nommé réalisateur et eut ainsi l'occasion de signer quelques-unes des réussites dramatiques de CBFT et notamment "Les Mal-Aimés" qu'il a "adoré monter et qui lui a révélé Mauriac".

Depuis septembre 1956, où il a renoncé au métier de réalisateur pour se consacrer uniquement à son rôle de comédien, on a pu voir Georges Groulx à la télévision dans Compère la Cerise de "Pinocchio", dans le téléthéâtre "Knock", au "Théâtre Populaire", dans Innocentus de "Faux départ" et à "14 rue de Galais".

Metteur en scène et acteur

Toutes ces expériences accumulées serviront G. Groulx qui sera non seulement "Le Médecin malgré lui" mais aussi le metteur en scène de cette farce de Molière qui sera présentée intégralement mais dans quatre décors, au lieu des deux prévus pour la représentation théâtrale. Mais comme le dit G. Groulx: "La télévision demande nécessairement plus de réalisme" et les décors supplémentaires permettront des transitions plus logiques. Il ajoute: "Monter une farce est une gageure, le rythme étant si rapide que les caméras peuvent avoir peine à le suivre".

Nul doute que la gageure sera tenue comme le laisse prévoir la distribution du "Médecin malgré lui": Georges Groulx, Janine Sutto, Edgar Fruitier, Gaby Gascon, Jean-Pierre Masson, Lucille Cousineau, Roland Chenail, Ernest Guimond, Victor Désy, Andrée Champagne et Gaétan Labrèche. Décors de Michel Ambrogi; costumes de Joséphine Boss. La réalisation de ce "Théâtre populaire" sera assurée par Paul Leduc.



DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu, seront reçues au bureau du secrétaire, jusqu'à 3 h. p.m. (heure normale de l'Est), le jeudi 28 février 1957, pour le contrat no 4/57/B-J — Nivellement et ponceaux, de Mille 40 à Mille 46, route Banff-Jasper, parc national de Banff, Alberta.

Un "avis préalable d'adjudication" en date du 23 octobre 1956 a paru antérieurement.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du directeur, Division de la route Transcanadienne, édifice Hunter, Ottawa (Ont.), de M. J. E. Savage, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, 10018 — 105e rue, Edmonton (Alta), de M. J. G. Linton, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, édifice fédéral, Banff (Alta), de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division de la route Transcanadienne, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et de M. A. Stewart, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5 (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme la chose est spécifiée aux formules de soumission, et qui sont préparées sur ces formules et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère fournira, par l'entremise des bureaux précités, les plans et devis des travaux sur dépôt d'une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste payable à l'ordre du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Le dépôt sera remis au déposant dès que les plans et devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les plans et devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services
administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 29 janvier 1957.



Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

Lorsque le grand Bud MacPherson quitta les Flyers d'Edmonton pour s'aligner avec les Canadiens de Montréal, de la ligue Nationale, il ne savait pas tout ce que le sort lui réservait. S'il avait pu prévoir l'avenir, il est fort probable que MacPherson n'aurait jamais accepté l'offre des Canadiens de Montréal. Son séjour avec l'équipe des Tricolores a été empoisonné par l'injustice de plusieurs rédacteurs sportifs, qui ne lui pardonnaient pas de venir de l'Ouest et de briller même à l'ombre des grandes vedettes de l'équipe. Le public, bien entrainé par ces critiques à la petite semaine, fut rarement tendre pour MacPherson, qui faisait pourtant l'envie de plusieurs équipes de la Nationale. La situation devint telle que MacPherson en fut à donner le meilleur de lui-même à l'étranger. Heureusement, la direction des Canadiens n'avait pas perdu confiance en MacPherson. On le maintint sur l'équipe aussi longtemps que son rendement le justifiait, puis on le céda à une équipe de l'organisation des Habitants.

Les prédicitions de ses adversaires semblaient devoir enfin se réaliser cette saison lorsqu'il fut incapable de se trouver une place sur l'alignement des Eperviers de Chicago. En certains milieux, on ne se gênait pas pour suggérer à la direction des Canadiens de donner son congé à ce joueur. Le sort, qui avait été si cruel pour MacPherson devait cependant se reprendre et, au déclin de sa carrière, lui donner une autre chance de prouver à ses détracteurs qu'il était encore un brillant joueur de défense. Appelé à la dernière minute comme substitut, Bud est parvenu à déloger un des membres réguliers de l'équipe et, chose très nouvelle, il se mérita même les applaudissements de cette même foule qui depuis longtemps réclamait sa tête. Des journaux ont du reste souligné cruellement l'incident dans leurs chroniques sportives. Les chevaliers du crayon auront sans doute le dernier mot; MacPherson devra un jour quitter le hockey. Gageons cependant que la direction des Canadiens est heureuse que cette décision n'ait pas été prise en octobre de cette année.

Drôle d'affaire

Lorsque le boxeur Wilf Greaves est monté dans l'arène pour faire face à Gene Fullmer, personne ne songeait pour un instant que ce pugiliste sans expérience parviendrait à tenir tête longtemps à Fullmer. Et pourtant, Greaves a perdu une décision unanime mais pas tellement humiliante. Immédiatement après, ses gérants, des amis de l'IBC, ont réclamé un match de championnat. On se demande vraiment si ces personnes ne se moquent pas du public. Il y a tout un monde entre un combat "amical" et un match de championnat et même si le champion Fullmer n'est pas tellement formidable, il possède une expérience de l'arène qui manque à Greaves et qui entrainerait certainement une défaite humiliante et inutile pour le pugiliste de Winnipeg. Heureusement qu'il ne s'est pas trouvé de promoteur pour mousser cette idée saugrenue.

Toujours dans le domaine des drôles d'affaires de la boxe, ne voilà-t-il pas que le champion Sandy Saddler songe à risquer sa vue dans l'arène pour réaliser quelques dollars que ses gérants pourront ensuite se partager. Des médecins compétents ont déclaré que Saddler risquait de perdre la vue s'il retournait dans l'arène, et le champion a accepté ce verdict avec sérénité. Son gérant a même fait une déclaration très édifiante en annonçant qu'il obligerait Saddler à quitter l'arène. Il semble maintenant que le champion ait trouvé un médecin avec assez de courage pour le laisser risquer de nouveau son championnat et sa vue, dans cet ordre bien entendu, dans l'arène. Espérons que les autorités, qui ont permis à Randy Sandy de se battre alors qu'il souffrait, semble-t-il, d'une légère commotion cérébrale, empêcheront Saddler de perdre un des plus grands dons de Dieu, la vue. Il nous semble qu'il n'y a pas au monde une somme d'argent capable d'amener un homme à se mutiler de la sorte. Si Saddler ne peut résister à l'appât du gain, les commissions athlétiques, instituées pour protéger l'homme contre l'homme, auront-elles le cran de mettre un terme à sa carrière? Souhaitons-le.

Différence

Pendant plus de trois mois, la direction des Yankees de New-York et le joueur Mickey Mantle ont fait semblant de refuser de s'entendre au sujet du salaire qui devra être payé à Mantle au cours de la prochaine saison. On s'est finalement mis d'accord lors d'un grand banquet qui a permis aux journalistes de faire beaucoup de tapage autour des $60,000 (avant les taxes) que recevra Mantle. Durant ce temps, les Red Sox de Boston envoyaient un contrat à Ted Williams. L'élégant joueur de centre des Red Sox passa au bureau du club le jour même où Mantle signait son contrat. Alors que le tambour de la publicité battait à plein pour Mantle, que la radio, la presse et la télévision contribuaient à faire de cet événement une affaire extraordinaire, Williams signait sans discussion son entente pour la saison qui vient.

Si on en juge par tout le bruit fait autour de Mantle, on imagine facilement que son salaire a dû être le plus élevé jamais payé par l'organisation des Yankees. Pourtant, il n'en est rien. DiMaggio a obtenu plus d'argent que Mantle et pendant plus longtemps. Williams est au déclin de sa carrière. Il a probablement 40 ans. Ses jours au baseball semblent comptés. Pourtant, il a signé un contrat plus avantageux que celui de Mantle, obtenant $100,000 pour faire aux Bostonnais l'honneur de porter les couleurs de leur équipe. Williams n'a pas fait de bruit, préférant garder son activité pour le champ de baseball et pour ses batailles avec la presse et les spectateurs. Personnellement, si nous avions eu à choisir entre les deux joueurs, c'est vers Williams que notre choix se serait tourné. Même à 40 ans, Ted vaut plus que tous les autres joueurs de l'Américaine et de la Nationale et il n'était que juste que le roi des frappeurs reçoive un salaire digne de ses capacités et qui en font en même temps le joueur le mieux payé du baseball organisé. Et tout cela s'est fait presque sans bruit.

Notes agricoles

Le problème des mauvaises herbes au Canada

De toutes les espèces de plantes qui croissent au Canada, une sur cinq se classe parmi les mauvaises herbes. Les pertes annuelles causées par les mauvaises herbes se chiffrent par plusieurs millions de dollars, ce qui justifie amplement l'attention apportée à les tenir en respect.

Selon M. C. Frankton, du ministère de l'Agriculture du Canada, plusieurs des plus nuisibles ont pu s'implanter simplement parce qu'on ne les a pas reconnues comme telles. Le succès dans la lutte contre les mauvaises herbes dépend en grande partie d'une bonne connaissance de ces plantes. Il est souvent difficile de remonter à l'origine des mauvaises herbes parce que plusieurs de celles qui se trouvent au Canada viennent de l'étranger. Il faut souvent faire des recherches minutieuses dans les documentations des autres pays, particulièrement ceux de l'Europe et de l'Asie, pour identifier une plante exotique.

L'identification correcte peut sembler banale à ceux qui s'occupent des mauvaises herbes, mais c'est une tâche d'une application tout à fait pratique. Si l'on ne s'entend pas parfaitement sur les espèces de mauvaises herbes qu'il est possible de tenir en échec et s'il existe de la confusion à déterminer dans quelle mesure les moyens de répression peuvent s'appliquer, cela découle en partie des erreurs d'identification. On a d'abord prétendu aux Etats-Unis pouvoir réprimer facilement le liseron des champs au moyen de 2,4-D; par la suite, on a trouvé que le liseron tenu en échec était une des espèces annuelles. Une plante introduite, l'halogeton, toxique pour les bestiaux, couvre présentement quelque quatre millions d'acres dans les Etats de l'Ouest; pareille abondance peut bien s'expliquer par le fait qu'on l'a d'abord confondue avec la soude de Russie et qu'elle a pu s'établir solidement avant d'être reconnue comme un danger grave.

La connaissance exacte du cycle évolutif, série de transformations d'une plante au cours de sa vie, s'impose à quinconque veut la combattre efficacement. Des études sur le cycle évolutif de la plupart des principales mauvaises herbes au Canada sont en cours et l'on dispose présentement d'une somme considérable de renseignements sur leur pouvoir germinatif. Un secteur important de la recherche sur les mauvaises herbes consiste à déterminer à quels endroits se trouvent les différentes espèces.

A la suite d'enquêtes sur toutes les mauvaises herbes, il a été possible d'accumuler un bagage considérable de renseignements sur leur distribution. Des enquêtes plus poussées portent sur des problèmes spécifiques; mentionnons l'enquête sur l'asclépiade durant la deuxième guerre mondiale comme source possible de soie et de caoutchoic, les enquêtes sur l'herbe à poux pour déterminer à quels endroits les personnes atteintes de la fièvre des foins peuvent espérer trouver du soulagement, les enquêtes sur l'épine-vinette et le nerprun, hôtes complémentaires des rouilles des céréales.

Pareilles données et d'autres études fondamentales connexes permettront éventuellement d'améliorer l'efficacité des méthodes de lutte. Cependant, vu que ces recherches sont d'origine récente, il s'écoulera quelques années avant que les spécialistes en mauvaises herbes aient amassé un bagage aussi précieux de renseignements que celui dont on dispose dans les domaines de la phytopathologie et de l'entomologie.

Convertis à Montréal

présentés par Irénée BEAUBIEN, S.J.

Cet opuscule est vivant.

Il saisit en pleine action le phénomène complexe de la conversion. Douze adultes, de milieux différents, avec chacun son acquis, ses idées, ses problèmes, débouchent dans la lumière de la foi.

Comment cela a-t-il commencé? Les convertis eux-mêmes répondent à cette question. Il est intéressant de constater la façon dont la Providence agit sur eux à travers des circonstances diverses et parfois d'apparence banale. Dieu vient aux âmes par tous les chemins.

L'introduction décrit la situation délicate de ceux qui sont en contact quotidien avec des non-catholiques. L'épilogue souligne l'urgence pour chacun de s'intéresser à l'expansion de l'Eglise. Il insiste sur l'usage, dans un monde moderne, de moyens modernes.

On nous a souvent présenté des récits de convertis étrangers. Ceux-ci sont de chez nous. Ils offrent un charme et un intérêt particuliers. Le lecteur retirera un encouragement dans sa foi et un stimulant pour la communiquer aux autres.

On peut se procurer cet opuscule en s'adressant aux Editions Bellarmin, 8100, boulevard St-Laurent, Montréal 11, ou au Forum Catholique, 1182, rue Bleury, Montréal 2.

Le sacerdoce catholique en progrès dans le monde

ROME — Le nombre des prêtres s'est accru de façon sensible dans le monde au cours de l'année écoulée, selon des statistiques publiées à Rome. En effet, si les décès se sont élevés à 3,300, les nouveaux prêtres ont été au nombre de 6,200. La Congrégation des Etudes, Séminaires et Universités, qui préside à la formation du clergé, étend sa juridiction à 400 grands séminaires comptant un total de 48,000 élèves, 600 petits séminaires avec près de 90,000 élèves et 160 écoles de préparation au séminaire avec 15,000 élèves.

Une montre actionnée par une pile atomique

PARIS — M. Robert Miller, l'inventeur américain de la "pile atomique de poche", a donné, au siège d'une grande société horlogère française, une conférence de presse sur son invention et les développements que l'on en peut attendre.

M. Miller, qui dirige les laboratoires de recherches d'une société américaine, a conçu sa pile pour une montre. Plusieurs armes ont été nécessaires à l'équipe de chercheurs pour mettre au point le petit appareil (de taille d'un bouton de manchette), qui peut faire fonctionner une montre ou même un poste à transitors pendant plusieurs années.

Le R. P. Wenger, rédacteur en chef de "La Croix"

PARIS — Le R. P. Antoine Wenger vient d'être désigné comme rédacteur en chef de La Croix, annonce la direction de ce quotidien catholique. Le R. P. Wenger est docteur en théologie, diplômé d'études supérieures de Lettres. Professeur depuis 1949 aux facultés catholiques de Lyon, il est spécialement informé de toutes les questions relatives aux moeurs, habitudes, et idées des populations de l'Est et du Moyen-Orient.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00 **Etranger:** 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa

L'usage de la langue française à la législature manitobaine

Un des événements de la semaine, au cours des débats à la législature manitobaine, a été une mise au point, par l'hon. Edmond Préfontaine, au sujet de l'usage du français sur le parquet de cette Chambre.

Après avoir parlé en français, comme d'habitude, au début de son premier discours majeur de la session actuelle, M. Préfontaine a cité l'Acte de l'Union de 1870 et le statut de 1890 pour montrer que le français a toujours droit de cité comme langue parlée à l'Assemblée, malgré les limitations qui ont été imposées à cette langue quant à la publication des débats, la tenue des registres, etc., de la législature.

M. Duff Roblin, ayant parlé en français antérieurement, aurait fait allusion à "l'autre langue officielle du pays" pour justifier sa conduite, quand il aurait dû tout simplement se référer à "l'autre langue officielle de cette Assemblée". Dans une province où les Canadiens français se voient obligés trop souvent de prendre comme privilège en marge de la loi ce dont ils jouissaient auparavant légalement, il convient parfaitement de signaler que l'on peut parler français en Chambre, en toute sécurité, et non pas par pure tolérance.

L'intervention de M. Préfontaine à ce sujet suggère trois autres réflexions profitables.

Il a, en effet, souligné que les francophobes de 1890 n'ont pas réussi dans leurs tentatives de suppression à l'égard du français, ce qui doit inviter leurs successeurs actuels à porter remède à cette lacune. Mais, chose remarquable, l'on sait avec certitude qu'à l'heure présente ni le gouvernement, ni l'opposition officielle songeraient un instant à parfaire le travail francophobe en faisant supprimer l'usage du français parlé à la législature. Ce fut tout de même frappant d'entendre un ministre canadien-français disputer un chef conservateur anglais, parce que ce dernier n'a pas parlé avec assez de précision en faveur de l'usage du français à l'Assemblée manitobaine! Il y eut un temps où on aurait féliciter un Anglo-saxon bilingue, comme un Canadien authentique, sans oser lui reprocher de ne pas savoir les droits d'un législateur manitobain.

Une deuxième réflexion, d'une portée plus substantielle, paraît se dégager de cet incident. Il faut certainement du courage, ou au moins de la conviction, à M. Roblin, flanqué qu'il est par MM. G. Renoulf et E. Willis, pour parler en français dans cette enceinte. Tout y respire l'anglais, et la plupart des législateurs — ci-inclus l'orateur — ne se donnent pas la peine d'écouter avec intérêt, pas même avec dignité. Et cependant, grâce aux explications que M. Préfontaine a donné en anglais, M. Roblin a été invité à s'aventurer plus loin sur le chemin du bilinguisme intégral et les autres membres ont pu réaliser pour un instant la large place que le statut et l'usage faisaient au français aux origines de l'Assemblée dont ils sont membres, que l'abolition presque totale du français a été l'oeuvre d'une majorité anglo-saxonne intolérante, que ce geste a privé la législature manitobaine d'un cachet qui, de plus en plus, s'impose aux meilleurs penseurs du pays comme étant pour toujours une partie constituante du véritable patrimoine du Canada. Peut-être, au point de vue pratique, cette leçon n'apportera pas beaucoup de modification à la routine de l'Assemblée législative, mais elle peut au moins engendrer un peu plus de compréhension et de support pratique pour tout ce qui contribue à maintenir vivantes cette langue et cette culture dans d'autres domaines.

Une troisième réflexion découle de la considération des circonstances qui ont dicté cette première partie du discours de M. Préfontaine. En relevant le droit manitobain, plutôt que canadien, qui justifie l'usage de la parole française à la législature, l'orateur a parlé comme Canadien français, mais en même temps comme membre du parti au pouvoir. Son exposition des droits du français se déroula dans le cadre d'une critique à l'égard de M. Roblin, comme si ce dernier évitait par ignorance ou par calcul de se compromettre quant aux droits du français dans la province et se contentait de faire allusion au bilinguisme moins précis du pays tout entier. M. Préfontaine a eu soin d'ajouter que le chef de l'opposition ne gagnerait pas à si bon marché l'appui des Canadiens français du Manitoba. Ces derniers, parait-il, rejetteraient un chef sans équipe, un parti sans plate-forme, un groupe de politiciens socialisants qui se cachent sous l'étiquette conservatrice. Ces remarques font bien ressortir que le Canadien français tout pur est un être rare en politique. M. Préfontaine a voulu mettre en évidence la conception plus exacte des droits du français du côté gouvernemental, et inviter ses compatriotes à voir M. Roblin, non seulement comme un converti sincère mais partiel au français, mais aussi comme chef d'un parti bien concret et bien suspect à d'autres points de vue.

La leçon s'impose: il faut applaudir avec simplicité tout ce qui dénote une meilleure compréhension de la position véritable du français dans la vie de notre pays et de notre province, et en même temps peser avec prudence les hommes et les mouvements dans lesquels cette compréhension prend racine, afin de favoriser ou d'abandonner, en temps opportun, ceux qui aident ou ceux qui nuisent à la cause.



On voit sur cette photo trois religieuses de la Congrégation Dévouée au Sacré-Coeur, charmantes et distinguées dans leurs costumes en tweed. **Sr Agnès, Sr Ida** et **Sr Eva** sont arrivées dernièrement à Los Angeles où elles s'engageront dans le travail de la Confraternité. Fondée en Hongrie comme ordre séculier, avec les voeux de pauvreté, chasteté et obéissance, la communauté a ouvert une maison au Canada, à la suite de la persécution hongroise.

Billet du vendredi

Romain Gary, prix Goncourt 1956

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Quand les dix membres de l'Académie Goncourt attribuèrent leur grand prix annuel à Romain Gary, il était en Amérique du Sud. Diplomate de carrière, consul général de France à Los Angeles, en Californie, il accomplissait une mission diplomatique en Bolivie. Il apprit par un tiers la nouvelle de son bonheur. Car le Goncourt, s'il n'apporte pas lui-même la fortune, en raison de la dévaluation du franc, vaut à son récipiendaire des droits d'auteur de l'ordre de $50,000 ou plus.

Dans l'esprit de ses fondateurs, les frères Edmond et Jules de Goncourt, il devait apporter un peu d'aisance vraie à un écrivain, auteur de la meilleure oeuvre d'imagination en prose de chaque année. Fixé à 5,000 francs ou $1,000, quand le franc-or n'était pas un souvenir, il représentait alors une somme appréciable.

Il fut décerné pour la première fois en 1903, à John-Antoine Nau, pour un ouvrage intitulé **Force ennemie.** Ni l'auteur ni son livre n'existent aujourd'hui dans la pensée des contemporains. A quoi tient la gloire littéraire? Des lauréats du prix Goncourt depuis les débuts, la plupart réussirent à se maintenir dans l'opinion, mais il en est quelques-uns qui, comme Nau, laissèrent peu de traces. Ainsi Adrien Bertrand en 1914, Henri Malherbe en 1917, Henri Deberly en 1926. Aujourd'hui, le Goncourt, vu dans la perspective argent, apportera à Romain Gary $14.28.

* * *

Il a heureusement d'autres ressources, en attendant que les droits d'auteur commencent de lui arriver à un rythme raisonnable. Romain Gary est un écrivain que l'on apparente, dans une certaine mesure, à André Malraux et Antoine de Saint-Exupéry. Comme eux, il a l'inquiétude de l'homme, de sa raison d'être, de sa destinée, pour employer un mot que l'on sert à toutes les sauces.

Comme Saint-Ex, il fut aviateur. Pendant la dernière guerre, il fait partie du célèbre groupe **Lorraine** de la **France** libre, qui combattit en **Afrique**, en Palestine, sur le front de l'Ouest. On lui accorde des idées et du goût, le sens de la vérité, le souci de l'universel. Il est un homme qui réfléchit, qui pense, cherche à conclure de lui-même. Son premier roman, paru il y a une dizaine d'années, portait ce titre: **L'Education européenne.** Il lui valut le prix des Critiques. Il était alors évident que l'auteur promettait.

Depuis, il tient ses promesses en travaillant, menant de front ses deux carrières d'écrivain et de diplomate, passant les quatre-cinquièmes de son temps à l'étranger. Ce qui lui permet de voir et comparer, de mieux connaître et mieux comprendre les hommes. Son dernier livre, celui qui lui vaut le Goncourt, s'intitule **Les Racines du ciel.**

* * *

Il essaye d'y apporter réponse à la question de Malraux, il y a quelques années: "L'homme est-il mort, l'homme va-t-il mourir?" Pour y arriver, il part d'un sujet inattendu: la protection des éléphants, en Afrique. Son héros, nommé Morel, va jusqu'à prendre les armes avec des compagnons pour défendre les éléphants menacés d'extinction, se dressant contre l'égoïsme individuel, la cruauté, la barbarie sous toutes formes. Pour lui, la liberté de ses pachydermes symbolise celle de l'homme. Le titre du roman est emprunté à l'interprétation musulmane de la liberté.

Roman Gary est âgé de 42 ans. Le nom qu'il illustre n'est pas le sien, mais un pseudonyme, parce qu'il s'appelle Romain Kacew. Il naquit en 1914 en Russie, à Wilno, fils d'un père russe et d'une mère française. Après ses études en France, il opta pour la nationalité française, servit sous le drapeau français, entra peu à peu dans la carrière, grâce à laquelle il court le monde. En apprenant à La Paz que le Goncourt était sien, il eut cette parole: "Je suis déchiré entre la joie de me voir décerner le prix et la tristesse de constater que l'idéal de liberté et de dignités humaines, que je défends dans mon livre, n'a jamais été plus menacé".

Romain Gary est marié à Lesley Blanch, elle-même un écrivain, auteur d'un livre qui connut aux Etats-Unis un succès considérable: **Les Rives sauvages de l'amour.**

L'ILLETTRE.

Les opinions de nos lecteurs

Monsieur le rédacteur,

Je ne viens pas faire de commentaires sur la façon éclatante dont un lecteur vient de faire écho à l'article du 18 janvier sur l'Algérie française. Je viens seulement répondre à la note de la rédaction, parue à la suite de la lettre de M. "J.M.S.".

D'abord, au sujet de ce qu'on entend souvent parler les Français avec dédain de ce pays parvenu et naïf qu'est l'Amérique (ces quelques mots ne sont peut-être pas dans la note). C'est surtout parce que les Américains font un trop grand étalage de leurs richesses, devant trop de malheureux.

Il faudrait revenir quelques années en arrière, alors que la France venait de subir quatre longues années d'occupation et de terreur, et partant de privations, sous la botte nazie, alors que les Français (pas tous, bien entendu, il y a toujours des privilégiés, et des gens sans foi ni loi) marchaient avec des sabots de bois et se vêtaient de vêtements bien pauvres, mais surtout ne mangeaient pas tous à leur faim: nous avons vu les Américains brûler et enterrer dans le sol de notre pays quantité de vêtements, de chaussures de toutes sortes, des couvertures et aussi combien de nourriture et de boîtes de conserves ont subi le même sort, alors que chez nous beaucoup n'avaient pas même le nécessaire.

Avant cela, alors que l'occupant était encore chez nous, lorsque c'était encore la guerre, nous avons vu le 18e arrondissement à Paris bombardé par des avions américains, et au-dessus de 1,500 morts civils français, alors qu'à cet endroit, il y avait seulement des usines à gaz qui desservaient la capitale et la ville de St-Denis et qui, au surplus, ne furent pas ou très légèrement atteintes.

J'ai même vu de mes yeux, au milieu de la journée par un temps clair (ils n'étaient pas gênés par les nuages ou le clair de lune) après avoir lancé une vague de bombes sur la forêt de Senonches où se trouvait un dépôt de munitions allemand continuer droit devant eux et huit milles plus loin, déverser le restant de leurs chargements, sur une paisible ville dont le conseil municipal, qui se trouvait réuni ce jour-là, venait d'envoyer les pompiers à la localité voisine, croyant qu'elle venait d'être bombardée. Les pompiers, peu de temps après leur départ, voyant que les bombes tombaient maintenant sur leur ville, rebroussèrent chemin.

Et oui!... Monsieur, dans cette ville, où il n'y avait pas encore un seul Allemand, et où, au contraire, il existait un groupement de résistance, il y eut 77 morts français dont le conseil municipal en entier, et tout le centre de la ville détruit dans l'espace d'une minute.

Cette ville a pour nom La Loupe et se trouve située sur la ligne de chemin de fer Paris-Brest (qui ne subit, ce jour-là, aucun dégât) à environ 70 milles de Paris et 20 milles de Chartres. C'est surtout pour ces raisons que les Français détestent les Américains en général, et je ne vous cite que des choses que je connais et dont je peux prouver l'authenticité, mais il en existe sûrement beaucoup d'autres.

Quant à l'armée de 400,000 hommes que la France maintient en Algérie, je crois qu'à ce sujet, vous devriez faire un voyage dans ce pays, simplement pour juger la situation et ne plus l'ignorer, comme la majorité de vos lecteurs. Vous verriez que nos soldats sont là, non pas pour régner par la terreur sur les populations, mais comme je l'ai dit précédemment, pour les protéger, les soigner, souvent les nourrir et les instruire, ainsi que pour escorter les trains et les convois de transport, aussi bien civils que militaires, pour faire des constructions qui s'imposent, tel que construction de pistes carrossables en montagne, pour faire des réparations aux lignes électriques, téléphoniques ou de chemin de fer endommagées ou détruites par les rebelles, constructions d'habitations ou réparations de celles déjà existantes, et cela avec l'aide des musulmans fidèles, et avec tout cela, toujours partout, autant que cela est possible, protection des colons et des travailleurs.

Je suis sûr que si vous connaissiez le climat et le relief de l'Algérie, ainsi que ses habitants et leurs moeurs diverses, vous pourriez comprendre pourquoi le coeur de la France bat si fort, car vous ne le savez peut-être pas, mais, en France, toutes les sociétés d'anciens combattants et la majorité des municipalités aident moralement et financièrement (par l'envoi de colis, livres, revues et aussi d'argent) les jeunes qui en Algérie font ce qu'eux ont fait en 1914-1918 et 1939-1945, veiller sur le patrimoine français et le défendre.

Voilà, Monsieur, ce que les 400,000 fils de France, mes frères, font en Algérie, tout en espérant avec ferveur que ce pays qu'ils ont appris à connaître par les souffrances et les privations demeure français.

Dans l'espoir que vous pourrez comprendre ce problème, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

R. LEGRAND.

* * *

Cher Monsieur,

N'étant rien par moi-même, mais infatigable liseur de l'histoire de France, permettez-moi de féliciter M. "J.M.S." de son article du 1er février concernant l'Algérie. On voit que M. "J.M.S." connait la situation. Ne pouvant tout dire, il fait bien ressortir néanmoins les immenses bienfaits que la France a faits aux Algériens. Mais je le félicite tout particulièrement d'avoir en quelques lignes justifié la conquête de l'Algérie. "Lorsque la France s'est emparée de l'Afrique du Nord, dit-il, c'était pour mettre fin aux pillages que faisaient sur la mer Méditerranée, les corsaires arabes".

Et je me permets d'ajouter ceci: depuis plusieurs siècles, les corsaires algériens ravageaient les côtes de la Méditerranée. En France, Italie, Espagne, ils enlevaient chaque année et réduisaient en esclavage femmes et enfants, se contentant de tuer les hommes et d'enlever les richesses de ces pays. Alger était en réalité un nid de corsaires, n'ayant conservé avec Constantinople qu'un lien nominal de vassalité, enfin n'ayant plus rien conservé de l'organisation d'un pays civilisé, elle avait perdu tout droit à l'indépendance. En quel pays, en particulier aux Etats-Unis, reconnait-on le droit à l'indépendance des bandes de gangsters? Jamais, donc, conquête ne fut plus justifiée, que la conquête d'Alger par la France.

Depuis 1830, la France n'a cessé de faire du bien à l'Algérie pour le plus grand bien des Algériens eux-mêmes — lesquels, en retour, massacrent cruellement et massivement les familles françaises et aussi des familles arabes qui se sont rendues coupables de collaborer avec les Français. Cependant, la Presse américaine ne parle que de ce qu'elle appelle les atrocités françaises.

Il importe ici de remarquer que ce n'est pas le peuple algérien tout entier qui est responsable de ces massacres et de la révolte (n'oublions pas les Kabyles, etc.) et que tous ces troubles de l'Afrique du Nord, d'Egypte, de l'Orient, sont fomentés par la Russie communiste, et que, par conséquent, les soutenir équivaut à soutenir la cause communiste qui nous menace au Canada comme partout ailleurs.

Permettez-moi de vous signaler, en finissant, une conférence que j'ai lue dans les Annales, de Paris, janvier 1957. L'auteur en est M. E. Naegelen, ancien gouverneur général de l'Algérie.

La diffusion de cet article ferait grand bien au Canada, spécialement chez nous, les Canadiens français, qui devons à la France, notre Mère-patrie, une affection d'autant plus grande qu'elle est plus malheureuse.

Alfred BERNIER, S.J.
du collège de St-Boniface.

* * *

N.D.L.R. — La publication de ces lettres et de celles qui les ont précédées a permis à nos lecteurs de s'exprimer amplement au sujet de la France et de l'Algérie, étant tenu compte du peu d'espace dont nous disposons pour cette rubrique. Pour le moment, il faudra donc mettre un terme à cette correspondance. Notons cependant que même ceux qui n'approuvent pas la politique actuelle de la France sous ce chef peuvent être des francophiles authentiques, inquiets de modifier une ligne de conduite qui peut nuire au prestige de ce pays aimé.

Une réunion des évêques hongrois

VIENNE — Une réunion des évêques hongrois vient d'avoir lieu à **Budapest**, pour la première fois depuis la répression de la révolte par les troupes soviétiques en novembre dernier. S. Exc. Mgr Joszef Groesz, archevêque de Kalocsa, a dirigé les délibérations. Radio-Budapest n'en a rien précisé, mais a noté l'absence de S. E. le cardinal Mindszenty, primat de Hongrie, qui a trouvé refuge à la légation américaine de Budapest.

Sur la scène nationale

Une procession de délégations à Ottawa

par Jean DANIEL

OTTAWA — Les représentations des syndicats ouvriers, des Chambres de Commerce et autres associations, se poursuivent sans relâche de ce temps-ci devant le gouvernement St-Laurent. Les suggestions faites au gouvernement canadien par tous ces organismes varient évidemment selon les intérêts des différents groupes. Les associations qui représentent, par exemple les ouvriers, favorisent la mise en oeuvre du projet relatif à l'assurance-hospitalisation, tandis que certains groupes formés d'hommes d'affaires n'ont pas la même opinion sur ce projet.

De toute façon, la procession se poursuit et les nombreuses suggestions qui sont faites à l'adresse du ministre des Finances en particulier ne sont évidemment pas de nature à faciliter la tâche du grand argentier du pays dans la préparation du budget.

Une situation délicate

Jamais, dans le passé, un ministre des Finances ne s'est trouvé dans une situation aussi difficile que celle qui prévaut aujourd'hui en ce qui concerne la politique fiscale et monétaire du gouvernement.

Le surplus budgétaire sera, d'apres le rythme des revenus actuels, assez élevé lorsqu'on arrivera au terme de l'année financière en cours, soit à la fin de mars prochain. Si on tenait uniquement compte de ce surplus et aussi du fait qu'il y aura des élections dans quelques mois, on pourrait facilement conclure que le ministre des Finances fera nombre d'heureux en énonçant la politique fiscale du gouvernement pour l'année 1957-58. Seulement, il y a une ombre au tableau: l'inflation.

La hausse des prix atteint une proportion telle aux Etats-Unis qu'on songe sérieusement à l'établissement de contrôles et de régies de toutes sortes sur les prix et les salaires. Faisant précisément allusion à l'inflation, l'ancien président américain, M. H. Hoover, ne vient-il pas de déclarer qu'il trouve aujourd'hui tous les signes avant-coureurs d'une dépression semblable à celle des années 1930 et suivantes? Au Canada, le coût de la vie n'est pas encore aussi élevé qu'il l'est chez nos voisins. Mais notre régime économique est si étroitement lié à celui des Etats-Unis qu'on peut prévoir que l'activité économique canadienne sera aussi avant longtemps durement atteinte par l'inflation, à moins de l'imposition de certaines mesures anti-inflationnaires.

Surplus et inflation

D'une part, le gouvernement fédéral doit prendre en sérieuse considération les nombreuses suggestions qui lui sont transmises par différents organismes, tels les syndicats ouvriers, les associations de manufacturiers, etc. D'autre part, il importe pour le bien commun que le gouvernement tienne compte dans l'élaboration du prochain budget des effets néfastes que pourrait bien avoir une période inflationnaire trop prolongée.

Devant un pareil dilemme, la tâche du ministre des Finances doit être bien lourde. En répétant que le gouvernement terminera le présent exercice financier avec un surplus de quelque $300 millions, on réclame de part et d'autre, soit des diminutions de taxes, soit des majorations dans le taux des pensions de vieillesse ou des allocations familiales, lorsque ce n'est pas l'industrie du tabac ou celle des boissons alcooliques qui voudraient une réduction de la taxe d'accise sur leurs produits respectifs.

Dans les circonstances, on comprend facilement que le ministre des Finances ait trouvé particulièrement intéressantes les recommandations que vient de lui faire la Chambre de Commerce du Canada. Cet important organisme réclame un programme de réductions d'impôts différés correspondant au surplus budgétaire. Ces rabattements, dit le mémoire de la Chambre de Commerce, devraient ne s'appliquer totalement qu'une fois dissipé tout danger d'inflation.

Cette suggestion semble assez pratique, car elle tient compte de l'état actuel de l'économie canadienne. A tout événement, les rabattements d'impôts correspondant à l'excédent budgétaire ne seraient pas tellement considérables, surtout si l'on songe à ce que coûterait, par exemple, une majoration des allocations familiales ou une hausse des pensions de vieillesse aux personnes de 70 ans et plus.

A supposer qu'on décide de donner aux allocations familiales la valeur qu'on reconnaissait à cette mesure lors de la première année de sa mise en vigueur, cela coûterait $200 millions de plus par année au gouvernement canadien.

Pour donner suite à une suggestion du Congrès canadien du Travail, suggestion qui vise à accorder la pension de vieillesse à tous les Canadiens de 65 ans et plus à un taux de $65 par mois, il faudrait que le gouvernement fédéral dépense une somme additionnelle de $527 millions par année. L'abolition de la taxe sur la vente de la bière et des cigarettes priverait l'Etat de revenus respectifs de $40 et $115 millions.

Voilà quelques considérations auxquelles le gouvernement St-Laurent est obligé de tenir compte dans la préparation du budget. Comme on peut le constater, il sera assez facile d'utiliser à bon escient l'excédent budgétaire. Qu'il suffise de mentionner en outre que les taxes que le fédéral versera cette année aux municipalités, où se trouvent des édifices fédéraux, s'élèveront à environ $20 millions, soit une somme de $5 millions de plus que par les années passées.

Un régal d'art français à Brandon

Il vient de s'ouvrir à Brandon une exposition de gravures, d'eaux-fortes, de dessins et de tableaux généreusement prêtés par la Galerie Nationale d'Ottawa. Cette exposition, organisée avec tant de clairvoyance par la présidente du club artistique de Brandon, Mme Doig, remportera certainement un éminent succès, en raison des excellents éléments qui la composent.

Le plaisir délicat que j'ai éprouvé en présence de ce merveilleux ensemble m'a incité à donner aux lecteurs de **La Liberté et le Patriote** une idée de son importance. Sans doute, plusieurs colonnes me seraient nécessaires pour leur présenter convenablement les oeuvres d'art, oeuvres d'une étonnante vigueur ou débordant de charme, prêtées par M. Alan Jarvis, directeur de la Galerie Nationale. Je n'ai pas osé les demander au directeur du journal. Toutefois, comme il m'a affectueusement promis de ne pas me chicaner sur l'espace qu'il veut bien m'accorder, je me lance bravement, tout à la joie d'attirer l'attention de ses lecteurs sur quelques-unes des oeuvres de cette exposition qui paraissent dignes de mériter les honneurs de la cimaise.

Une place d'honneur revient fort justement à Daumier. Ses dessins à la plume si chargés de sens et se lithographies font honneur au talent d'un registre si varié, à la souplesse de ce dessinateur accompli. Ces oeuvres fort bien choisies permettent de saisir intensément cette veine satirique qui brûle cruellement à l'occasion, mais qui représente un élément de salut essentiel à toutes les époques, principalement à celles qui se prennent douloureusement au sérieux. Elles font apparaître aussi une recherche avide et poignante de pondération qui freine, au moment voulu, une colère trop vive.

Ayant eu, il y a quelques années, le privilège assez rare de rencontrer à plusieurs reprises Maillol, alors qu'habituellement il fuyait les visiteurs, c'est avec émotion que j'ai contemplé deux de ses oeuvres, un fusain et une lithographie, oeuvres d'une force exceptionnelle, émouvantes en raison du noble calme qui s'en dégage.

Chaleur de Bonnard

On peut ne pas toujours apprécier les tempêtes de lumière, l'extraordinaire résonnance de Pierre Bonnard, mais personne n'oserait mettre en doute la chaleur convaincante de cet artiste si attirant. Il est indéniable que ses oeuvres, même les plus modestes, provoquent même chez les plus indifférents un étonnement admiratif et une sympathie indiscutable, en raison des richesses inouïes de sa palette.

Les oeuvres de Bonnard que nous sommes admis à contempler sont de deux sortes: d'une part, des lithographies; d'autre part, une peinture à l'huile. Les premières sont d'une extrême luminosité, d'une élégance rare, quoique pour l'artiste elles ne représentent qu'un jeu. La peinture à l'huile représente le port de Cannes. Quoique vu sous la lumière très atténuée, presque fuyante, ou maussade d'un ciel envahi par des mouvements de pluie, ce tableau d'une étonnante vigueur en raison de l'unité de l'effet démontre nettement que son auteur n'a pas besoin, pour susciter l'admiration, de mettre à profit les ressources d'une palette variée, ou de disposer de puissants moyens de couleur.

Un tableau religieux

Habituellement, j'éprouve toujours un sentiment d'inquiétude ou de trouble en présence des oeuvres de Rouault. Je les admire ardemment, car ce sont des toiles de qualité; en même temps, je m'habitue mal à cette préoccupation que je découvre dans chacune de ses oeuvres d'introduire à tout prix un côté caricatural, presque bouffon, quand il n'est pas agressif et gênant.

Dans la crucifixion qui nous est présentée, nous ne retrouvons pas ce besoin de railler, cette ardeur à écraser tout ce qu'il y a de ridicule et de déplacé dans le monde, qui se notent dans presque toutes les toiles de Rouault. L'artiste se contente ici de nous montrer un Christ prêt à s'immoler pour tous les hommes, surtout pour ceux qui ne saisissent pas la valeur de Son sacrifice. Rouault nous donne ainsi un tableau profondément religieux, et par conséquent d'une éminente grandeur.

La Galerie Nationale a eu l'excellente pensée de prêter à Brandon une toile de Marquet, dont la renommée semble grandir de jour en jour. Cette oeuvre est d'autant plus attachante, qu'elle est très éloignée de celles qui nous sont vantées généralement.

Ici, il ne s'agit pas des bords de la Seine, des quais de l'Ile St-Louis; nous n'assistons pas à des évolutions de navires sur des rivières paisibles ou tourmentées, nous sommes invités tout simplement à faire le tour d'une place dans une modeste ville provinciale. Le pinceau de Marquet nous fait voir ce qu'il ressent en présence de ce spectacle paisible, nous entraîne dans un coin de province où il ne se passe peut-être rien, mais où l'on a l'avantage incomparable sur les cités en mouvement de se sentir vivre.

L'appel de Picasso

Picasso échappe malicieusement aux définitions, il renverse toutes les barrières dont on l'entoure: tantôt il provoque l'admiration totale, tantôt il exaspère sans merci, suivant qu'il cherche à nous inciter à l'admiration des paysages ou des êtres qui l'ont transporté ou qu'il a conçus, ou qu'il se livre avec une certaine volupté à des exercices d'équilibre ou de prestidigitation, ou à des jeux de cirque.

Les oeuvres que nous sommes invités à examiner aujourd'hui appartiennent à ces deux catégories. Les unes ont une dignité émouvante, une sorte de caractère définitif vraiment impressionnant, tandis que les autres débordent de la fantaisie la plus échevelée et trahissent obligatoirement un dédain qui n'est pas fortuit de l'opinion de ses contemporains. Aucune de ces oeuvres, bien entendu, n'est négligeable, car même dans les Picasso des mauvais jours se découvre constamment une lumière particulière, un appel.

Chagall est comme certains louis d'or. Il ne plait pas à tout le monde. D'aucuns lui reprochent d'encombrer ses toiles, même les moindres de ses gravures, d'une série de colifichets, d'indications destinées uniquement à démontrer a ceux qui l'ignoreraient que c'est bien un Chagall qu'ils ont devant les yeux. Ce sont là des manies nullement dangereuses. Elles n'empêchent pas Chagall d'être un des peintres les plus resplendissants de notre temps. Son étude intitulée "L'artiste et son modèle" est délicieusement nuancée, et en même temps d'une force indiscutable.

Quel dommage que Dunoyer de Segonzac ait à ce point l'horreur de la publicité, même la plus honnête, et se refuse toujours à parler de lui-même, de ses idées sur l'art! Car, s'il en était différemment, tant de gens, au lieu de l'oublier, se feraient une joie et un devoir de porter aux nues ses chênes-lièges, une oeuvre qui est la lumière même.

Raoul Dufy s'est fait donner sur les doigts dans certains milieux, pour avoir constamment travaillé dans le sens qui lui plaisait. Son palais du sultan, qu'il a tracé en se jouant, est une des oeuvres les plus achevées que je connaisse. Il a toute l'éloquence et la gaieté d'une oeuvre de Mozart.

Laurencin modeste

Marie Laurencin, qui était l'artiste la plus adorable et aussi la plus modeste qui pouvait se concevoir, nous est présentée et de la plus délicieuse façon avec une Elvire, radieuse et fine, qui a l'air de sortir tout droit de la Comédie Italienne pour nous chanter un air peut-être un peu trop mélancolique. Chère Marie Laurencin, quel dommage que vous ne soyez plus des nôtres! Vous nous manquez affreusement.

La femme que Renoir fait revivre devant nous est d'une finesse, d'une tenue remarquable, c'est un vrai chef-d'oeuvre, un dessin enchanteur.

Aujourd'hui, c'est à qui s'efforcera de démolir Bernard Buffet. Evidemment, il s'abandonne trop aux joies et aux caresses d'une publicité parfois indiscrète. Il n'en est pas moins certain que ses pointes sèches sont d'une prodigieuse qualité, en particulier celle qui nous est révélée à Brandon. C'est un beau dessin.

Avec Matisse, on a souvent des surprises ineffables ou des étonnements fâcheux. Les personnages qu'il évoque ou qu'il crée sont parfois d'une lourdeur inattendue, à moins qu'ils ne nous ravissent absolument. La danseuse qu'il fait revivre constitue un complet ravissement: elle a toute la légèreté, le mouvement, la grâce que nous demandons.

La beauté indispensable

Gauguin échappe, lui aussi, à l'analyse même la plus élémentaire. Sans doute, sa prodigieuse sensibilité, sa faculté incomparable de vibrer devant les manifestations les plus humbles de la nature, comme aussi son étrange détachement devant les sujets qui ne l'émeuvent pas, en sont la cause. Ses gravures sur bois à l'exposition de Brandon sont d'une grâce incomparable, d'une légereté d'accent presque immatérielle.

Comme vous pouvez le voir par ces humbles commentaires, auxquels il manque l'éloquence qui a été accordée à toutes ces oeuvres d'art, l'exposition artistique de Brandon vaut sans aucun doute qu'on lui fasse visite. Car même à une époque pressée comme la nôtre, on est toujours obligé d'en revenir aux paroles de Keats, celles qui célébraient la beauté et la déclaraient indispensable à tous ceux qui recherchaient une vie un peu supérieure.

Serge de FLEURY.

CHRONIQUE DE L'HOSPICE TACHÉ

Le lundi 28 janvier, M. Léon H. Nichols, directeur de l'école de musique qui porte son nom, située à 34, rue Furby, Winnipeg, vint avec un bon groupe de ses élèves donner à l'auditorium de l'hospice un magnifique programme de musique et de chants. La soirée se termina par un délicieux goûter offert aux artistes par la Rév. Sr supérieure.

Merci à M. Nichols qui, malgré ses absorbantes occupations, trouve encore le moyen de venir, une couple de fois par année, semer une note de franche gaieté au coeur des patients de l'hospice.

Décès

Le jeudi 31 janvier, M. David Grift, né en Hollande. Le patient avait été admis ici le 15 septembre 1952.

Le vendredi 8 février, Mme Victoria Lavoie, de St-Boniface. Mme Lavoie était patiente ici depuis le 23 mars 1955.

Mme Julia Mazue, Polonaise, entrée le 4 février, est décédée quatre jours plus tard, soit le vendredi 8 février 1957.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Nous sommes heureux de constater que notre absence a causé quelque émoi. Nous n'en voudrions qu'aux circonstances incontrôlables, s'il y avait répétition de ce genre. Que Dieu nous en épargne

Nos espions en constante vigilance des deux côtés des rives ne rapportent que progrès en toute sphère d'activité colombienne. Nombreuses sont les requêtes pour participation à notre retraite fermée du 15 au 17 mars prochain. A cet effet, remerciement anticipé pour bouquet spirituel implorant un succès incontesté.

L'oeuvre colossale qu'est la vérification biannuelle de notre bilan est terminée, la palme leur est décernée, nous annonce nos hauts fonctionnaires, en se classant parmi les tout premiers à s'acquitter de cette tâche pour le bon fonctionnement de nos coffrets.

Notre soirée récréative pour le début de mars augure un succès enviable. Nous avons la ferme assurance de votre entière collaboration.

L'un de nos membres est de retour d'un voyage dans l'Est, où il poursuivait un cours approfondi en matière criminologique. Nous ne saurions toutefois blesser sa modestie en annonçant que nous sommes heureux de constater le brillant succès qu'il a rapporté.

La grande rafle bat son plein. Les donations bénévoles ne sauraient combler le gousset du frère S.D., si sympathique qu'en fut le frère G.G., au risque de preuve photographique à l'appui.

En dépit du temps qui passe et ne revient plus, l'oeuvre émérite de certains pays tropicaux se voit refuser notre minime aide d'un cadran ... point pratique même pour l'heure avancée.

Félicitations au frère Ste-Marie pour sa promotion au poste de contremaître, et également à la famille à l'occasion d'une récente naissance.

Parlant de naissance, nous vous reviendrons ...

APRES-TOUT.

C. S. B.

Le Coin du Collège

Directeur: Jean-Léon Bruyère
Directeur adjoint: Jean Pennober
Rédacteurs:
Richard Mageau, Paul Baudry, Georges Druwé, Maurice Comeault

L'Oeuvre des Bourses

Depuis 1940, l'Oeuvre des Bourses du collège de St-Boniface a recueilli la somme de $150,000 pour aider les enfants méritants à défrayer une partie du coût de leurs études. Beaucoup d'élèves, sans cet appui, ne pourraient pas fréquenter le collège.

Le dimanche 3 février, trente-neuf équipes de deux collégiens ont rendu visite aux paroissiens de la ville de St-Boniface pour remplir les fonds de la caisse toujours vide. La plupart des gens visités répondaient avec un beau sourire et un coeur généreux. La somme de $1,400 a été fournie et il reste un certain nombre de foyers qui n'ont pas encore été sollicités. Nous prévoyons que, la perception finie, la paroisse de la basilique atteindra un montant aussi élevé que celui de l'an dernier.

Cette année, sur 285 élèves, 115 reçoivent l'appui de l'Oeuvre des Bourses. Les étudiants du collège remercient sincèrement leurs généreux bienfaiteurs et promettent de ne pas les oublier dans leurs prières.

Jean-L. BRUYERE,
Philo I.

• • •

Reportage sur une conférence missionnaire

En 1934, le R. P. Gabriel Brossard, jésuite, s'embarquait pour la Chine. A son arrivée en terre missionnaire, il dut apprendre la langue chinoise, l'une des plus difficiles au monde. "Pour parler et écrire couramment, nous dit le P. Brossard, il faut connaître la prononciation et l'orthographe de trois mille caractères". Durant son séjour en Chine, le Père a subi un an de prison communiste. C'est surtout de ce sujet qu'il parla.

Dès son arrivée, l'armée communiste prit le pouvoir. Cependant, on ne se montrait pas hostile à l'Eglise. Seulement, les communistes s'emparaient du collège des Jésuites et laissaient aux Pères l'école primaire. Quelques jours plus tard, les communistes venaient chercher les bancs de l'école, sous prétexte qu'ils seraient plus utiles au collège. Alors les Pères imaginèrent de se faire de nouveaux bancs avec des planches et des pierres. Le lendemain, les communistes souffraient d'une pénurie de planches. Comme l'Eglise catholique et les communistes sont au service du peuple, il doit y avoir entre eux une étroite collaboration. Et les planches partent. La classe est définitivement finie, les missionnaires ne peuvent rien refuser aux communistes. Ceux-ci se montrent toujours polis, mais ils prennent toujours, que les Pères le veuillent ou non.

A partir de ce temps-là, les élèves communistes arrivaient à tout moment chez les Pères pour leur poser des questions comme celle-ci: "Votre bon Dieu à vous est-il rond ou carré?" Qu'auriez-vous répondu? Le Père Brossard, lui, savait d'expérience que les écoliers communistes refusent d'admettre le spirituel. "Avant de répondre à votre question, dit-il, laissez-moi vous en poser une. Deux et deux font quatre. Est-ce vrai?"

— Oui, c'est vrai. — Eh bien, ajouta le Père, ce vrai est-il rond ou carré?

Un jour, la police communiste entre chez lui avec un mandat d'arrestation. On lui met les menottes, on l'envoie dans le corridor, on fouille sa chambre et on l'amène en prison en l'accusant d'être un révolutionnaire. Pendant trois mois, il reste en prison, seul, n'ayant pour toute nourriture que deux bols de soupe par jour et six onces de pain. Puis, un bon matin, un soldat vient le chercher et le conduit devant un tribunal où aura lieu son procès. Derrière une table est assis un juge, devant lui un scribe. A sa gauche, l'officier qui l'a arrêté se tient debout. "Nous avons la vérité", dit-il. "Si vous l'avez, réplique le Père, soutenez-la jusqu'au bout"...

Après l'interrogatoire, le P. Brossard dit à son officier: "Si vous êtes un bon communiste, vous rapporterez à vos supérieurs tout ce que j'ai dit". Le scribe échappe son pinceau, l'officier se met à trembler, le juge devient rouge de colère et le photographe déguerpit.

Le Père Brossard, condamné, passa un an en prison, puis il fut expulsé de Chine. Après avoir refait ses forces au Canada, le Père retourne en mission. Il était accompagné d'un autre missionnaire, plus jeune, le Père Gélinas, de Montréal.

Paul PROTEAU,
Versification.

• • •

Le film espagnol "Couttak"

A l'occasion du passage des Pères missionnaires Brossard et Gélinas, la Ligue Missionnaire Etudiante du Collège présenta, le samedi 2 février, le film "Couttak". Ce film montre l'apostolat d'un missionnaire canadien aux Indes. Malheureusement, ce thème est développé dans une série d'événements extérieurs ridicules. L'apostolat repose sur une question d'argent. Le principal moyen d'arracher les fidèles au rival anglican, c'est de les attirer à l'Eglise catholique par un phonographe qui joue "Alouette" durant la messe. Bref, un film qui frise la farce.

Jean-L. BRUYERE,
Philo I.

Sur la photo l'on voit **S. Exc. Mgr Maurice Baudoux**, archevêque de St-Boniface, versant le thé pour le premier ministre du Manitoba, **l'hon. D. L. Campbell**, lors du thé organisé par les Femmes de la Ligue Catholique, pour venir en aide aux réfugiés hongrois de Transcona. Ce thé eut lieu le 3 février dans la salle paroissiale de Transcona.

Le mariage Hess-Trudel célébré au Précieux-Sang

NORWOOD — Le samedi 2 février, en l'église du Précieux-Sang de Norwood, le R. P. A. Lemoine, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Solange Trudel et de M. Joseph W. Hess, de Juneau, Alaska.

La mariée est la fille aînée du Dr et de Mme Jean-J. Trudel; le marié est le fils de Mme Alice Hess et de feu M. Derl Hess, de Benton, Penn.

La mariée, accompagnée de son père, était revêtue d'une robe style "directoire", en peau de soie blanche, le corsage était brodé de perles, la longue robe en lignes simples avait une traîne aérienne et les manches se terminaient en pointes de lis. Son voile trois-quarts était retenu par une petite couronne. Son bouquet était de gardénias et hyacinthes blanches.

La soeur de la mariée, Mme Hubert-A. Préfontaine, était dame d'honneur. Elle était revêtue d'une robe trois-quarts de satin bleu ciel et portait une cascade de roses et d'hyacinthes roses.

M. Louis Chevrier, oncle de la mariée, était garçon d'honneur. M. Hubert-A. Préfontaine était huissier.

Mlle Fabiola Desrosiers chantait le "Panis Angelicus, l'"Ave Maria" et "On this day, O beautiful Mother. Mme O. Bourbonnière touchait l'orgue.

Après une réception chez les parents de la mariée, M. et Mme J. W. Hess partirent pour un voyage de noces à Vancouver et, de là, à Juneau, Alaska.

— L'énergie est la vertu la plus nécessaire pour faire son chemin dans le monde.

EMERSON.

Réunion annuelle à l'Institut Coll. St-Joseph

Le dimanche 24 février prochain, l'Institut Collégial St-Joseph ouvrira ses portes à 2 h. pour recevoir toutes ses "Anciennes" et leurs amies.

S. Exc. Mgr Maurice Baudoux chantera le salut du T. S. Sacrement à 5 h. La cérémonie sera suivie d'un souper.

Tous les ans, l'exécutif réitère son invitation aux Anciennes, mais elle n'en n'est pas moins chaleureuse parce que renouvelée: toutes celles qui ont suivi des cours à l'Institut, y compris les musiciennes, sont cordialement attendues.

(Communiqué)

Retraites fermées

680, rue Langevin; tél.: 20-1422

Deux bonnes retraites en anglais dans le cours de la semaine dernière. Le lundi 11 février, une retraite est commencée à 9 heures de l'avant-midi pour se terminer le 13 au matin et, en fin de semaine, les élèves du grade XII de l'Académie St-Joseph.

Du 19 au 21 février aura lieu la retraite annuelle des dames de la ville de Winnipeg ou de St-Boniface. S'il y avait des dames d'ailleurs qui voudraient se joindre à ce groupe, elles seront les bienvenues.

Il n'y a pas de doute qu'il est plus difficile de faire une retraite fermée sur semaine, à cause de la difficulté qu'ont certaines mamans de se faire remplacer au foyer. Nous comprenons cela, mais, toutes nos fins de semaines, à partir de la semaine prochaine, sont consacrées aux hommes, dont plusieurs travaillent sur semaine. Nous savons que c'est un sacrifice que nous demandons à ces bonnes dames, qu'elles fassent ce sacrifice pour le succès de toutes nos retraites. Le sacrifice et la prière sont si puissants sur le Coeur du bon Jésus!

Nous vous donnerons un peu plus tard la série complète des retraites jusqu'au mois de juin. Plusieurs nous ayant demandé la liste des retraites jusqu'à Pâques, nous nous empressons aujourd'hui de répondre à leur demande. Une retraite bien importante est bien celle des fiancés. Nous avons l'intention en mai d'organiser pour les couples mariés — une journée de retraite que nous appelons "Retraite conjugale". Nous en fixerons la date plus tard.

Pour le moment, prions les uns pour les autres et que la Vierge du Cénacle veillent sur sa maison, sur les retraitants qu'elle reçoit et sur les prédicateurs qui se dévouent à cette oeuvre.

Prochaines retraites

FEVRIER

15-17: Académie St-Joseph (grade XII).

19-21: Dames de la ville: Basilique, Sacré-Coeur, Précieux-Sang, Ste-Famille, St-Emile et St-Eugène.

22-24: Couvents de Ste-Agathe et du Sacré-Coeur.

26-28: Dames de Haywood, St-Claude, Somerset, St-Norbert, St-Léon, St-Adolphe, Lourdes, Ste-Rose-du-Lac, Ste-Amélie, La Salle, Ste-Agathe et Laurier.

MARS

1-3: Hommes d'Ile-de-Chênes, Otterburne, St-Pierre, Vassar, St-Malo, Woodridge, St-Labre, South Junction, St-Laurent, St-Ambroise, Aubigny et Richer.

5-7: Dames de St-Jean-Baptiste, Letellier, St-Joseph, Morris, Ste-Elisabeth, Ste-Anne, La Broquerie, Lorette, Fannystelle, Richer et Ste-Geneviève.

8-10: Chevaliers de Colomb du Conseil Norwood.

12-14: Dames de Dunrea, Mariapolis, Bruxelles, St-Alphonse, St-Lupicin, Aubigny, St-Ambroise, St-Laurent, St-Georges et Pine Falls.

15-17: Chevaliers de Colomb du Conseil St-Boniface.

19-21: Dames d'Ile-de-Chênes, Otterburne, St-Pierre, St-Malo, Vassar, Woodridge, St-Labre et South Junction.

22-24: Jeunes filles de langue française (générale).

26-28: Hommes de St-Jean-Baptiste, Letellier, St-Joseph, Morris, Ste-Elisabeth, Ste-Anne, La Broquerie, Lorette, Ste-Geneviève, St-Norbert, St-Adolphe, Ste-Agathe, Fannystelle et La Salle.

29-31: Aviateurs de langue française.

AVRIL

1-3: A être annoncée plus tard.

5-7: Hommes et aviateurs de langue anglaise.

8-10: Chevaliers de Colomb de Transcona.

17e assemblée de la Caisse populaire belge

La Caisse populaire belge du Sacré-Coeur, l'une des plus prospères au Manitoba, a tenu sa 17e assemblée annuelle dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur, 501, rue Plinquet, St-Boniface. Seuls les Belges et les Hollandais du Winnipeg métropolitain peuvent devenir membres de la Caisse populaire belge.

Les résultats de l'année 1956 ont été des plus satisfaisants. Durant l'année, la Caisse a accepté 71 nouveaux membres, ce qui porte le total à 684 membres.

Le rapport financier indiquait une augmentation des dépôts et parts de $14,885.10, et l'actif total à date est de $317,117.12. Cinquante-huit prêts au total de $108,679.00 ont été placés durant l'année.

Les membres présents à l'assemblée annuelle ont voté un intérêt à 4.5 pour-cent sur les parts et un pourcentage de 2.5 sur les dépôts a été décidé.

Les nouveaux officiers élus au conseil d'administration sont: M. Robert Bockstael, président, Mme A. Beernaerts, MM. J. De Schampheleere, Albert Cheys, Joe Sergeant, Siebe Van der Zweep et Maurice Daeninck.

M. Ray Bernaerdt a été de nouveau désigné gérant par le conseil. Il commence son 18e terme dans cette fonction.

Font partie du conseil de surveillance: MM. Armand Taillieu, Andrew Bellens et Joe Daeninck. MM. George Dhaene, William Vis et Emile De Meyer ont été nommés membres du comité de créance. M. De Meyer en est à son 18e terme.

Pour clore la soirée, un film fut présenté "Till Debt do us part", et des rafraichissements furent servis par les dames de la Caisse populaire.

In memoriam

M. l'abbé A. Sabourin

Il y a un an déjà, le Manitoba catholique et français pleurait chaudement la disparition de M. l'abbé Adonias Sabourin. Malgré la température inclémente, ce jour-là, l'église de St-Pierre pouvait à peine contenir la foule qui assistait à son service. Tous regrettaient pieusement un grand et cher disparu.

En plus des dons de sa vie, de sa générosité et de ses talents, à sa mort, il offrait encore une aide pécuniaire très substantielle au Collège et au Séminaire de St-Boniface. Ainsi son oeuvre apostolique se continue.

Mais vite parti, vite oublié! L'ingratitude du coeur humain! Mardi dernier, à son service anniversaire à St-Pierre, très peu ont su témoigner leur reconnaissance et charité. Les élèves du couvent, les religieuses et quelques personnes étaient témoins d'un petit service sans catafalque.

Il a vécu une vie forte, courte, mais remplie: ses yeux se sont fermés sur une terre étrangère, mais son souvenir devrait rester toujours parmi celui des héros qui firent le sacrifice suprême pour la victoire de notre cause catholique et française au Manitoba.

RECONNAISSANT.

M. l'abbé C.-N. Deslandes

La mort ramène à la surface, souvent pour une dernière fois, ceux que l'âge ou la maladie avaient immobilisés. A côté des morts inattendues, il y a la catégorie de ceux qui se désintègrent lentement et dont la vie s'éteint comme celle d'un ruisseau détaché de sa source. A ceux-là Dieu accorde le temps de se préparer, dans le silence et parfois l'oubli, au jour fatidique. Il leur reste la prière et la conviction graduelle de pouvoir encore servir en offrant leurs souffrances et leur isolement pour leurs frères nécessiteux.

Mgr Béliveau était de ceux-là, ainsi que M. l'abbé Deslandes qui vient de mourir après de longues années de maladie. La valeur de ces vies douloureuses ne peut se mesurer au niveau humain. Elles s'apparentent à l'Agonie et au Portement de la Croix, aux longues heures de garde des cloîtres, à l'humble patience des reclus. Heureux ceux pour qui souffrent et paient ces âmes généreuses!

M. l'abbé Deslandes a passé plus de quarante années de sa vie au diocèse de St-Boniface. Il a été curé-missionnaire dans le secteur Pinewood—Rivière-la-Pluie, procureur à l'archevêché, directeur du Petit Séminaire, aujourd'hui disparu, directeur du Collège de Gravelbourg, chapelain à l'hôpital St-Boniface, curé des paroisses de Fannystelle et St-Norbert. C'est, je crois, au Petit Séminaire de St-Boniface qu'il a donné sa mesure. Son amour pour la jeunesse, son zèle pour le service de Dieu, son infini respect pour le sacerdoce trouvèrent là leur pleine expression. Il se donna à cette oeuvre avec toute la générosité dont il était capable. Sa pensée constante était de former les jeunes hommes qui lui étaient confiés en vue des hautes responsabilités qui les attendaient Aucun de ceux-là n'oubliera la sollicitude de leur directeur. Chaque soir, avant le repas, M. Deslandes parlait à ses élèves durant un quart d'heure. Encore là, les auditeurs devenus hommes se souviennent de ces causeries intimes sur le don intégral de soi et des conséquences les plus variées: tout se ramenait, comme le pensait la sainte de Lisieux, à l'amour. Et la sincérité de cette âme ardente était telle qu'elle entrainait l'adhésion.

C'est ce souvenir d'abnégation totale qu'a laissé dans l'esprit de ceux qui l'ont connu, ce pèlerin de l'Absolu, ce prêtre fervent dont toute la vie a été un hommage à Dieu et une leçon pour nous.

A. d'ESCHAMBAULT, ptre

St-Lazare

Çà et là

L'Union des Fermiers a tenu son assemblée annuelle le 30 janvier. Voici les noms des officiers élus: président, M. Frank Dale; vice-président, M. Eugène Simard; secrétaire-trésorière, Mme Antonio Deschambault; directeurs, MM. Honoré Plante, Louis Huberdeau, Arthur Fenez, Frank Wilson, Mmes Thomas Dale et Howard McDonald.

MM. Réginald Chartier et Raoul Huberdeau sont allés à Winnipeg pour assister à la convention des commissaires.

M. et Mme Léo Mazerolle, de Minnedosa, étaient de passage à St-Lazare.

M. et Mme Russel Bishop et leur fille, Rébecca, de Frobisher, Sask., ont visité leurs parents et amis.

MM. Réginald Chartier et Joseph Deschambault et Mlle Anna Deschambault sont allés à Ste-Rose-du-Lac.

M. Adrien Roy et son fils, Pierre, et M. Labossière, de Radville, visitaient leurs parents et amis.

Les Soeurs de la Présentation de Marie étaient heureuses d'avoir la visite de leur mère provinciale, la Rév. Sr M.-Lutgarde.

Nous avons eu une partie de cartes au profit du club 4-H, à l'auditorium de l'école. Tous les joueurs étaient heureux de leur belle veillée.

Naissances

Le 1er février: un fils, à M. et Mme Léon Dupont; un fils, à M. et Mme Edgar Tétreault.

Nos malades

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mlles Claudette, Paulette et Gracia Chartier, patientes à l'hôpital de Birtle.

Nous sommes heureux d'apprendre que Mlle Edith Péloquin et M. Paul Huberdeau sont mieux à la suite de soins reçus à l'hôpital de Birtle.

Ste-Anne-des-Chênes

Partie de cartes

Nous avons eu, le samedi 26 janvier, une intéressante partie de cartes à la salle paroissiale, organisée par les dames auxiliaires au profit de notre hôpital. Il y eut jeux de cartes, bingo et vente de paquets de surprise. Un goûter termina la soirée.

On réalisa la somme de $125. Grand merci aux organisatrices.

Nos malades

Nous sommes heureux d'apprendre que Mme Robert Arbez est en convalescence chez sa mère, Mme Joseph Girard, de St-Boniface, après avoir subi une opération et avoir été hospitalisée pendant plusieurs jours.

Mme Eugène Champagne est patiente à l'hôpital de Ste-Anne depuis plusieurs semaines.

M. Joseph Champagne est de retour à la maison depuis quelque temps, après avoir subi une opération à l'hôpital St-Boniface.

La Rév. Sr M. Lussier, qui était en repos à St-Boniface pour cause de maladie depuis un mois, a repris sa classe. Mme A. Charrière remplaçait la Soeur Lussier durant son absence.

Çà et là

Mme Joseph Girard, de St-Boniface, visitait ses filles à Ste-Anne. Elle était accompagnée de Mme R. Arbez.

M. et Mme Joseph Champagne ont le plaisir d'avoir la visite de leurs fils, Rodolphe, membre de l'aviation, de l'Ontario, Roger et Albert, employés dans le nord.

Mme William Prairie, de New Wesminster, C.-B., était de passage chez sa belle-soeur, Mme Edmond Vandal.

Un cours de couture de l'Extention Service sera donné très prochainement dans la paroisse. Epérons qu'un bon nombre de dames en profiteront.

Mlle Lorraine Bérard, fille de M. et Mme Grégoire Bérard, a été transférée de son emploi à une succursale à Vancouver.

M. Robert Arbez a été réélu, par acclamation, commissaire d'école pour le district de Ste-Anne de l'église.

M. Tobie Perrin a été nommé syndic au mois de janvier.

Partie de cartes

Les dames de Ste-Anne de la paroisse organisent, pour le 24 février, une partie de cartes au profit des oeuvres paroissiales. Il y aura, en plus des cartes, un concours d'amateurs pour les résidants de la paroisse. De beaux prix en argent seront distribués aux gagnants. Pour le concours, prière de s'inscrire à la secrétaire, Mme C. Gauthier, de Ste-Anne. Le tout se terminera par un succulent goûter. Venez vous amuser les jeunes.

Statistiques

Il y eut, dans l'année 1956, 35 baptêmes, 10 mariages et 11 sépultures.

Baptêmes

Le 6 janvier: Marie-Berthe-Diane, fille de M. et Mme Edmond Vielfaure (Hélène Jolicoeur), née le 31 décembre. Parrain et marraine, Lucien et Berthe Jolicoeur.

Le 27 janvier: Louise-Irène-Marie, fille de M. et Mme Maurice Perrin (Anna Archambault), née le 15 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Gagnon.

Félicitations au docteur et à Mme P. F. Doyle à l'occasion de la naissance d'une petite fille à l'hôpital St-Boniface.

Curling

Voici les résultats du bonspiel pour les dames: 1ère série — 1er prix: Mme A. Charrière, chef d'équipe, Mme Y. Lévesque, Mlle Y. Pattyn et Mme G. Préfontaine; 2e prix: Mme D. McDougald, chef d'équipe, Mme L. Théberge, Mlle I. Smith et Mme N. Giesbretch; 3e prix: l'équipe de Mme O. Friesen, de Steinbach; 4e prix: l'équipe de Mme Kreulzer, de Steinbach; 2e série — 1er prix: l'équipe de Mme A. Kroeker, de Steinbach; 2e prix: Mme R. Charrière, chef d'équipe, Mme J. Frunk, Mme C. Rivard et Mlle T. Wisner; 3e prix: Mme J. Champagne, chef d'équipe, Mlle B. Poole, Mme E. Petura et Mme J. Fiola.

Le plus gros pointage par manche fut atteint par l'équipe de Mme J. Champagne.

Nos amatrices du curling ne se sont pas contentées de remporter les honneurs à Ste-Anne. Deux équipes se sont rendues à Steinbach pour remporter les prix suivants: 1ère série, Mme I. McDougal, chef d'équipe, Mme J. Champagne, Mme L. Théberge et Mme A. Charrière; 2e série, Mme A. Massicotte, chef d'équipe, Mme R. Charrière, Mme Y. Lévesque et Mme R. Chèvrefils.

Les hommes ont eu leur bonspiel durant la semaine du 11 février. Nous vous donnerons des nouvelles à la prochaine chronique.

Intérêt des paroissiens de N.-D.-de-Lourdes à la vie de leur Conseil

N.-D.-D-LOURDES — Le Conseil du village tint son assemblée annuelle, le 5 février dernier. Plus de 40 personnes étaient présentes, ce qui montre l'intérêt des contribuables.

Le secrétaire, M. Joseph Bazin, donna lecture des minutes et du rapport financier de l'année écoulée; l'approbation de l'assemblée fut accordée unanimement à ces rapports.

M. Louis Fouasse était le membre sortant de charge. Deux candidats furent nommés par l'assemblée, MM. Henri Gaultier et Josaphat LeNéal. Un vote, pris par bulletin secret, choisit M. J. LeNéal pour un terme de 3 ans.

Le comité pour 1957 est donc ainsi composé: président, M. Josaphat LeNéal; autres membres, Meinrad Roch et Louis Dupasquier. M. Fernand Savoie fut nommé secrétaire-trésorier, en remplacement de M. Joseph Bazin, démissionnaire.

Après de sincères remerciements à M. Joseph Bazin pour les services qu'il a rendus pendant les 25 dernières années au secrétariat du Conseil du village, à M. Louis Fouasse, qui vient de terminer son terme, à la nombreuse assistance, l'assemblée fut ajournée.

St-Emile

Les dames auxiliaires de la paroisse Ste-Marie, de St-Vital, tiendront une vente de pâtisseries dans l'après-midi du dimanche 17 février. Le café sera servi entre 2 h. et 4 h. Cette vente aura lieu à la salle paroissiale, située sur le chemin Ste-Marie, à l'angle de la rue Vivian. Bienvenue à tous.

Chronique de CKSB

Dimanche prochain, l'archidiocèse de St-Boniface sera honoré de la présence du délégué apostolique, S. Exc. Mgr Giovanni Panico. Le poste CKSB radiodiffusera la messe pontificale directement de l'église mère du Manitoba et le délégué du St-Siège au Canada adressera la parole aux nombreux auditeurs qui ne manqueront pas d'être à l'écoute à compter de 10 h. 30 a.m.

Au cours du mois de mars, plus précisément le jeudi 14 mars, aura lieu la réunion annuelle du poste CKSB. Faites-vous donc un devoir d'assister . . . votre présence indiquera que le flambeau que vous avez allumé il y a plus de 10 ans est encore bien vivant. D'ailleurs, le poste c'est l'affaire de tous.

La perle de la semaine . . . un annonceur présentant un extrait du répertoire d'un jeune artiste, déclama: "cette 'maladie' est tirée de . . ." Dans l'espoir de trouver de nouvelles perles et de nouveaux bijoux, voyons ce qui passera sur nos ondes la semaine prochaine:

Le dimanche 17 février, à 10 h. 30, messe pontificale à la basilique. Le délégué apostolique, S. Exc. Mgr Giovanni Panico, adressera la parole.

Le lundi 18 février, à 7 h. 30 p.m.: "Autour de nos clochers". Deuxième visite à St-Ambroise. A 8 h. 30 p.m., le "Petit théâtre" présente "Le capitaine Ulysse". A 9 h. 30, "Les idées en marche": sujet, "Le patron devrait-il ouvrir ses livres aux employés?"

Le jeudi 21 février, à 7 h. 30 p.m., "Le choc des idées": "L'agriculteurs et l'ouvrier, jusqu'à quel point leurs intérêts économiques coïncident-ils?"

A noter

Du lundi au vendredi, de 2 h. à 2 h. 30 p.m., les succès de la chansonnette.

De 2 h. 30 à 3 h., concert de musique vocale, et instrumentale classique et semi-classique.

Surplus budgétaire

La ville de St-Boniface a terminé l'année 1956 avec un surplus de $21,623. A son assemblée mardi soir, le conseil a complimenté le trésorier de la ville sur l'excellence de son rapport.

L'échevin Henri Boisselle, président du comité des finances, a déclaré que la position financière favorable de la ville était le résultat de la coopération des départements et de leur souci de demeurer dans les limites de leurs budgets.

Le conseil a félicité Raymond Brunel, du club de hockey Canadien de St-Boniface, pour être le premier joueur dans le hockey junior à obtenir 100 points en une saison. Il a aussi souligné son bel esprit sportif sur la glace et en dehors du jeu.

Ouverture de l'hôpital de St-Claude le 17 février

ST-CLAUDE — Le dimanche 17 février, à 2 h. de l'après-midi, les portes de l'hôpital seront ouvertes pour tous ceux qui désirent venir voir le beau travail qui a été accompli tout autant par Pratt et Lindgren, architectes, que par M. John Hoffman, contracteur.

Le comité de l'hôpital de St-Claude doit être félicité pour ce qui a été accompli avec le montant limité d'argent disponible. L'hôpital aura une capacité de 13 lits avec 17 lits en cas d'urgence. Considérant la beauté de l'intérieur, les commodités modernes, il sera presque un plaisir d'être malade et d'aller y séjourner.

Statistiques paroissiales

Il y a dans la paroisse 1202 catholiques romains et 20 catholiques grecs ou ruthènes, faisant un total de 263 foyers.

Durant l'année, 65 personnes ont quitté la paroisse; 24 autres y sont venues.

Il y eu[t] 32 naissances, 3 décès et 3 mariages de la paroisse même.

Il y a pour le moment 30 instituteurs ou institutrices de la paroisse qui enseignent soit à St-Claude ou en dehors.

Le bingo hebdomadaire du mercredi soir continue en augmentant tous les mercredis. Des prix d'un total de $110.00 en argent comptant sont actuellement donnés chaque fois avec un prix additionnel de $100.00, qui est offert pour une carte complète en un montant de numéros déterminé (58 pour cette semaine).

Sympathies

La paroisse offre ses sympathies sincères à Mme Félix Le Floch, qui a été éprouvée par la perte de son père, M. Elie Dagesse, de Haywood, décédé le dimanche 10 février.

Haywood

Bonspiel

Le temps est toujours très favorable au curling. Voici le résultat du bonspiel: 1ère série — 1er prix, Louis Hébert, Emile Robidoux, Eugène Souque et R. Jackson, de Haywood; 2e prix, Reg Tibbett, Paul Faubert, Ross Tibbett et Jos. Blanchard, d'Elm Creek; 2e série — 1er prix, Félix Magne, Georges Pachet, Mmes Félix Magne et Jos. Magne, de St-Claude; 2e prix, Fred Skinner, F. Orr, A. Havard et J. Murray, d'Elm Creek; 3e série — 1er prix, G. Rocan, E. Magne, M. Leroux et R. Laurent, de St-Claude; 2e prix, A. Labossière, Jos. Lapointe, Ed Picton et D. Dupasquier, de Haywood.

Le bonspiel de la coopérative commença le 10 février. Bonne chance aux joueuses de curling!

Ça et là

Le dimanche 20 janvier, M. et Mme Charles Gautron et leurs fils, de St-Vital, vinrent rendre visite à Mmes Georges et Gaston Souque et P. Gautron.

A l'hôpital St-Boniface est décédé, à l'âge de 86 ans et 4 mois, M. Elie Dagesse.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à nos malades hospitalisés, Mme Pierre Hébert et M. Henri Viallet.

Mme Armand Labossière est partie en voyage à New Westminster, C.-B., où elle visite son père, M. Emile Poirier, et sa soeur, Elizabeth.

Le dimanche 3 février, M. et Mme Georges Souque et Mme B. Gautron rendirent visite à Mme Rudolph Tarko et à ses enfants, de Rathwell.

Mme Albert Dubois visite ses parents à Winnipeg durant la fin de semaine.

M. Roy McMillan était de passage à Haywood pour la fin de semaine.

Baptême

Le 8 février: Béatrice-Marie-Rosabelle, fille de M. et Mme Emile Fay, née le 7 janvier à l'hôpital de Notre-Dame-de-Lourdes. Parrain et marraine, Georges Fay et Marie Rosset.

Saint-Labre

Partie de cartes

La partie de cartes du 17 janvier, organisée par les familles Henri Grenier, Antoine Gauthier et Robert, fut un succès, malgré le froid intense et l'assistance peu nombreuse. Les recettes s'élevaient à $58.00.

Les gagnants des prix de cartes furent: dames, Mlles Laurette Grenier et Hélène Gisiger; hommes, MM. Claude Adam et Edmond Gauthier. Les prix de rafle échouèrent à MM. Roland Poiron ($5.00) et Donat Gagnon (une chemise d'homme). Le prix d'entrée fut gagné par M. Fernand Gérardy.

Merci spécial aux organisateurs et à tous ceux qui sont venus les encourager.

Nouveau syndic

Nous souhaitons bonne chance à M. Marcel Dubois qui a été élu syndic, remplaçant M. Hubert Ross.

Décès de M. Beaulieu

Le 1er février est décédé à l'hôpital, après une longue maladie, M. Joseph Beaulieu, de Florze, Man. Il était âgé de 76 ans.

Les funérailles eurent lieu dans l'église de St-Labre, le 5 février, parmi une nombreuse assistance. Le service fut chanté par M. l'abbé Ubald Lafond.

M. J. Beaulieu est né à St-Valérien, P.Q. En 1903, il vint s'établir à Florzé, Man., et y résida jusqu'à sa mort.

Il laisse dans le deuil deux frères, Henri, de la province de Québec, et Nazaire, de Florze, et une soeur, Mme Goulet, de Québec.

Les porteurs étaient les neveux du défunt: MM. Alex. Tomshack, Arthur, Philippe, Edouard, Valier et Emile Beaulieu.

Remerciements

La famille Beaulieu remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par prières ou assistance aux funérailles.

Les puits d'huile les plus prospères de l'Ouest canadien



Inspirés par la découverte Leduc, il y a dix ans, les marchands d'huile commencèrent un programme d'exploration qui a amené de nombreuses découvertes importantes dans l'Ouest canadien. A la fin de 1956, l'Ouest comptait près de 10,000 puits pétrolifères en opération, alors qu'à peine 400 puits existaient au temps de la découverte Leduc.

Mme Corinne Bérard, de St-Joseph, vient de mourir à l'âge de 81 ans

ST-JOSEPH — Le dimanche 20 janvier est décédée, à l'hôpital St-Boniface, Mme Corinne Bérard, âgée de 81 ans. Elle était l'épouse de feu M. Louis Bérard. La dépouille mortelle fut transportée à St-Joseph où un grand nombre de parents et d'amis vinrent prier pour le repos de son âme et lui rendre un dernier hommage. Le service, chanté par M. l'abbé R. Roy, curé, eut lieu le mardi 22 janvier, à 10 h.

Née à Oconto, Wisconsin, le 11 juillet 1876, Mme Bérard vint à St-Joseph dès sa jeune enfance, et y demeura toute sa vie. Elle eut 14 enfants, dont 8 sont encore vivants: Clémentine (Mme Rosaire Comeau), de St-Vital, Blanche (Mme Laurent Delorme), de St-Joseph, Euclide, de Winnipeg, Eugène, de Somerset, Emilie (Mme Léo Jubinville), de Letellier, Antonin, de Winnipeg, Edmond, de Transcona et Maurice, de St-Joseph; une soeur, la Rév. Sr Jean-Baptiste, des Saints-Noms de Jésus et de Marie, de St-Pierre; deux frères, Wilfrid Daneault, de St-Boniface, et Roch, de St-Joseph, ainsi que 36 petits-enfants et 47 arrière-petits-enfants.

Remerciements

Les membres de la famille Bérard désirent remercier spécialement les Soeurs Grises de l'hospice pour leurs bons soins durant la dernière maladie de leur mère, et aussi toutes les autres personnes qui leur ont témoigné de la sympathie.

Otterburne

Partie de cartes

La partie de cartes du dimanche 10 février, a été un succès sous tout rapport: bonnes recettes, amusements "enlevants", musique par l'orchestre de la Maison St-Joseph (Laurent Larouche, Henri Fortier et Georges Gareau), etc. Un gros merci aux familles du nord-est de la paroisse qui ont organisé cette soirée.

Les heureux gagnants des prix furent: prix des cartes, Mme Aurèle Lacasse et M. Omer Poirier (chacun $1.00, don de M. Gérard Vermette); prix de présence, M. Fernand Laurencelle et Mlle Rita Proulx (chacun $1.00, dons de MM. William Musick et Emile Roy); bingo, le R. P. A. Denis, C.S.V., curé, Mme J.-Yves Carrière, Mlles Anne-Marie Carrière (poupée, don des Soeurs Petites Missionnaires de St-Joseph), Doris Proulx et Anita Gobeil, MM. C.-Auguste Roy, Fernand Laurencelle, Joseph Poirier et Toussaint Carrière; prix de tirage, M. Denis Gobeil (don de $15.00), M. Joseph Laroche (volaille, don de M. Donat Carrière) et M. Antonio Roy (valeur de $3.00, don de M. Jean-Marie Ganon).

Un oubli d'un important détail de la partie de cartes organisé par les Liqueurs du Sacré-Coeur consiste dans la non-publication de liste des donateurs de prix. Elle se dresse comme suit: MM. Léo Carrière et Aurèle Lacasse, chacun $5.00; Eugène Genest, $3.00; Alex. Bell, $2.75; Gédéon Brisson, J.-H. Desrosiers, Gérard Gobeil, C.-Auguste Roy et Antonio Roy, chacun $2.00; Antoine Morin et Rosaire Roy, chacun $1.50; Edouard Gobeil et Mme Eva Genest, chacun $1.00.

A cause de circonstance imprévue, on est obligé de devancer la prochaine partie de cartes. Elle aura lieu le dimanche 17 février. Les familles du nord de la rivière sont à l'organiser. Si vous désirez passer une agréable soirée en compagnie de vos amis et parents, ne manquez pas d'assister à cette soirée. Ce groupe nous ménage tous les ans des surprises. Bienvenue à tous!

La Caisse populaire de Laurier possède un actif de plus de $55,000

LAURIER — Le jeudi 7 février se tenait en notre salle paroissiale l'assemblée annuelle de la Caisse populaire. L'actif s'élève maintenant à plus de $55,000, les prêts en cours à près de $50,000, c'est dire que la Caisse rend un grand service à notre district.

M. Alphonse Bouchard fut réélu président; M. Edgar Boisvert, vice-président; M. Paul Delaurier, un des directeurs. Furent élus sur le comité de surveillance: MM. Léon Saquet, Elie Duruisseau et Emile Gamache; sur le comité de crédit: MM. H. Gamache, J. Callarec et Philippe Bouchard.

Le prix d'entrée échoua à M. Fred Van Humbeck. Les demoiselles du Club de couture, aidées de Mmes H. Deremiens, J.-B. Lapointe et P. Bouchard, servirent le goûter.

M. l'abbé M. Pierquin porta la parole, ainsi que M. G. Frossais, inspecteur des Caisses. Mlle Marie Deremiens continuera comme dévouée gérante. Mme P. Frossais nous visitait pour la première fois et nous espérons la revoir.

Quelques vues terminaient une soirée bien réussie.

Dunrea

Va-et-vient

M. et Mme Alfred Paradis, accompagnés de leur jeune fils, Paul, se sont rendus à Storthoaks, dernièrement, pour assister aux funérailles de M. Edouard Paradis.

M. et Mme René Côté recevaient avec plaisir, en fin de semaine, la visite de M. et Mme Fortunat Lanoix et de leurs deux fils, Edmond et Denis, de St-Norbert.

M. Papageorgiou et sa fille, Dr Doreen Papageorgiou, de Winnipeg, visitaient M. le docteur Yves Joubert, le dimanche 10 février.

Veillée

On nous annonce une veillée très intéressante, organisée par les jeunes, pour tout le monde à ce qu'il paraît à l'occasion de la St-Valentin. La soirée aura lieu le dimanche 17 février. Il y aura en même temps une exposition de livres; ce sera une bonne occasion pour se procurer de la bonne lecture.

Baptême

Le 2 février: Joseph-Armand-Claude, fils de M. et Mme Norbert Fortier. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Bisson, oncle et tante de l'enfant.

Conseiller

M. Louis Saquet fut réélu sur le comité du village à l'assemblée annuelle tenue à Laurier le 5 février.

Hockey

Après une défaite de 4 à 1 à Kelwood le 2 février, nos jeunes de moins de 12 ans ont égalisé 2 à 2 au hockey à Laurier, le 9 février.

Entrée au noviciat

Nous souhaitons persévérance et bonheur à Mlle Aline Gingras qui est entrée au noviciat des Soeurs Grises, à St-Boniface, le 6 février.

Un nombre imposant de parents et d'amis se réunissaient le 4 février chez M. et Mme Hubert Delaurier pour lui présenter nos voeux bien sincères. Aline remercia ses amis et nous assura d'une prière quotidienne pour les siens et la paroisse de Laurier.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Les Jaguars à Ste-Agathe

Dans l'après-midi du 3 février, le club des Jaguars se rendit à Ste-Agathe. Après la défaite de 6 à 4 que nous avions subie au Juniorat, le vendredi précédent, nous avions hâte de rencontrer les champions.

Dans la partie de dimanche, notre ami Paul St-Hilaire donna l'élan vers la victoire en comptant le premier but de la partie, ainsi que trois autres points dans les périodes suivantes. Guy Lavallée, notre étoile filante, réussit à détendre quatre fois le filet adverse par des lancers foudroyants. Il dut cependant accepter deux punitions mineures. Robert McDonald compta un but et assista cinq fois ses coéquipiers. Un but et trois assistances furent réussis par Claude Lacasse. Il restait à peine 45 secondes de jeu lorsque Marc Alarie, de Ste-Agathe, haussa le pointage de trois à quatre pour son équipe. Résultat final: Jaguars 10, Ste-Agathe 4.

Après la partie, un succulent goûter nous fut servi, à la patinoire. Merci sincère à M. l'abbé P. Deschênes et aux paroissiens de Ste-Agathe pour leur chaleureux accueil et merci à M. Robert Arbez, de Ste-Anne, pour nous avoir si aimablement prêté son automobile.

Jaguars: Guy Lavallée (capitaine), Claude Lacasse, Robert McDonald, Henri Beaupré, Paul St-Hilaire, Benoit Rémillard, Gabriel Roy, Constant Painchaud, Albert Aimé, René Courcelles, Léo Bosc et Pierre Marcon.

Ste-Agathe: Donat Alarie (capitaine), Allan McDonald, Marc Alarie, Gilles Alarie, Bernard Aubry, Lionel Joyal, Paul-Aurèle Lemoine, Harold Rochon, Richard Dorge, Aurèle Dorge et Bernard Lécuyer.

Pierre MARCON,
Méthode.

• • •

Etoiles contre Welwood

Le 3 février, les Etoiles du Juniorat de la Ste-Famille remportèrent leur quatrième victoire de la saison. Ils s'élancèrent à l'attaque contre le club de Welwood Community Club, dimanche après-midi. Le pointage final fut de 3 à 1. Les compteurs furent, pour le Juniorat: Daniel Delaurier, André Girard et Robert Pelletier. André Girard, notre défense, a compté le but gagnant. Il ne faudrait pas oublier de mentionner notre gardien de but, Raymond Labelle, qui sut bloquer deux lancers parfaits. Grâce à lui, nous n'avons subi aucune défaite jusqu'à date.

T. DELAURIER,
Grade VIII.

• • •

St-Adolphe vs Jaguars

Le 8 février au soir, le club de St-Adolphe rencontrait les Jaguars. La température était splendide et idéale pour les joueurs et les spectateurs. Après quelques minutes de jeu, St-Hilaire déjoua le gardien et compta le premier but pour le Juniorat. Animé par ce but, l'adversaire s'est hâté de riposter presque aussitôt. Puis, les Jaguars, piqués au vif, comptèrent un autre but; ainsi se termina la première période. Les deuxième et troisième périodes passèrent sans que l'adversaire ne put compter. La partie, à mon avis, ne fut pas très difficile à gagner pour les Jaguars puisque le compte final fut de 10 à 1. Mais ce n'était certes pas la faute du gardien de but parce qu'il était très vif. Chose digne d'admiration que durant les 60 minutes le jeu fut rapide et très "propre"; ce qui est plutôt rare dans une partie de hockey.

Les compteurs furent Lavallée 3 buts, Lacasse 2, St-Hilaire 2, McDonald 1, Rémillard 1 et Beaupré 1.

Ovide POIRIER,
Méthode.

SEOUL — Les religieux de la Compagnie de Jésus ont procédé en Corée à l'acquisition d'un terrain en vue de la construction d'une université. La mission des Jésuites de ce pays existe depuis trois ans et les religieux espèrent pouvoir débuter leur activité universitaire l'année prochaine.

La Caisse populaire de St-Claude a doublé son actif en onze mois

ST-CLAUDE — L'assemblée annuelle de la Caisse populaire de St-Claude eut lieu, le mardi 5 février, à 8 h., dans la salle Radaz. Soixante-deux membres étaient présents.

M. Laurent Jubinville, président, ouvrit l'assemblée en donnant un rapport complet de l'immense progrès de la Caisse populaire depuis son début. A la première assemblée, au mois d'avril dernier, il y avait 81 membres avec un actif de $21,654.35. Maintenant, il y a 172 membres avec un actif de $53,825.78. Cette augmentation de membres a valu à St-Claude le trophée du concours des sociétaires de la Caisse Centrale.

M. Joseph Lambert, président du comité de crédit, montra dans son rapport que 48 prêts ont été accordés cette année au montant de $39,310.00.

Le rapport du comité de surveillance fut donné par M. Marcel Bellec. Le point culminant de l'assemblée fut le discours très intéressant de M. l'abbé Adélard Couture, directeur et conseiller des Caisses populaires du Manitoba. Il félicita les membres de la Caisse populaire de la part active prise par les directeurs et des merveilleux résultats accomplis. Il insista sur les avantages d'une Caisse populaire dans une communauté comme St-Claude et indiqua toutes les mesures prises par l'Union des Caisses populaires pour protéger les placements des membres.

M. Pierre Frossais

M. Pierre Frossais, inspecteur des Caisses populaires du Manitoba, adressa ensuite la parole à l'assemblée. Il offrit des félicitations pour le progrès accompli durant l'année écoulée et des encouragements pour continuer à aller de l'avant. Il eut des mots aimables pour le travail consciencieux du gérant. Il donna des explications claires et précises sur des questions qui avaient été peu comprises auparavant.

M. Joseph Deroche, gérant de la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Lourdes, donna un aperçu des activités de la Caisse populaire de Lourdes et encouragea les gens de St-Claude à continuer le beau travail déjà accompli.

Suivit l'élection des directeurs pour 1957. Le même comité fut réélu avec l'exception de M. Marcel Bellec au comité de surveillance, qui fut remplacé par M. Albert Bellec.

Woodridge

Deux décès

C'est avec regret que nous apprenions la mort de M. Adélard Vinet, autrefois de Woodridge, décédé le 29 janvier à l'hôpital de Vancouver, C.-B., à l'âge de 67 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, J.-Paul et J.-Albert, de Régina, Sask., et une fille, Mme Rita Cook, de Vancouver.

Le service fut chanté en l'église St-Augustin par le R. P. P. Monohan, O.M.I., le 4 février, et l'enterrement se fit au cimetière Mountain View.

• • •

Le 1er février est décédé M. Joseph Beaulieu, de Florzé, à l'âge de 76 ans. Le défunt laisse dans le deuil une soeur et un frère, de St-Valérien, P.Q., et un autre frère, de Florzé, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le service fut chanté en l'église de St-Labre par M. l'abbé U. Lafond, curé, et l'enterrement se fit dans le cimetière local.

Sympathies

Nous offrons nos plus sincères sympathies à Mme Robert Dupas et à sa famille, de Winnipeg, autrefois de Woodridge, à l'occasion du décès de leur époux et père, décédé subitement à l'âge de 47 ans, à l'hôpital de Winnipeg le 2 février.

Va-et-vient

Les 5 et 6 février, M. l'abbé Henri Perron, visiteur des écoles, a rencontré les élèves de l'école Lafortune.

Le 3 février, M. et Mme O. Rivard ont rendu visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Charles Degagné, de St-Boniface.

M. Frank Gerus et ses deux enfants, Jeanne et Edouard, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine du 3 février en visite chez Mme Frank Gerus.

Le 3 février, Mlle Georgette Nault, de St-Boniface, a rendu visite à son père, M. Alfred Nault.

M. Alphonse Meurrens, de St. Catharines, Ont., a passé la semaine du 5 au 12 février en visite chez ses parents, M. et Mme Alexandre Meurrens.

Le 11 février, MM. Michel Querel et Fernand Vrignon se sont rendus à Vermillon, Ont., en voyage d'affaires.

M. Gilbert Vrignon, accompagné de sa tante, Mme Jos.-E. Beaulieu, et de sa famille, de St-Boniface, ont rendu visite à M. et Mme A. Vrignon, le 10 février.

Le Vent... ...du Sud-Est

La semaine dernière, "Vantard" s'en est pris aux jeunes de St-Pierre et se dit satisfait d'avoir eu de la critique. Il aime la critique et les controverses! Soyez assurés que "Vantard" ne rétracte aucun mot publié dans ce journal, d'autant moins qu'il eut l'approbation unanime des adultes pour son exposé sur la jeunesse. Cependant, pour être honnête envers la jeunesse, si l'on peut justement leur jeter la pierre, il faudrait assurément lapider les adultes. Grave est leur négligence et lourd leur péché.

Les adultes d'une paroisse sont aux jeunes ce qu'est un terrain au grain qui y est semé. Comme dans la parabole, ce terrain est couvert de ronces et d'épines qui font vite d'étouffer le jeune grain. Ce sont les mauvais exemples de l'abus fréquent des boissons alcooliques, des veillées sans fin et sans retenue, du langage dénudé de pudeur et d'un mépris affirmé de l'autorité civile et religieuse.

On déplore le fait marqué que nos jeunes n'ont pas de respect pour leurs aînés. Les adultes disent que les jeunes sont effrontés. Mais qui, je vous prie, mérite leur respect, qui peut l'exiger sans rougir? Qui peut imposer son autorité à ses inférieurs quand il l'a lui-même méprisée dans ses supérieurs? Pour déformer le vieux cantique: ils moissonnent dans les pleurs ce qu'ils ont semé dans trop d'allégresse!

"VANTARD".

Concours JFM

Réponses et gagnantes du concours no 10

Classes 7 à 12:

1. Tu as fait un discours d'apparat.
2. On m'avait demandé de porter la parole.
3. Sans forcer tes talents, tu as su plaire à l'assistance.
4. Scandez quelques vers de cette poésie.
5. Le bon sens l'emporte sur l'esprit.
6. Les grandes pensées viennent du coeur.
7. Il était perdu dans ses réflexions.
8. Il parle avec abondance.
9. Les théâtres sont tout à fait modernes et élégants.
10. Les films sur la guerre sont palpitants.

Classes 4 à 6:

1. Il y a trois mois que je lui ai parlé.
2. Il fallut le renvoyer.
3. Mon ami aurait dû sortir.
4. Tu peux lire ce livre.
5. J'espère pouvoir réussir.

GAGNANTES

Prix offert par le Secrétariat de la province de Québec: **Thérèse Gauthier (10e année), 510, rue Langevin, St-Boniface, Man.**

Prix offert par la supérieure générale des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I.: **Suzanne Favreau (5e année), 533½, rue Langevin, St-Boniface, Man.**

Concours no 13

Nous vous présentons aujourd'hui le treizième d'une série de concours sur la langue française. Ce concours est organisé par les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface et est ouvert à tous les étudiants qui lisent **La Liberté et le Patriote**; seuls les élèves des collèges classiques sont exclus de ce concours.

Des prix intéressants seront offerts chaque semaine aux gagnants. On demande de bien remplir les conditions indiquées plus bas.

Il y aura désormais un prix pour chacune des trois sections suivantes:

a) les classes 4 à 6 inclusivement;
b) les classes 7 à 9 inclusivement;
c) les classes 10 à 12 inclusivement.

CONDITIONS DU CONCOURS

1) **Traduire en bon français le texte suivant.**
2) **Faire parvenir sa copie avant le 22 février à: Les Jeunes Franco-Manitobains, Collège de St-Boniface, St-Boniface, Man.**
3) **Indiquer fidèlement: nom, adresse, école, classe.**

A l'avenir, il y aura une section pour les classes 7 à 12 et une section pour les classes 4 à 6.

Classes 7 à 12:

1. Will you master that problem?
2. I shall be on duty tomorrow.
3. The fight will be long and desperate.
4. Our soldiers port safely.
5. The ship is moving off rapidly.
6. I think we shall have a good crossing.
7. The prisoners met death by the sword.
8. These wonderful events pertain to the army.
9. In the thick of the battle, be brave.
10. The soldiers plundered everything.

Classes 4 à 6:

1. Do not hide in the house.
2. Would you visit my mother?
3. Do not play on the bed.
4. She ran off, giggling.
5. My father stepped into the house.

NOM ....

ADRESSE ....

ECOLE .... CLASSE ....

Vol. 8, No 18 15-2-57

La Maison Saint-Joseph

OTTERBURNE, MAN.

Pensionnat — Ecole supérieure
dirigés par les Clercs de St-Viateur

Cours général (High School)
Grades 9 à 12 inclusivement

Liste d'honneur

Le R. P. Albert Denis, C.S.V., curé de la paroisse d'Otterburne, présida, le lundi 4 février, la 5e lecture de notes de l'année.

Le R. F. Principal fit la lecture des bulletins, de laquelle nous relevons les noms suivants pour notre liste d'honneur du mois de janvier.

Succès

Grade 12: Antoine Gagné, Gilles Marion, Roger Duprey.

Grade 11: Julien Lachance, Roger Phaneuf, Fernand Proulx.

Grade 10: Georges Gareau, Joseph Rioux, Elie St-Jacques, Albert Rioux.

Grade 9: Jacques Audet, Rayald Duprey, Michel Chic, Gilbert Dumont.

Conduite

Grade 12: Laurent Bosc, Roger Gobeil, Lorne Lepoudre, Claude Lussier.

Grade 11: Denis Gobeil, Arcel Girard, Camille Piché.

Grade 10: Alfred Archambault, Arcel Legault, Denis Raffard.

Grade 9: Jacques Audet, Adélard Sénécal, Théodore Roch, Rayald Duprey.

Application

Grade 12: Laurent Bosc, Roger Duprey, Jean-Guy Fillion, Antoine Gagné, Lorne Lepoudre, Claude Lussier, Gilbert Hébert.

Grade 11: Julien Lachance, Denis Gobeil, Camille Piché, Roger Phaneuf.

Grade 10: Albert Rioux, Joseph Rioux, Alfred Archambault, Arcel Legault.

Grade 9: Jacques Audet, Rayald Duprey, Adélard Sénécal, Robert Gomien.

Ce qui élève . . .

Le R. P. Curé accepta de faire l'allocution de circonstance. Après avoir félicité les premiers de classe et les élèves méritants, il leur rappela qu'ils étaient redevables au bon Dieu pour les avantages qu'ils reçoivent en se préparant à être l'élite de demain.

"C'est un honneur, dit-il, de travailler; le travail peut même devenir une conversation avec Dieu si on y apporte les dispositions d'esprit et de coeur nécessaires. Profitez-en pour procurer la gloire de Dieu au maximum et n'admettez dans votre vie d'étudiant que ce qui vous élève."

Les récompenses du mois furent gagnées par Rayald Duprey, Antoine Gagné, Julien Lachance, Albert Rioux et Gilbert Dumont.

Nouvelles et potins

Une sortie de fin de semaine est autorisée pour le vendredi 15 février. L'heure du retour? Dimanche soir, pas plus tard que 9 heures. Et n'oubliez pas de rapporter tous vos billets de tirage; vous avez bien compris, tous vos billets vendus. On espère qu'il y en aura au moins 200 . . .

Les élèves, qui désirent présenter une application pour une bourse universitaire ou départementale, devront y penser bientôt et préparer une entrevue avec le Frère Principal.

Les candidats des bourses "Time" devront avoir terminé leur travail pour le 31 mars.

A la fin de l'année scolaire, les Anciens offriront une bourse à un élève actuel du grade 11 ou du grade 12. Plus de détails vous seront donnés bientôt.

LA REDACTION.

• • •

Chronique des Anciens

L'appui des plus vieux . . .

Un jeune "Ancien", étudiant en philosophie au collège de St-Boniface, y va de sa contribution en faveur de la Bourse des Anciens. Il l'accompagne d'un beau message d'encouragement qu'il me fait plaisir de reproduire intégralement.

. . . "Beaucoup d'anciens, sans doute, doivent avoir déjà répondu à votre appel, et avec plus d'empressement que moi. Mais vaut mieux tard que jamais, et je viens aujourd'hui ajouter ma contribution à celles de tous ces Anciens.

Je vous félicite, vous et les auteurs de cette belle initiative: les Bourses des Anciens. En plus d'aider financièrement vos élèves méritants, ces bourses vont les encourager à poursuivre leurs études universitaires ou autres. Ils vont sentir qu'ils ont "l'appui des plus vieux".

Jusqu'ici, il s'était fait trop peu dans ce domaine. En parcourant, par exemple, l'annuaire de l'Université du Manitoba, nous voyons que nos compatriotes juifs et ukrainiens ont un tas de bourses à offrir à leurs étudiants, tandis que les Canadiens français n'en ont pas ou à peu près pas. Les Bourses des Anciens sont un moyen de remédier à cette situation.

A vous et à tous mes anciens professeurs, mes salutations les plus sincères."

L. A.

Chers amis, je n'ai rien à ajouter à un témoignage aussi éloquent. Je dirai tout simplement que c'est le genre de réponse que nous attendons d'un nombre toujours plus considérable d'anciens dont la sympathie assurera une Association durable, unie et porteuse de fruits.

LE SECRETAIRE.

• • •

Chronique sportive

La partie du 23 janvier mit fin à la fière tenue que nos joueurs avaient affichée depuis le début de la saison. L'école Provencher nous infligea une cuisante défaite au compte de 13 à 5.

Le 27 janvier, nos porte-couleurs se transportaient au Juniorat de St-Boniface pour subir une autre défaite humiliante de 7 à 1. Le seul point de la Maison St-Joseph fut compté par Sylvio Lachance, assisté de J.-G. Fillion.

Courage, les gars!

Roger PHANEUF.

Elie

Partie de cartes

La partie de cartes du dimanche 3 février rapporta la somme de $222.00. Les prix furent gagnés par les personnes suivantes: chez les dames, 1er prix, Mme Grégoire Girard; 2e, Mme Alex. Dufresne; chez les hommes, 1er prix, Carmel Girard; 2e, Léopold Girard.

Un appareil de radio fut gagné par Mme Madeleine Fillion; une coutellerie, par M. l'abbé H. Roy; un ensemble de plume-réservoir, stylo à bille et crayon mécanique, par M. Nick Haidychuk; un billet de $5.00, don de Mlle Winnie Fitzmaurice, par M. Denis Dufour.

Sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de cette partie de cartes, dont les recettes furent versées au profit de l'église paroissiale.

De retour

Mlle Alice Désilets est de retour d'un voyage en Colombie-Britannique et en Californie.

M. Réginald Bernardin est de retour de Californie.

40 ans de mariage

Un groupe de parents se rendaient à St-Jean-Baptiste pour prendre part aux fêtes du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Alphonse Dupuis. Ce sont MM. et Mmes Adonaï, Magloire et Marcel Bernardin, Hector-L. Desilets et Joseph Legault, Mmes Valentine Bernardin, Anita Gillis et Dorothée Tossay, Mlle Stella Bernardin, MM. Georges et Edgar Bernardin.

M. l'abbé P. Donze, de Lourdes, docteur ès-sciences à Rumilly, France

NOTRE - DAME - DE - LOURDES — M. l'abbé Pierre Donze est né le 21 janvier 1918 à Notre-Dame-de-Lourdes, Man., de Louis Donze et de Victorine Dompnier. Ceux-ci vinrent de France en 1895 et y retournèrent en 1920. M. l'abbé Donze n'avait alors que 2 ans. Il lui reste à Lourdes deux grands-oncles, MM. Charles et Jean Augert, plusieurs cousins et cousines.

Le jeudi 13 décembre 1956 dans le grand amphithéâtre de la Faculté des Sciences de Lyon s'est déroulée une très importante soutenance de thèse à l'issue de laquelle M. l'abbé Pierre Donze, professeur au Petit Séminaire de Rumilly a été proclamé docteur ès-sciences avec la mention très honorable à l'unanimité des membres du jury. Ce dernier était composé de 4 professeurs des Facultés des Sciences de Lyon et de Dijon.

La thèse étudie "Le passage de la période Jurassique à la période Crétacée". Problème épineux et assez mal connu que le nouveau docteur traita d'une manière si parfaite que, au dire du jury, tous ceux qui se pencheront sur ces questions devront nécessairement tenir compte des résultats des travaux de M. l'abbé Donze.

Il lui a fallu 8 ans pour mener à bien son ouvrage. Pendant 8 ans, il a parcouru le Jura, les Alpes, depuis la Savoie jusqu'à la Méditerranée, tout le Sud de la France, une partie de l'Ardèche et des Causses, sillonnant ces contrées à la recherche des éléments de son enquête. Il analysa minutieusement de multiples coupes de terrain, recueillit de multiples quantités d'échantillons de fossiles et de minéraux tirés des diverses couches, et, revenu en son laboratoire, après avoir limé les pierres jusqu'à les rendre transparentes sans détériorer leur grain, il analysa au microscope, tous les micro-organismes qu'elles contenaient, utilisant de cette façon une méthode nouvelle en géologie.

C'est ainsi que, petit à petit, sont précisés des faits de l'histoire géologique de cette région jusqu'ici inconnus. Et nous ne parlons pas de tous les livres qu'il étudia pour faire le point de la question avant ses recherches personnelles.

Nous nous faisons un devoir d'exprimer notre admiration devant les résultats de ces activités qui ont nécessité de la part du nouveau docteur un tempérament sportif, un esprit d'initiative incessant et en même temps toutes les qualités qui font les grands savants: humble soumission aux faits, longue patience, acuité, précision de l'analyse, capacité de synthèse.

De telles qualités apparaissent encore plus belles quand elles se trouvent unies à la bonté, à l'affabilité et à des talents incontestables de musicien.

Une fois terminés, les exposés de la thèse principale et de la thèse complémentaire qui portaient sur la "stratigraphie et la tectonique des Alpes", tous les membres du jury se plurent à souligner la valeur exceptionnelle et l'ampleur des recherches et des découvertes de M. l'abbé Donze et c'est pourquoi après l'avoir proclamé docteur ès-sciences, ils souhaitèrent le voir continuer sa collaboration à la recherche scientifique.

A celui qui est désormais un "nom" des milieux savants, nous présentons nos félicitations les plus chaleureuses et nous lui souhaitons une longue carrière scientifique aussi fructueuse que son premier grand travail.

Leçon de lecture et forum à la réunion de l'APM de St-Norbert

ST-NORBERT — La réunion de l'Association des Parents et Maîtres eut lieu à l'école des garçons, le 6 février. 102 personnes étaient présentes.

L'auditoire, qui augmente chaque mois, fut capté par la manière dont Mlle Marie-Paule Arbez donna une leçon de lecture à neuf petits du grade I et aussi par la démonstration qu'elle leur fit de la méthode composée de quatre phases dont elle se sert pour préparer une leçon. L'attention des jeunes pour leur maîtresse et leur désintéressement total de l'auditoire furent pour tous un vrai régal. C'était comme si ces petits avaient été seuls dans leur classe au lieu d'être sur le théâtre.

L'auditoire fut ensuite divisé en groupes et un questionnaire sous forme de forum fut organisé par M. René Deleurme. Ce questionnaire traita des questions des adolescents et des problèmes de tous les jours.

Le président, M. G. Lagacé, remercia Mlle Odile Dacquay, au nom des parents, pour l'aide supplémentaire qu'elle donnait à un de ses jeunes élèves du grade III, un jeune Hongrois. Grâce à elle, ce jeune peut maintenant se faire comprendre de ses camarades et se joindre à eux sans difficulté.

La soirée se termina par un délicieux goûter servi par les dames et tous se dirent enchantés de la soirée.

Arrivée d'une famille

Cette semaine, nous recevrons notre seconde famille hongroise. Notre première famille, qui est arrivée il y a trois semaines, s'arrange très bien et elle apprécie ce que l'on fait pour elle.

Si quelqu'un avait quelque chose en fait de meubles, de lingerie ou de vivres, il est prié de se mettre en contact avec M. le curé ou avec les membres du comité de cette belle oeuvre.

Çà et là

MM. et Mmes T. Campeau et L. Millington sont partis en automobile pour un voyage d'un mois en Floride.

M. W.-A. Perron fut élu commissaire d'école à l'assemblée générale du district scolaire pour remplacer M. Cyrille Dorge dont le terme venait d'expirer.

M. François Lord fut nommé syndic de la paroisse pour un terme de 3 ans. Il remplace M. Alfred Durant.

M. Philippe Dufort, fils de M. et Mme Edmond Dufort, s'est embarqué, le lundi 11 février, sur le bateau "Italia" en destination de l'Europe. Il débarquera au Havre et visitera la France, l'Italie, l'Espagne, la Belgique et la Hollande avant de se rendre en Angleterre.

Naissances

M. et Mme Maurice Monchamp sont les heureux grands-parents du garçon Michael Maurice James, fils de M. et Mme Stanley Hall (Berthe Monchamp).

A M. et Mme Laurent Dorge (Sophie Sawchuk) est née une fille, Debra Lynn. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Paul Perrault.

Une quarantaine de Gais Manitobains furent reçus le 10 fév., à Ste-Agathe

STE-AGATHE — Le dimanche soir 10 février, les jeunes de Ste-Agathe eurent le plaisir de recevoir la visite des Gais Manitobains. Une quarantaine d'entre eux se joignirent à nous pour faire de la soirée une des plus agréables. Le chant et la danse de folklore étaient à l'honneur.

Nous espérons bien que nous aurons le privilège de les recevoir de nouveau avant longtemps. Nous nous réjouissons de voir un grand nombre de nos jeunes se rendre à ces saines soirées récréatives.

Séance cinématographique

Un grand nombre de personnes se rendaient à notre salle paroissiale, le jeudi 7 février, pour jouir de la séance cinématographique de la compagnie John Deere qui, au dire des assistants, était meilleure que par les années passées. Merci à la compagnie et à ses galants représentants chez nous, MM. Sam et Edmond Guertin.

Un succès

La soirée du vendredi 8 février, à la salle des Vétérans, a été un beau succès. M. et Mme J.-A. Labelle ont été touchés du geste généreux des organisateurs et des assistants et leur en sont profondément reconnaissants.

Souhaits de guérison

Nos souhaits sincères pour une prompte et complète guérison à Mme Armand Gratton qui a subi une opération la semaine dernière à l'hôpital St-Boniface.

St-Léon

Çà et là

Notre curé, M. l'abbé Roland Bélanger, a assisté à la retraite du clergé tenue à St-Boniface.

Les élèves de l'école avaient le plaisir d'accueillir parmi eux, le jeudi 7 février, les deux enfants de la famille de réfugiés hongrois établis dans la paroisse. Ce sont Gaza et Charles Vida, âgés respectivement de 14 et 9 ans. Gaza demeure maintenant chez M. Raynald Labossière qui a bien voulu prendre la charge de lui enseigner l'anglais et le français pendant une heure l'après-midi et deux heures le soir.

Nous avons le bonheur de souhaiter la bienvenue à la Rév. Sr Marie-Archangela, C.R.C.P., arrivée récemment au couvent de St-Léon.

Nos malades

Le petit garçon de M. et Mme Martial Desrochers et celui de M. et Mme Robert Labossière, ainsi que la petite fille de M. et Mme Rhéal Labossière, ont été hospitalisés durant ces dernières semaines.

Mme Suzanne Arnal, de Fannystelle, est décédée subitement le 1er février

FANNYSTELLE — Le mercredi 6 février eut lieu, dans notre église, le service solennel de Mme Suzanne Arnal (née André), décédée subitement à sa résidence, 540, rue Aulneau, le vendredi 1er février. Elle naquit à St-Brieux, en Bretagne, et vint au Manitoba en 1897.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Sylvio Caron, curé de la paroisse, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre.. Le chant fut exécuté par la chorale de la paroisse.

Les porteurs furent: MM. Jean, Philippe et René André, Léon et Emile Hervo, Léo et Emile Arnal, tous neveux de la défunte.

Mme Arnal était membre du Tiers-Ordre de St-François et des Dames de Ste-Anne. La quête fut faite par deux membres de cette dernière congrégation, Mmes Lucien Guyot et Edouard Cyrenne.

La défunte laisse dans le deuil un fils, André; six filles, Marguerite (Mme Piché), Germaine (Mme Lord), Alice (Mme Lespérance), de Vancouver, Juliette (Mme Hamel), Marie (Mme Poirier), de St-Boniface, et Yvette (Mme Bernardin), de Fannystelle, et un frère, Jean-Baptiste André, de St-Boniface.

La maison Desjardins était en charge des funérailles.

Remerciements

La famille Arnal désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné des marques de sympathie, de quelque manière que ce soit, à l'occasion de son récent deuil.

— Le secret d'ennuyer est celui de tout dire. — VOLTAIRE.

Les comités de la Caisse populaire de Richer présentent leurs rapports

RICHER — Le samedi 26 janvier, à 2 h. de l'après-midi, avait lieu l'assemblée générale de la Caisse populaire de Richer. Le président, M. J.-V. Champagne, souhaita la bienvenue à quelque vingt membres intéressés.

Les différents comités présentèrent leur rapport à tour de rôle. M. J.-V. Champagne dit que les directeurs se réunirent douze fois durant l'année et qu'ils commencèrent la Caisse scolaire à l'école du village.

Le rapport du comité de surveillance fut lu par M. A. Chaput. Il sut dire que les affaires de notre Caisse étaient très bonnes. Il demanda aux membres d'épargner: "Lorsque vous venez faire votre paiement sur votre emprunt, déposez à l'épargne la menue monnaie que le gérant vous remet. Ainsi, l'habitude de déposer se fera petit à petit". Il dit encore que cette année chaque membre devrait avoir son livre de chèques si cette motion est mise en force.

Le rapport financier fut lu par M. l'abbé A. St-Laurent, curé, notre gérant. Il fit remarquer que $53.00 fut payé aux membres comme intérêt sur l'épargne. Il précisa que la Caisse avait doublé son effectif en 1956.

Il y eut ensuite élection. MM. Jos. Rivard et Jos. Jubinville furent réélus directeurs. M. E. St-Hilaire recommence un nouveau terme sur le comité de crédit. Mme Béatrice Lansard sera surveillante.

M. et Mme De Ambrosis vinrent nous encourager par leur présence et leurs paroles. "Nous devons viser à la perfection, dit M. De Ambrosis. Donc, pas de perfection si les hommes ne savent intéresser leurs dames à l'épargne et aux activités de la Caisse".

M. le curé remercia les visiteurs et les différents comités de leur belle coopération. L'avenir de notre Caisse s'annonce bien si nous continuons tous à travailler ensemble. Ensemble visons à tripler notre épargne en 1957.

Saint-Charles

Sympathies

Sincères sympathies à Mme Jude LaFlèche et à M. Ovide Dagesse à l'occasion de la mort de leur père survenue samedi dernier.

Nos malades

Mme Jos. Cahill, qui a dû subir une opération, se rétablit maintenant chez elle. Sa mère, Mme Desjardins, de Ste-Amélie, est avec elle.

Le jeune Edouard Hogue se remet d'une opération aux poumons.

Çà et là

Mlle Aurore Montagnon nous a quittés pour un voyage à Chicoutimi, Québec, Montréal et Mont Apica où elle visitera des amis.

Une réunion importante fut tenue le dimanche 10 février par les hommes de la paroisse. M. J. Cahill, syndic sortant, fut remplacé par M. V. Mager.

Le dimanche 17 février aura lieu une soirée à la salle paroissiale. Les amusements comprendront un "penny sale" et le tout se terminera par un délicieux goûter. L'exécutif de Charleswood sera en charge de cette soirée.

Dimanche dernier, les jeunes du C.Y.O., au nombre d'environ 75, se sont réunis au sous-sol de l'église. Après un "Tally-Ho", on y servit un goûter. Il y eut jeux à l'intérieur et film. Le tout était sous la charge de l'exécutif de Kirkfield Park.

Un nouveau comité fut organisé dans le district de St-Charles. M. Claude LaFlèche fut choisi comme directeur des jeunes.

Personne n'oserait s'aventurer devant la gueule d'un canon qui est à la veille de faire feu. Pourtant, bien des gens se lancent à l'aveuglette au milieu de la circulation.

Election, à Transcona, des syndics et commissaires

TRANSCONA — Dimanche dernier, M. Patrick McCormick fut élu syndic d'église pour remplacer M. J.-P. Bourque qui finissait son terme d'office. Les autres syndics sont MM. Henri Bélanger et Xavier Chouinard.

A la réunion paroissiale qui eut lieu dimanche soir, il fut décidé que les commissaires d'école agiraient dorénavant indépendamment des syndics d'église.

Une discussion générale des problèmes qui concernent l'école fut appréciée par tous. Un point fort appuyé fut le besoin de former une Association des Parents et Maîtres pour renseigner les parents sur les méthodes d'enseignement et pour mieux comprendre les problèmes d'éducation.

On soumit aussi à la discussion un rapport financier proposé pour la nouvelle école qui, probablement, sera construite et prête pour l'ouverture des classes en septembre prochain.

Les commissaires d'école sont MM. U. Lamoureux, N. Slotek, A. Vandal et V. Patenaude, nouvel élu.

Shower pour l'église

Chaque année, les femmes de la Ligue Catholique organisent un shower au profit de l'église. Cette année, le shower aura lieu le dimanche 24 février, à 8 h., dans la salle paroissiale.

Toutes les dames et les demoiselles de la paroisse sont invitées à assister à cette soirée et à être aussi généreuses que possible afin d'aider davantage la campagne de fonds de construction de la paroisse.

Il y aura plusieurs prix d'entrée et le goûter sera servi.

Film "Three to make Ready"

A la dernière réunion des femmes de la Ligue Catholique, un film "Three to make Ready" fut présenté, gracieuseté de la Société d'aide aux enfants et adultes infirmes du Manitoba. En assistant à ce film, on ne peut qu'admirer profondément le travail merveilleux accompli par cette société. Mme H. Forbes, de Winnipeg, donna quelques commentaires sur le film et sur les oeuvres de bienfaisance de la société.

En juillet 1955, cette société fut choisi ecomme agence centrale pour la réhabilitation des infirmes de la province du Manitoba. $80,000 d'octrois du gouvernement fédéral aident à payer une partie des dépenses de réhabilitation, mais en plus de cette somme, la société a besoin de $175,000 pour couvrir entièrement toutes les dépenses de réhabilitation. La campagne de la marche des dix sous est la principale source des fonds de la société.

Mme A. Lambert remercia l'invitée d'honneur, Mme Forbes, ainsi que M. M. Woloshen, projeteur du film.

Tableau d'honneur à l'école

Résultats des concours du mois de janvier:

Grade VIII: Dolorès Schwartz 90. Dianne Lamoureux 90.
Grade VII: Fernande Paquette 93.
Grade VI: Hélène Everton 89.
Grade V: Sharon Foot 93.
Grade IV: Marilyn Pitre 97.
Grade III: Irène Lambert 93.
Grade II: Huguette Grégoire A. Paulette Lacroix A.
Grade I: Gilles Cormier A, Rita Lambert A.

BRUXELLES — Le Saint-Siège a donné son agrément à la nomination du baron Poswick comme ambassadeur de Belgique au Vatican. Le baron Poswick, qui était jusqu'ici ambassadeur à Luxembourg, succèdera au vicomte Berryer, nommé ambassadeur à Madrid.

M. Oscar Rivard, de St-Pierre, est décédé à l'âge de 69 ans

ST-PIERRE — A l'hôpital Miséricorde de Winnipeg, le 21 janvier, est décédé, à l'âge de 69 ans, M. Oscar Rivard, de St-Pierre.

M. Rivard est né le 13 novembre 1887 à Manchester, New Hamphshire. Il demeura à St-François-du-Lac, P.Q., puis vint s'établir au Manitoba en 1917.

La dépouille mortelle fut exposée à sa demeure. Les funérailles eurent lieu, le jeudi 24 janvier, en l'église paroissiale. L'inhumation se fit dans le cimetière local.

Les porteurs étaient MM. Hilaire et Albert Robidoux, Hubert Labelle, Wilbrod et Antoine Verrier et Edouard St-Hilaire.

Le salon funéraire Desjardins était en charge des funérailles.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Célina, quatre fils, Joseph, de Richer, Arthur, de Ste-Anne, Wilfrid, de St-Boniface, et Aimé, de St-Pierre; trois filles, Germaine (Mme Charles Boulet), de Norwood, Cécile (Mme Lucien Fréchette), de St-Boniface, et Marie-Reine (Mme François Laroche), de St-Pierre; quatre soeurs, Mme E. Morrissette, de Manchester, N.H., Mme A. Labrecque, de Soyerville, Mme A. Daniels, de Windsor Mills, et Germaine, de Montréal, ainsi que 14 petits-enfants.

Parmi la nombreuse assistance de parents et d'amis, on remarquait M. Adolphe Daniels et sa fille, Jeannette, de Montréal.

Remerciements

La famille Rivard désire remercier MM. les abbés E. Lavoie et R. Roy, curé et vicaire de St-Pierre, ainsi que tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrande de messes, visites ou assistance aux funérailles.

Flin Flon

Partie de cartes

Les gagnants de la partie de cartes, qui eut lieu chez M. et Mme L. Labarre, le 25 janvier dernier, furent les suivants: 1er prix des dames, Mme P. Toutant; 2e, Mme E. Dion; 1er prix des hommes, M. G. St-Pierre; 2e, M. P. Toutant. Le prix d'entrée fut emporté par Mme J. Danis. M. G. St-Pierre fut l'heureux gagnant du concours de beauté pour hommes.

On acheva la soirée par des chansons françaises. Un délicieux goûter fut servi.

Le club Alouette désire remercier tous ceux qui ont contribué au succès de la soirée.

Va-et-vient

Mme L. Lavoie est revenue après un séjour de trois mois chez ses parents, à Fort Frances, Ont.

Mme L. Trudeau est de retour de son voyage à Denver, Colorado. Elle fut l'heureuse gagnante de la loterie des Bombers.

Nos malades

Meilleurs voeux de prompt rétablissement à Mme P. Marsollier, à MM. V. Cousin, J. Pelletier, G. Boiteau et J.-M. Arcand, présentement à l'hôpital.

ÉCHO NORMALIEN

Randonnée à Winnipeg

Nous étions à savourer un café lorsque, tout à coup, Mlle Beau-Fouette lance une idée ingénieuse. Laquelle?

— Allons donc visiter le grand Winnipeg dans un confortable Wolseley, s'exclama-t-elle, exposant sa dent d'or.

Sitôt dit, sitôt fait.

Cinq à la fois sortent de chez Bruneteau, rasent de se faire ramasser "sur le pouce", mais "à demain", soupire la plus sage du groupe. On fait route sur la Notre-Dame, la Ellice, la Edmonton, la Broadway, la Balmoral, la Wolsely. Le conducteur de l'autobus, inquiet mais avec un sourire railleur, demande:

— "Are you, beauties, lost?"

— "Of course not. We know our way."

On revient sur le même train, je veux dire sur le même véhicule, mais qui a changé de Wolseley à Provencher au terminus.

Quelles différentes expressions chez les filles! Lucille, les yeux grands comme des soucoupes, est éblouie par tant de lumières rouges, jaunes et whoop! vertes . . . on repart. Ma foi! Lucille ne tient plus sur son siège! Beau-Fouette, elle, ferme ses yeux coquins en approchant des ruelles noires. Paulette, la silencieuse, se permet de ricaner dans son coin. Notre chère Alma fait de la poésie en admirant les édifices sur notre route, tandis que votre fidèle écho s'amuse à faire de gracieux signes à l'auto bleu pâle qui persiste à nous suivre pendant ce mémorable trajet.

Après un gros soixante minutes de plaisir mérité, nous revenons au Tourist. Certes, on se contente d'aller en face seulement! Une autre bonne tasse de café s'ajoute aux deux autres prises en passant une heure plus tôt.

Enfin, le Foyer nous reçoit malgré nos têtes ébouriffées, notre coeur en marmelade, nos jambes de guenilles et quoi encore?

CIGARETTE (lili).

• • •

Un remède . . .

Avez-vous remarqué dans l'article précédent, Cigarette (son petit nom) mentionne "le coeur en marmelade"? Elle avait sûrement ses raisons.

A peine arrivée au troisième étage, voilà notre compagne qui se lamente:

— Ah! les filles, j'ai un terrible mal de betterave! (synonyme pour son coeur)

Aussitôt notre Paulette, cette bonté même, arrive avec sa bouteille de "Eno's Fruit Salt". D'une voix toute sympathique, elle demande:

— Cigarette, veux-tu prendre quelque chose qui t'aidera à digérer?

— Oh! oui, je crois que cela me soulagerait un peu.

Cuillère et verre en mains, la voilà prête à dissoudre le remède bienfaisant.

— Mais voyons, comment se fait-il que c'est si jaune?

Moi, comme de raison, je ne puis résister à prendre part à ce stratagème, alors je lui dis:

— Voyons, Cigarette, tu ne sais pas, c'est une nouvelle sorte de "Fruit Salt". On en a chez nous et c'est réellement effectif. Prends-en, tu verras. Toute encouragée, elle recommence à brasser de plus belle.

— Mais comment se fait-il qu'il y a des mottes là-dedans?

Moi de répondre en me pinçant les lèvres:

— C'est qu'il faut que tu mettes juste un peu d'eau. Jette donc le tout dans l'évier et reprends-toi de nouveau.

Obéissante comme toujours, elle recommence le manège. Enfin, tout est prêt. Quel spectacle! Le verre, en position horizontale, le nez caché, on aperçoit juste les deux beaux yeux bruns de notre pauvre Cigarette. Tout à coup, les yeux lui viennent ronds comme des boules, puis elle part comme un bolide vers la chambre de bains. Le regard de Paulette et mon sourire aboutissent à un éclat de rires sonores qui soulèvent la curiosité de la gent normalienne.

Pauvre Cigarette, elle a frappé une motte. Le résultat fâcheux? Ses trois tasses de café sont revenues à la surface. Elle est sortie de là avec les yeux à la japonaise, les joues comme des tomates mûres, les nerfs du cou tous gonflés bleu foncé.

Mais, au juste, quelle était la cause de tout ce remue-ménage? La réponse est bien simple. Le remède magique s'était transformé de "Fruit Salt" au lait en poudre! Depuis ce temps, Cigarette ne peut plus supporter la vue des articles jaunes. Sincères sympathies, Lili!

BEAU-FOUETTE.

• • •

En classe

Février est le moment rêvé pour entrer en classe, non pas comme élève cette fois, mais comme professeur. Depuis une semaine, la première moitié du groupe normalien est en contact direct avec les élèves des écoles primaires de la capitale. Mes amis, si vous saviez ce que CLASSE et ELEVES réclament de préparation, de soucis et d'énervement de la part des aspirants pédagogues!

Notre premier bonjour est de savoir ce que le confrère ou la compagne devra enseigner aujourd'hui. "Comment enseigneras-tu cela?" "Es-tu bien préparé?" "Mais si, voyons, je n'ai pas dormi de la nuit!"

Après le déjeuner, c'est une ruée vers l'autobus. Regardez la lignée!

Celui-ci est un type épatant; il est sûr de lui-même, il n'apporte que son diner.

Celle-là est une ambitieuse frappée de principes. Elle a suivi les cours d'enseignement audio-visuel. Par conséquent, le mobilier doit suivre . . . L'autobus démarre et les professeurs en herbe vont s'égrener sur le champ de bataille. "Vous ne pouvez mourir pour une meilleure cause!"

L'heure de classe passée, les autobus ramènent vers le domicile les oiseaux épuisés par les premiers coups d'aile.

La petite salle d'attente du parc Polo est un endroit favori pour échanger nos impressions et conter nos prouesses.

Dans sa leçon d'épellation, Isabeau s'empresse de citer en exemple des tableaux de Picasso pour illustrer le mot "peinture". "Mais non, mademoiselle, cette peinture est l'oeuvre de Léonard de Vinci . . ."

"J'étais figée sur place", dit-elle. "Je coupai court à ma leçon."

Ceci se passait au grade cinq. Conclusion: les bons maîtres ne cessent jamais de se renseigner et d'apprendre.

Pierre JOLYS.

• • •

"Nos" bijoux . . .

Mlle Doris a perdu une boucle d'oreille en allant faire une marche. Quelle désolation! Et le visiteur devait venir cet après-midi là. Bon gré mal gré, comme j'étais sympathique, il m'a fallu aider cette âme en peine. Une longue promenade, aucune trouvaille.

En revenant à l'école, l'objet en question brillait au soleil tout près de la porte . . .

Avertissement: ne mettez pas les bijoux de votre soeur pour aller enseigner. Elle pourrait vous attendre à la porte . . .

En Saskatchewan

Carlton

Le dimanche 13 janvier eut lieu l'assemblée annuelle de la paroisse. MM. Jean Baynton, fils, et Philippe Pajot furent élus nouveaux syndics, en remplacement de MM. Auguste Robin et Léon Samletzki. Nous tenons à remercier ces derniers pour leur travail et leur inlassable dévouement durant les trois dernières années.

Il y eut également une réunion de dames. Les résultats du nouvel exécutif sont comme suit: présidente, Mme Lucien Piché; vice-présidente: Mme Philippe Pajot; secrétaire, Mme Aimé Mercereau.

Va-et-vient

M. et Mme Auguste Robin, Mme Jean Robin et M. Léo Bonthoux sont allés à Prince-Albert pour assister aux funérailles de M. Malcolm Anderson, décédé à la suite d'un accident.

M. et Mme Félix Ethier, de Duck Lake, accompagnés de M. et Mme Augustin Gauthier, de Prince-Albert, ont rendu visite à MM. et Mmes Pierre et Emmanuel Bienvenue, dernièrement.

M. et Mme Emmanuel Bienvenue ont assisté à l'ouverture du Collège St. Thomas More à Saskatoon, la semaine dernière. Ils ont aussi visité leur fille, Madeleine, qui fait sa quatrième année d'université.

M. et Mme Jean Baynton, M. et Mme Bruce Crowe, M. John Baynton et M. Philippe Pajot sont allés à Leask jouer une partie de Curling. Un délicieux goûter fut servi chez M. et Mme H. Spriggs, après la partie.

M. Raymond Piché a suivi un cours agricole qui a duré deux semaines, à Duck Lake. Ce cours était donné par l'université pour les jeunes fermiers.

Mlle Lorraine Mercereau, de Saskatoon, était de passage chez ses parents, M. et Mme Alphonse Mercereau.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Léon Samletzki, qui est actuellement patiente à l'hôpital de Rosthern.

Domremy

Naissance

Un peu en retard, mais tout de même, félicitations au docteur et à Mme Jack Pourbaix à l'occasion de la naissance d'une fille, Michelle-Marie, le 26 janvier.

Çà et là

Le bingo tenu par les Chevaliers de Colomb dernièrement a réalisé $60.00 de profit net. Le prix d'entrée fut gagné par M. Pete Kuppenbender.

Une carte postale de Palmetto, Floride, nous annonce que M. et Mme Alec Kennedy se sont rendus à leur destination sains et saufs. La température là-bas est de 83 au-dessus de zéro.

MM. Etienne Leblanc et A. Rindal et Mme H. Baudais furent les délégués à la conférence des directeurs des magasins coopératifs tenue, à Saskatoon, la semaine dernière.

M. A.-J. Doucet est à Saskatoon pour la convention des gérants des coopératives tenue à l'hôtel King George.

M. et Mme Alfred Molstad sont partis en automobile pour Tuscon, Arizona. En revenant, ils passeront à Los Angeles, Californie, où ils visiteront M. W. A. Holland, anciennement de Domremy.

M. Jos. Boutin et son fils, Henri, sont allés à Windsor, Ont., pour faire l'achat d'une automobile et d'un camion.

Curling

Les résultats du bonspiel qui s'est terminé dimanche sont comme suit: 1ère série — 1er prix: M. L. Waldbilig, de Cudworth (4 fers à vapeur); 2e prix: M. L. Sloboda, fils, de Wakaw (4 bouilloires électriques); 2e série — 1er prix: M. P. Mantyka, de Wakaw (4 ensembles photographiques avec lampes-éclair); 2e prix, M. E.-C. Pourbaix, de Domremy (4 couvertures en laine pour auto); 3e série — 1er prix: M. D. McGrath, de Domremy (4 lampes électriques pour tables); 2e prix, M. John O. Markowski, de Wakaw (4 bouteilles thermos).



Unité Sanitaire de la rivière Rouge

Les cliniques pour enfants conduites par le personnel de l'Unité Sanitaire de la rivière Rouge auront lieu aux endroits suivants, dans les locaux mentionnés, aux dates et heures indiquées.

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Mer. 20 fév.	Steinbach	Unité Sanitaire	1.30—4.00 p.m.
Jeu. 21 fév.	Ste-Anne	Unité Sanitaire	1.30—3.30 p.m.
Ven. 22 fév.	Ste-Agathe	Demeure de Mme A. Beaudoin	1.30—3.30 p.m.

Le mariage L. Fortin—M.-R. Price est célébré en l'église de Sintaluta

SINTALUTA — Le 4 février dernier, en l'église Ste-Hélène de Sintaluta, M. l'abbé Léon Savoie bénissait le mariage de M. Léon Fortin, fils de M. et Mme Roch Fortin, et de Mlle Margaret-Rose Price, fille de M. et Mme Thomas Price. Armand Fortin, frère du marié, était servant pour la cérémonie.

Mlle Price est une convertie. Elle a été baptisée le premier vendredi de février. M. et Mme Roch Fortin furent parrain et marraine.

La mariée fit son entrée à l'église au bras de son père au son d'une marche nuptiale, jouée par Mme A. Béliveau, de Wolseley. Elle était jolie dans sa robe ballerine de satin blanc, dont la jupe était recouverte de tulle et le corsage en dentelle à basque, et à longues manches se terminant en pointes de lis aux poignets. Son voile trois-quarts était retenu par un bandeau de dentelle. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

La dame d'honneur, Mme Dorothy Serson, soeur de la mariée, et la demoiselle d'honneur, Mlle Rose Augustene, de Melville, portaient des robes ballerines en tulle et dentelle jaune avec boléros. Leurs coiffures consistaient en bandeaux de petites fleurs jaunes. Leurs bouquets identiques étaient de gloires du jour jaunes et roses.

Les petites bouquetières, Joan Dolter et Maurine Listen, nièces de la mariée, étaient mignonnes dans leurs longues robes de taffetas rose, garnies de dentelle et de fleurs bleues. Leurs voiles courts étaient retenus par de petites couronnes de fleurs aux couleurs variées. Elles portaient des paniers de dentelle garnis de fleurs roses et jaunes.

Mme Roch Fortin, mère du marié, portait une toilette de taffetas cristaline de deux tons de brun et un bouquet de corsage de roses jaunes et roses.

M. Laurent Fortin, frère du marié, et M. Jack Serson, beau-frère de la mariée, étaient garçons d'honneur. MM. Henri Dolter et Bud Price plaçaient les invités. Les pères des mariés leur servaient de témoins.

Après la cérémonie, il y eut réception à la salle de l'hôtel de ville. Soixante-cinq invités y assistèrent. M. l'abbé L. Savoie porta le toast à la mariée, auquel le marié répondit. La journée s'est terminée par une belle soirée et les jeunes époux partirent en voyage de noces à Régina, Maple Creek et Calgary. A leur retour, ils habiteront à Sintaluta.

Parmi les invités venus de l'extérieur, on remarquait M. et Mme Emmanuel Breton, M. Jack Sébastien et ses enfants, tous de Montmartre.

Les jeunes mariés et leurs parents remercient le choeur de chant de Wolseley, Mme A. Béliveau et les autres dames venues pour chanter au mariage.

Visiteurs

M. et Mme Fred Dolter ont eu la visite de M. et Mme Bud Wright et de leur fils, Douglas, de Régina. Mme Dolter a la garde de son petit-fils, Douglas, pendant l'absence de sa mère. Celle-ci visitera sa soeur, Mme Jack Knot (Madeleine Dolter), à Fargo, D.-N.

Mme Henri Oudot est allée au Lac Marguerite visiter ses enfants et petits-enfants.

M. et Mme Maurice Coueslan et leurs enfants, de Cedow, étaient en visite chez MM. et Mmes Paul Français et Adolphe Sheinder.

M. et Mme Marcel Français et leur fils, Paul, Mme John Cardinal et M. Roch Fortin sont allés à Régina.

6e assemblée annuelle le 23 janvier de la Caisse populaire d'Albertville

ALBERTVILLE — Le mercredi 23 janvier eut lieu en la salle récréative d'Albertville la 6e assemblée annuelle de la Caisse populaire d'Albertville Ltée. Le progrès toujours grandissant de la Caisse avait été marqué par une augmentation de $11,700 sur les action. et de $15,400 sur les dépôts. L'actif, au 31 décembre 1956, s'élevait à $93,328.

Parmi les invités, on remarquait M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé de la paroisse, et M. Percy Avrano, représentant de la Ligue des Caisses en Saskatchewan. Quarante membres assistèrent à l'assemblée qui fut un réel succès.

Les officiers en charge de la Caisse populaire pour l'année 1957 sont les suivants: directeurs: MM. Joseph Paradis, Wilfrid Brulé, Donat Audy, Albert Rapin, Aimé Brassard et Léandre Brassard; comité de surveillance: MM. Roland Godin, Robert Samson et Lucien Brassard; secrétaire-gérant: M. Rodrigue Dion.

Le bon fonctionnement et la réussite d'une Caisse populaire dépendent avant tout de la participation intelligente, éclairée et fidèle de tous ses membres, qui en sont collectivement les propriétaires et individuellement les usagers. Si tous les membres se rendaient compte que la Caisse populaire est leur propre affaire, ils n'hésiteraient pas une seconde à recourir aux services qu'elle est en mesure de leur rendre. Ils n'iraient pas travailler contre leurs intérêts et ceux de leurs co-associés en accordant leur patronage à des entreprises qui font concurrence à la leur.

Çà et là

La couverture de notre église a besoin de réparation. Voici la liste des noms des paroissiens en charge: M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé, et MM. les marguilliers Donald Painchaud, Armand Gobeil et Roland Godin; village: MM. J. Beaudoin, Wilfrid Brulé, Philippe Gobeil; sud: MM. Jos. Carrier, John Ledoux, Alfred Gosselin et Alfred Leduc; est: MM. Emile Lavoie, Albany Durand, Edmond Grimard et Cléophas Brassard; ouest: MM. Charles Painchaud, Lucien Gignac, Jos. Paradis, Aimé Brassard.

Le 25 février, nous commencerons à démolir la sacristie qui sera rebâtie.

Les parties de cartes suivantes ont été organisées pour aider à financer les dépenses ordinaires de la paroisse. Si le temps le permet: 1ère partie de cartes: Dames de Ste-Anne, le 24 février; 2e partie: Community Club et Enfants de Marie, 17 mars; 3e partie: Ligue du Sacré-Coeur, le 7 avril.

Nos félicitations à M. et Mme Ubald Gignac (Flore Painchaud), à l'occasion de la naissance de leur premier bébé, un fils, baptisé le 20 janvier sous les noms de Joseph-Donat-Alain. Parrain et marraine, M. et Mme Cléophas Brassard, oncle et tante de l'enfant. Alain, né le 9 janvier, est le premier bébé né dans la paroisse cette année. Le Community Club lui fit un cadeau d'une valeur de $5.00.

Radville

Nouvel exécutif

Les nouveaux officiers du Club Canadien, élus lors d'une soirée tenue récemment, sont: président, M. Léon Bert; vice-président, M. Victor Bourassa; directeurs, MM. Roméo Fradette, Horace Bourassa, Albert Durand, Lionel Bourassa et Raymond Fradette; directrices, Mmes Louis Martin, Horace Bourassa, Roméo Fradette, Albert Durand et Mlle Marguerite Pirio.

Les élections furent suivies d'une partie de cartes dont le gagnant fut M. Roméo Fradette, tandis que Mme Horace Bourassa eut le prix de consolation.

Changements

M. Adrien Roy, représentant de Massey-Harris et de Dodge à Radville pour plus de 10 ans, partait récemment avec son fils, Pierre, pour Brandon, Man. Ils dirigeront le centre de distribution pour les machines Cockshutt à cet endroit.

MM. Jean Creusot et Marius Carles remplacent M. Roy en qualité d'agents pour la compagnie Massey-Harris-Ferguson. MM. Stan Stadnick et James Deitrich, jusqu'ici au service de M. Roy, seront les nouveaux agents Dodge et Desoto.

Va-et-vient

M. et Mme Rolland Martin, de Régina, visitèrent des parents et amis, récemment.

M. et Mme Melvin Vandesype, de Régina, et M. Edouard Fradette passèrent la fin de semaine chez leurs parents.

M. Norman Delanoy, de Weyburn, passa la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme George Delanoy.

Titanic

Heure d'adoration

Le dimanche 27 janvier, à 2 h. de l'après-midi, dans l'église paroissiale, avait lieu une heure d'adoration au St-Sacrement comme préparation pour le prochain congrès eucharistique du diocèse de Prince-Albert. Désormais, d'ici le mois de juillet, les chemins le permettant, il y aura un dimanche par mois cette heure d'adoration mensuelle.

Presque toute la paroisse s'était fait un devoir d'assister à cette dévotion au St-Sacrement.

Commissaire d'école réélu

Le samedi 2 février, on organisait à l'école St-Jean-Baptiste l'assemblée annuelle des contribuables du district. M. Arsène Fiolleau, secrétaire, donna le rapport financier, puis l'on procéda à l'élection du commissaire sortant, M. Berchmans Arcand, qui fut réélu par acclamation pour un autre terme de trois ans.

Dames de l'Autel

Le lundi 4 février, à la demeure de Mme Arsène Fiolleau, les dames de l'Autel eurent leur première assemblée de l'année. Dix membres y assistaient. Mme Laurent Delisle présida. Mme Marcel Fiolleau, secrétaire, donna le rapport des dépenses et recettes de l'année dernière. L'on décida de laisser à 50c le montant de la cotisation.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 5 mars chez Mme Pierre Fiolleau.

M. Charles Driscoll est décédé à Ponteix, à l'âge de 68 ans

PONTEIX — Le vendredi 25 janvier mourait, à l'hôpital St-Gabriel de Ponteix, M. Charles Driscoll, âgé de 68 ans, après seulement deux jours de maladie.

Le service fut chanté le mardi 29 janvier par Mgr Louis Lussier, P.D. V.G. Les porteurs étaient MM. E. Douville, Ovide Douville, Adrien Cloutier, W.-J. Trouten, S. Johnston et W. Thibault.

M. Driscoll laisse dans le deuil son épouse, née Ada Millman; dix filles, Mme A. Weiss (Reba), d'Estevan, Mme S. Pylypuk (Louise), de Semans, Mme Lloyd Athinson (Ruth), de Manor, Mme A. Vossen (Dorothy), de Weyburn, Mlles Faye et Ada, de Weyburn; un fils, Richard, à la maison; un neveu, M. Daniel Driscoll, de Russel, Minn., et deux nièces, Mme Mary Francis Dressen, de Marshall, Minn., et Mme Lee Melrose, de Rapid City, S.-D. Tous assistaient aux funérailles.

Va-et-vient

Mme Agnès Cyr, de Detroit, a passé deux semaines chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Alex. Provençal, ainsi que M. Emilien Laverdière, de Wolseley.

M. et Mme Louis Girardin ont passé une dizaine de jours chez leurs fils et belle-fille, M. et Mme Guy Girardin.

M. et Mme Emery Douville sont revenus d'un voyage en Alberta et en Colombie-Britannique où ils visitèrent MM. et Mmes O. Douville, Elie Matte et Narcisse Lacasse, Mmes Béatrice Coulombe, Bockle et Hébert, M. et Mme Ecarnot et plusieurs autres gens de Ponteix.

Mme Thérèse Déverdenne, de North Battleford, a visité ses cousins, M. et Mme Henri Stringer.

M. et Mme Alphonse Douville sont revenus de North Bay, Ont., où ils ont passé quelques mois.

Mlle Yolande Lorengino est allée à Régina pour affaires.

Mlle Andrée Dubourt, garde-malade étudiante à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme André Dubourt.

M. Georges Cyrenne est revenu d'un voyage à Vancouver.

M. Gérard Aurat accompagnait M. l'abbé A. Roy dans un voyage au Mexique.

M. et Mme Willie St-Cyr sont revenus de Winnipeg où M. St-Cyr a été traité par un spécialiste.

M. et Mme Georges Saindon, d'Edmonton, ont passé quelques jours chez M. et Mme E. Carignan, parents de Mme Saindon.

La Rév. Sr Marie de Salle est revenue de l'hôpital University de Saskatoon, en bonne voie de guérison.

Le 10 janvier, huit réfugiés hongrois arrivaient dans notre paroisse. Quatre sont placés sur des fermes; les quatre autres sont au village. Nous souhaitons qu'ils soient heureux parmi nous.

Notre curé, Mgr Louis Lussier, P.D. V.G., a le grand plaisir d'avoir la visite de ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes J.-E. et Adrien Lussier, de Montréal.

Nouveau syndic

Le dimanche 27 janvier avait lieu une assemblée de la paroisse dans le but d'élire un nouveau syndic pour remplacer M. Emile Jodoin qui finissait un terme de trois ans. M. Achille Stringer a été élu pour un autre terme de trois ans. Mgr le curé a remercié M. Jodoin pour ses bons services et a souhaité la bienvenue à M. Stringer.

St-Brieux

Bonspiel

Les dames ont eu un bonspiel, les 26 et 27 janvier. Neuf équipes y prirent part. Le 1er prix, dans la première série, fut gagné par Mmes F. Rouault, D. Creurer, R. Mahussier et Mlle Pauline Dagesse; le 2e, par Mme L. Buan, Mlles Denise Gaillard, Aurore Gallays et Jo-Anne Gessner. Le 1er prix, dans la 2e série, alla à Mmes T. Lefebvre, Théo. Ferré, Mlles Alice Blandin et Louise Coquet; le 2e, à Mmes J.-B. Tétreault, A. Delorme, R. Bent et Mlle Lorette Tétreault. Dans la ?e série, le 1er prix fut gagné par Mmes H. Lefebvre, N. Prokopetz, Mlles Bernice Gaillard et Adeline Mohninger; le 2e, par Mmes R. Lefebvre, E. Lefebvre, Mlles Céline Creurer et Jeannette Tétreault.

Çà et là

Les membres du comité de la patinoire ont organisé une soirée spéciale, le vendredi 1er février. Ils ont amassé $30.00.

Les étudiants de l'école supérieure ont organisé une partie de cartes, le dimanche 3 février. Les gagnants furent M. René Caillon et Mlle Aurore Gallays. M. Frank Benko reçut le prix de consolation.

Mlles Eva Gauthier et Pauline Dagesse se sont rendues à Régina pour le mariage de leur neveu et cousin, M. Charles Brown, avec Mlle Marlene Bailey, tous deux de Régina. La cérémonie eut lieu, le samedi 2 février, à la cathédrale St-Rosaire. La réception eut lieu chez les parents de la mariée. A leur retour de Minot, D.-N., les jeunes mariés résideront à 2199, rue Rose, Régina.

Mme Ivan Leborgne et Mlle Ida Antol ont terminé leur travail au magasin Tétreault et Frères, à la fin du mois de janvier. Mme Leborgne commencera son nouvel emploi au Farm Equipment, le 15 février. Mlle Antol (selon les rumeurs) se marierait prochainement.

Mme Robert Boissière est employée au magasin Tétreault et Frères depuis le 1er février.

M. Geo. Dagesse, qui était dans les affaires ici depuis 1929, a vendu son garage à MM. Wilfrid Dubé et Henri Rohel, au début de février. M. Dubé travaillait au garage Dagesse depuis sept ans. Nous souhaitons beaucoup de succès aux nouveaux propriétaires, ainsi qu'à M. Dagesse dans ce qu'il entreprendra.

Née à M. et Mme Louis Horvath, le 18 janvier, une fille, à l'hôpital de Melfort.

De 25,000 à 28,000 réfugiés de Hongrie viendront au Canada

OTTAWA — Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a déclaré que le gouvernement fédéral s'est engagé à recevoir de 25,000 à 28,000 réfugiés hongrois au Canada.

Cela signifie, a précisé M. Pickersgill aux Communes, que le Canada a consenti à recevoir d'un sixième à un septième des 170,000 Hongrois qui ont fui leur pays.

Chronique du Collège de Gravelbourg
Saskatchewan

Réunion de l'Amicale des Anciens, le 2 février

Le samedi soir 2 février, plusieurs Anciens, accompagnés de leurs épouses, S. Exc. Mgr Aimé Decosse, les Pères du collège et les Philosophes de deuxième année se réunissaient au gymnase pour la première réunion de l'Amicale des Anciens. Selon le nouveau plan du Comité central, les Anciens devront se réunir une fois par mois, afin de discuter des problèmes religieux, sociaux et éducationnels concernant et le corps professoral et les parents des élèves actuels.

La réunion fut présidée, en l'absence du président, Me Jérémie Crépeau, de Prince-Albert, par M. l'abbé R. Ducharme, de Gravelbourg. Après avoir souhaité la bienvenue à tous ceux qui étaient présents, M. l'abbé Ducharme expliqua le but de ces réunions et exprima son désir de voir les Anciens se réunir en grand nombre une fois par mois. Le R. P. W. Piédalue, O.M.I., présenta ensuite le nouveau supérieur du collège, le R. P. P. Scheffer, O.M.I. Le discours de présentation et celui que fit le R. P. Scheffer en réponse furent remplis tous deux d'humour, et le Père Supérieur eut vite fait de gagner l'amitié de toute l'assistance.

Ce fut sur les épaules des Finissants, benjamins de la réunion, que tomba la charge des amusements et ils créèrent rapidement un air de gaieté en entonnant quelques belles chansons.

Vint ensuite le forum, dirigé par le R. P. Piédalue, M. l'abbé R. Bérubé, MM. Dumont Lepage et Aristide Fournier. On discuta de l'organisation des réunions mensuelles, de leur portée, en fait d'amusements, sujets de discussion, etc., etc.

Il passait 10 heures et quart lorsque les discussions prirent fin, et les estomacs de tous ces délibérants se faisaient vides; les Finissants durent donc encore une fois plier la tête devant leurs aînées et servirent à ceux-ci un succulent goûter. Durant plus d'une demi-heure, dans une gaieté propre à une réunion de famille, l'on mangea tout en se rappelant les doux souvenirs d'un lointain séjour au collège.

Mais la nuit avançait, et il fallait mettre fin à cette veillée afin de permettre à tous et chacun venus de tous côtés de regagner leur foyer. Après avoir chanté ensemble le "Bonsoir mes amis, bonsoir", la foule se dispersa heureuse et fière du succès qu'avait remporté cette première réunion.

Louis LEPAGE,
Arts IV.

• • •

Cours d'agriculture à l'Ecole Technique

A la demande de la municipalité de Gravelbourg, l'Ecole Technique du collège devient le théâtre de cours spéciaux d'agriculture. Ces cours patronnés par l'Université de Saskatoon commencèrent le 4 février et se poursuivront durant deux semaines. Y participent tous les élèves de notre Ecole d'Arts et Métiers, en plus d'un certain nombre de fermiers du village et des alentours, en tout, environ 30 étudiants.

Le Département d'Agriculture de l'Université de Saskatoon nous a envoyé deux conférenciers dans la personne de MM. Ross Evans et Darrol Driver. Ces deux professeurs font une tournée dans le sud de la Saskatchewan et donnent des causeries durant l'hiver pour nos fermiers.

Déjà la première semaine de ces cours s'achève et plusieurs sujets ont été traités: lundi, M. Evans aborda les points suivants: le sol, l'engrais, le fourrage, les herbages, le silo, les grains; M. Driver, de son côté, aborda plutôt le domaine de la mécanique: conditionnement d'une automobile pour l'hiver, principes de la combustion interne d'un moteur, la lubrification, les essences, les valves et les tracteurs en général.

Mardi, M. Doug Grant, agronome de Swift Current, se trouvait à l'école pour nous parler surtout de son travail et de son territoire.

Mercredi, MM. Ross Evans et Darrol Driver nous entretinrent sur l'agriculture. Jeudi, un envoyé de la "Power Corporation" intéressa son auditoire sur l'électricité. Enfin, vendredi, M. Jack Brown parla toute l'après-midi sur l'impôt sur le revenu. Il était délégué d'une compagnie qui a des officiers à Moose Jaw, Régina et Weyburn.

Les élèves du Technique suivent ces cours avec intérêt et la plupart, pour ne pas dire tous, tentent d'en profiter le plus possible. Pendant ce temps, nos professeurs réguliers du Technique s'en permettent en prenant une petite détente d'une quinzaine...

Gaston BLANCHARD,
Technique 10-11.

• • •

Chronique sportive

L'entrain est de plus en plus remarquable dans les sports; surtout dans le gouret.

Nos "Alouettes" gardent bien leur position dans la ligue "Wood River". En effet, le 1er février, ils se montraient bien supérieurs au club d'Assiniboia lorsqu'ils remportèrent une victoire de 9 à 4. Un nouveau venu dans le club brillait; Jean-Charles Poirier comptait 4 buts.

Cependant, le lundi 4 février, ils furent défaits au compte de 7 à 6 par le club de Kincaid. Tout de même, Régis Dion en profitait pour augmenter ses points en comptant 3 buts. Je crois que l'on ne peut pas passer sous silence que le meilleur compteur de ligue est R. Dion qui détient 42 points actuellement.

Le mercredi 6 février, nos amateurs reprenaient l'attaque à Laflèche et, cette fois-ci, ils en sortirent glorieux. La joute se termina avec un pointage de 14 à 2. De nouveau, J.-C. Poirier était à l'affiche en comptant 4 buts.

La classe de Belles-Lettres, après avoir remporté une victoire éclatante contre la Rhétorique, s'est vue humiliée par la Versification dans une partie qui se termina au compte de 7 à 1, le 27 janvier. Les Humanistes ont promis de se reprendre. Nous verrons bien!

Dans un autre domaine, c'est-à-dire celui du ballon-panier, les "Etoiles" se montrent toujours dignes de leur nom. De fait, le vendredi 1er février, ils ajoutaient une autre partie victorieuse en humiliant le club de Swift Current au compte de 55 à 25.

Le Comité des Jeux.

Cantal

Çà et là

M. et Mme Alexandre Gervais et leur fils, Louis, se sont rendus à Régina pour affaires. Ils furent accompagnés du R. P. J.-M.-A. Granger, F.M.I., de Mme Georges Carrier et de sa fille et de M. Onil Boutin qui y est demeuré.

M. Roland Boulet conduisait sa fille, Colette, à Dumas, chez sa grand-mère, où elle doit rester pendant quelque temps.

Mlle Aimée Wilcott a terminé son cours de garde-malade. Elle a accepté un emploi à Redvers.

Plusieurs hommes de la paroisse ont pris part au bonspiel de Redvers.

M. Adolphe Wilcott et sa mère, accompagnés de MM. Hervé Wilcott et Jules Germain, se rendirent à Régina, le 11 février, pour affaires.

Nos malades

Mme Onil Boutin est encore hospitalisée à Régina.

Mlle Marie-Anne Lemieux, ainsi que Mme Roland Boulet, furent hospitalisées à Redvers pendant quelques jours.

Batoche

Funérailles

Le mercredi 6 février avaient lieu, à Batoche, les funérailles de M. Herménégilde Pilon, de Prince-Albert, décédé à l'hôpital Victoria, le 4 février, à l'âge de 87 ans et 6 mois.

Né au Manitoba, plus tard fermier à Batoche, M. Pilon a passé ses dernières années chez sa soeur, Mme Alex. Parenteau, dans la paroisse de Duck Lake, puis dernièrement à Prince-Albert, mais Batoche resta toujours "leur" paroisse qu'ils fréquentaient assidûment.

Célibataire, il laisse dans le deuil un frère et deux soeurs: M. Patrice Pilon, de Wakaw, Mme Alex. Parenteau (Octavie), de Prince-Albert, et Mme Alfred Carrière (Zénaide), de Batoche. Parmi ses neveux et nièces, on remarque: Georges Pilon, Mme J.-B. Ranger, Henri Carrière, Mme Edgar Fiddler, Louis Pilon et Mme Wilfrid Nogier, tous de Batoche.

Le R. P. Denis Dubuc, O.M.I., curé, officiait aux funérailles. Etaient porteurs: MM. Edwin et Moïse Parenteau, Johnny et Léo Slater, Wilfrid Henry et Norman Vandale, tous de Prince-Albert.

Nos malades

Un grand nombre de nos paroissiens ont fréquenté les hôpitaux dernièrement. Le cas le plus sérieux fut celui de M. Eugène Letendre qui fut frappé d'apoplexie, le dimanche 27 janvier, à la suite d'une hémorrhagie cérébrale qui lui laissa tout le côté gauche paralysé. Après une semaine et demie à l'hôpital de Rosthern où il avait reçu les derniers sacrements, M. Letendre revenait chez lui complètement remis.

Furent aussi hospitalisés à Rosthern: Mme Robert Venne, Mlle Muriel Venne, M. Lloyd McDougall, Mme Walter Fiddler et Mme Ulric McDougall; à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert: M. William Parenteau et Mme Jérôme Parenteau.

Mme Moïse Gervais fut aussi sous traitements à Prince-Albert.

Çà et là

Mlles Doris Chénier, Shirley Caron et Annabelle Venne suivirent une retraite fermée au couvent de St-Louis.

M. Walter Fiddler a été réélu commissaire à son école Gabriel. M. Louis Pilon a été nommé syndic d'église pour trois ans.

La partie de bingo du 27 janvier a rapporté un profit net de $65.00.

Marchez vite ou lentement, mais marchez sûrement, vous conseille la Conférence Canadienne de Sécurité Routière.

Chronique de CFRG
710 (1230) Kilocycles

Notre campagne de souscription bat son plein. Les lettres nous arrivent chaque jour plus nombreuses apportant les commentaires les plus intéressants et les dons qui, nous l'espérons, seront suffisants pour rencontrer les besoins de l'entreprise.

Nous osons croire que tous ceux qui sont concernés prendront cette souscription au sérieux, car s'il fallait échouer, il pourrait bien en résulter de graves ennuis. Nous n'avons pas la promesse écrite que nos postes de radio dureront indéfiniment. Ils restent des entreprises privées et si ceux qui devraient se montrer intéressés ferment l'oreille aux appels qu'on leur fait, ils pourraient bien être les premiers à s'en repentir. Si vous étiez au courant des offres que toutes sortes de compagnies nous font pour acheter des programmes en d'autres langues que la langue française, il est fort possible qu'on ouvrirait de grands yeux. Il en est d'autres qui réalisent que CFRG est actuellement un des plus puissants instruments d'annonce qui existent en Saskatchewan. Son rayon moyen est de 300 milles, ce qui veut tout dire. Nous ne pouvons pas nous désintéresser du succès de CFRG, c'est notre poste à tous, et ce serait une lâcheté sans pareille que de refuser de cueillir les fruits quand ils sont mûrs.

Les directeurs de l'entreprise ont lancé cette souscription parce qu'ils ont foi dans l'avenir de notre groupe ethnique; parce qu'ils ont foi en vous tous parents et fondateurs de paroisses françaises; parce qu'ils ont foi dans la relève que vous formez chaque jour en vous adonnant à l'oeuvre de l'éducation de vos enfants. Il est impossible de compter sur les millionnaires puisqu'il n'y en a pas parmi nous. D'ailleurs, ce ne sont pas ceux-là qui comprennent le sens de la générosité; il nous faut donc nous en remettre à la compréhension et au bon vouloir de toutes les familles moyennes qui connaissent la valeur du sacrifice et qui ajouteront celui-ci à tous les autres qu'elles ont déjà à leur crédit. Chers amis, que l'espérance de ceux qui travaillent à vos intentions ne soit pas vaine. En temps de guerre, nous avons prêté des milliers de dollars pour soutenir nos armées, dans l'espérance qu'elles tiendraient tous les ennemis loin de notre sol. Comment pouvons-nous refuser de contribuer à une oeuvre dont le but principal est de répandre les principes qui font les moeurs saines et défendent les foyers des influences délétères? Nous savons que vous comprendrez et que vous suivrez l'exemple de tous ceux qui ont déjà fait les sacrifices que le maintien d'une oeuvre de ce genre nécessite. Notre poste n'est pas une entreprise commerciale. Si c'était le cas, nous pourrions diffuser n'importe quoi pourvu que ça paye et arriver peut-être à payer cette dette capitale. Vous savez que nos postes de radio sont uniques en leur genre. Comme disent les personnes qui ne partagent ni notre foi ni notre langue: "We know they are different". . . . c'est ce qui fait qu'on nous admire en secret. C'est pourquoi nous ne pouvons pas abdiquer. Nous comptons sur vous, comptez sur nous.

• • •

Un de nos employés a été confié aux soins du médecin. Après avoir passé sous la lame du bistouri, on se demande s'il aura assez long de langue pour donner l'indicatif. Le personnel féminin a décidé de se cotiser pour lui en remettre un petit bout.

• • •

Bravo! voilà que notre correspondante de Ferland nous apprend que toutes les dames de la paroisse ont recommencé à faire des exercices de caligraphie. Nous en aurons de la correspondance! Au fait, Mme la correspondante, pourquoi ne pas préparer un petit boniment pour toutes nos auditrices? Elles seraient enchantées de vous connaître. Le chroniqueur se fera un plaisir de vous présenter à notre vaste auditoire... dans une rencontre contradictoire. Vous y êtes? Venez, on vous attend.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le directeur,

Je tiens à féliciter M. le rédacteur de la chronique de CFRG pour son article paru dans **La Liberté et le Patriote** du 25 janvier dernier.

Votre petit coup de fouet a frappé juste. Continuez de cingler "nos esprits endormis sous la chaleur bienfaisante de nos romans-fleuves". Montrez-nous, de temps en temps, qu'à moins de signaler souvent aux commanditaires, par beaucoup de lettres, que nous apprécions les émissions romans-fleuves, ces richesses que nous possédons à notre poste de radio CFRG disparaîtront un bon jour. Nous gesticulerons alors, nous crierons à l'injustice, mais nous n'aurons qu'à dire: "Par ma faute, par ma très grande faute".

Chers auditeurs, cela ne se produira jamais, n'est-ce pas? Non, non. Réagissons. Vite, sortons plumes, crayons, papier, et à l'oeuvre. Ecrivons quelques bouts de lignes. Déjà, des auditrices (car ce genre de travail est laissé plutôt à la femme, auditrice privilégiée de ces émissions) ont envoyé leurs lettres.

Votre baguette magique, M. le rédacteur, a déjà accompli des merveilles. J'ai pu le constater moi-même dernièrement. Si vous aviez eu, chers auditeurs (ou lecteurs) comme moi, l'occasion de voir M. le gérant du poste CFRG manipuler cette belle pile de lettres, vous auriez pensé qu'il s'agissait là d'un "réel trésor".

Bien oui, pour le poste CFRG, ces lettres sont un véritable trésor. Elles sont l'assurance de la vie du poste. Ces lettres, ajoutées à celles que vous vous empresserez d'envoyer, parviendront prochainement aux bureaux des commanditaires. Ils auront alors la preuve de notre fidélité à écouter leurs annonces, car, pour les commanditaires, ce sont leurs annonces qu'ils tiennent à faire entendre sur les ondes. Pour nous, les annonces sont profitables selon les circonstances, les goûts et besoins de chacun, mais n'est-ce pas à ces belles histoires que nous tenons spécialement. Toutefois, les deux vont ensemble.

Contrairement à ces romans-fleuves diffusés sur d'autres réseaux, en d'autre langage que le nôtre, malgré des intrigues qui se ressemblent parfois, la "morale" des romans-fleuves de Radio-Canada est "pure, vraie, fortifiante et consolante". Ces romans, rendus vivants par leurs acteurs expérimentés, nous font voir la vie sous tous ses aspects, démontrant le "bonheur acquis, ici-bas", au prix de renoncements personnels et de la confiance en la divine Providence.

Le divorce est banni de ces romans. Les voleurs et les meurtriers payent chèrement leurs fautes. Les querelles de famille se règlent vite, par la patience, le bon exemple, la charité chrétienne. Certains passages de ces histoires nous font rire et pleurer tour à tour, nous leur empruntons même des "patois" ou expressions, qui deviennent le "trait d'esprit" de nos réunions intimes.

Donc, si nous tenons tant à garder ces romans-fleuves, prenons-en les moyens.

Ici, me permettriez-vous, chers lecteurs, de vous faire quelques suggestions sur le procédé à prendre pour écrire ces lettres?

1) Vos lettres, exprimant le désir de garder ces émissions à notre poste de radio Gravelbourg, doivent être adressées à CFRG. Une enveloppe et un timbre suffisent. Vous préférez tel ou tel programme? Vous les aimez tous? Quelques mots d'appréciation sur chacun. Quelques minutes de votre temps, et votre lettre, ajoutée aux autres, contribuera à garder nos belles histoires à CFRG et à assurer la vie future de notre poste de radio. N'oublions pas que les gouttes d'eau forment les ruisseaux, "chacune de nos lettres se changera en goutte d'eau".

2) Les annonces? Vous les entendez chaque jour. On nous offre des recettes gratuites parfois. Cette semaine encore, certains produits sont annoncés "avec recettes gratuites", recettes que nous trouverons sur les comptoirs, chez nos épiciers. Bien, ramassons-les ces recettes, elles sont là pour nous tous, les acheteurs. S'il en manque, demandons à l'épicier de nous en procurer. Il s'en fera un plaisir. Si l'annonceur nous donne l'adresse d'une boîte postale de Radio-Canada, c'est là qu'il faut adresser nos lettres. Vous en recevrez un service prompt et courtois, croyez-moi, j'en ai déjà fait l'expérience à maintes reprises.

Pour informations diverses, comme conseils ménagers, modes, etc., c'est aussi à Radio-Canada qu'il faut adresser nos demandes. Les commentateurs de ces programmes vous répondront avec une cordialité qui vous fera croire qu'ils nous ont toujours connus "personnellement".

Faites-en l'essai, et vous verrez. On apprécie davantage nos lettres, venant de 2,000 milles et plus.

Allons-y donc, chers auditeurs, mettons tous la main à la charrue, remplissons les sillons de centaines de lettres; la récolte sera fructueuse, la vie de notre poste de radio sera assurée. Nous en ressentirons la satisfaction d'avoir fait notre devoir envers notre belle cause française. Nous aurons reconnu à temps l'appel urgent du rédacteur de CFRG.

Je vous remercie, M. le rédacteur de **La Liberté et le Patriote**, de bien vouloir publier cette lettre. Espérons que le vieux proverbe, "Les écrits restent", se réalise au profit de tous.

FABIOLA.

Dumas

M. et Mme W. Wyporowich, de Vandura, sont déménagés à Fairlight. Leur fille, Eveline, est hospitalisée à Wawota.

M. et Mme Maurice Zébière se rendirent à Whitewood et revinrent dans une belle automobille "Chevrolett" de 1957.

M. Frank Gautron est allé à Moose Jaw assister aux funérailles d'un ami et visiter M. et Mme A. Slater.

M. Richard Delarue, hospitalisé chez les Soeurs Grises de Régina, est de retour à l'hôpital de Wawota.

M. et Mme Maxime Gilliard, de Belleview, Man., sont en visite chez leurs neveu et nièce, M. et Mme C. Easton, à Wawota.

Mlle Thérèse Boulet, de Winnipeg, est en visite chez ses parents pour quelques jours.

M. et Mme Alex. Boulet et leur fille, Thérèse, rendirent visite à M. et Mme Emile Blaise.

Ferland

Nouveau syndic

M. Trefflé Brisebois fut nommé syndic, remplaçant M. Sylvio Clermont qui fit deux termes.

Çà et là

MM. et Mmes Joseph et Paul Morin, Noé Chabot et Aristide Fournier sont allés à la réunion des anciens du collège de Gravelbourg, samedi dernier.

M. et Mme Willie Hamel, Donat, Omer et Philéas, ainsi que M. et Mme Paul Vermette, de Lac Pelletier, étaient en visite chez M. et Mme Lucien Beaudoin.

MM. et Mmes Alex. Laberge, Rosaire Chabot et Gaston Fournier sont allés à Meyronne visiter M. et Mme Hervé Smith.

M. et Mme Louis Fournier sont allés à Régina, la semaine dernière.

M. et Mme Albert Thibault et Marcel, de Ponteix, étaient en visite chez MM. et Mmes Antonio et Medelger Chabot.

M. et Mme Alphé Lacasse et leurs enfants, de Cadillac, visitèrent M. et Mme Georges Lacasse.

M. et Mme René Couture et leur fillette sont allés passer quelques jours à Willow-Bunch et à Moose Jaw.

M. et Mme Gérard Desharnais et leur fillette, Colette, sont allés passer la fin de semaine chez leurs parents, à Ponteix.

Mlle Eva Tremblay, de Weyburn, était en visite chez MM. et Mmes Lucien Beaudoin et Sylvio Clermont et des amis.

Mlle Marie Brisebois est allée prendre un cours d'infirmière à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

Le "Foyer-école" eut lieu la semaine dernière à l'école du village.

M. Valmore Couture se rendit à Régina pour affaires, la semaine dernière.

M. Alphonse Dion fut transporté d'urgence à l'hôpital de Régina. Sa fille, Solange, garde-malade graduée, l'accompagnait.

M. André Fauchon, de Gravelbourg, est en visite chez des amis.

M. et Mme Robert Angus et leurs enfants, Ronald et Robert visitent M. et Mme Medelger Chabot.

Redvers

Chronique sportive

Le samedi 9 février, première partie pour les éliminatoires de la S.A.H.A. (Association des Amateurs du Hockey de la Saskatchewan. Devant une foule de 565 personnes, on a vu la victoire des "Rockets" contre Fillmore dans une partie très animée.

Le pointage de 5 à 1 à la première période laissait voir une supériorité des joueurs de Redvers. Les buts furent comptés par Jim Raisbec (12) Frère Elbert (2) et Paul Martine (1).

La deuxième période ne devait en être pas moins efficace, se terminant par un pointage de 9 à 3; Jim et Keith Raisbec (1), Ralph Weiger (1) et Omer Smith (1).

La dernière période fut aussi une avalanche de points, Redvers comptait 6 nouveaux buts, terminant cette partie au score de 15 à 4. Les points furent enregistrés par Jim Raisbec (1), R. Weiger (1), Frère Elbert (2), Stan Poirier (1) et Omer Smith (1).

Les points pour Fillmore furent enregistrés par Bill Hancock (3 et M. Boll (1).

Nous irons à Fillmore pour la deuxième rencontre cette semaine.



On voit sur cette photo deux religieuses qui prêtent main-forte aux paroissiens dans le travail de démolition de l'ancienne église St-Gérard, de Calumet, Oklahoma, pendant que d'autres paroissiens assurent la construction de la nouvelle église. Ce sont: les **RR. SS. Julia** et **Columba. Mme Cecil Schweitzer** est aussi de la partie.

Mme Arthur Gaudry, de Lisieux, décédée à l'hôpital de Willow-Bunch

WILLOW-BUNCH — Le lundi matin 4 février, à 10 h., dans l'église St-Ignace, à Willow-Bunch, eut lieu le service de Mme Arthur Gaudry, née Patricia Vallée, de Lisieux, décédée le vendredi 1er février à l'hôpital local à l'âge de 34 ans.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, sa mère, Mme Willie Vallée, de Kelowna, C.-B.; ses enfants, Aline, Verna, Diane et Daniel; ses soeurs, Mme Montgomery (Maria), de Willow-Bunch, Mme Youngburg (Jeannette), Germaine et Bertha, ainsi que son frère, Olivier Vallée, tous de la Colombie-Britannique; son oncle et sa tante, M. et Mme Frédéric Desjardins, de Willow-Bunch, où elle fut exposée.

La messe des funérailles fut célébrée par M. l'abbé Armand Guenette, vicaire. L'assistance fut très nombreuse. Sa mère, Mme Willie Vallée, et ses deux soeurs, Germaine et Bertha, de Kelowna, C.-B., sont venues pour les funérailles. L'enterrement se fit au cimetière paroissial.

M. Ross, d'Assiniboia, était en charge des funérailles.

Remerciements

La famille Gaudry, ainsi que M. et Mme Frédéric Desjardins, remercient tous ceux et celles qui leur ont aidé et témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

Baptêmes

Le 30 janvier: Joseph-Claude-Léonard, né le 19 janvier, fils de Jean-Denis Bruneau et de Thérèse Cayer. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Durand.

Le 21 janvier: Donald-Claude-Joseph, né le 21 janvier, fils de Camille Lavallée et d'Eva Fiset. Parrain et marraine, Dr J. Connelly et Mme Roma Lavallée.

Nos malades

Sont actuellement à l'hôpital: Mmes M. Short, J. Ball, E. Trudelle, Alex. Lespérance et Rose Nevill, de Verwood; MM. Lorne Marit, H. Crawford, Jean Bourdage, Alcide Grégoire, Raoul Caron, Francis Rondeau, et le bébé Mona Lalonde.

A tous ces malades nous souhaitons un prompt rétablissement.

Ont quitté l'hôpital, la semaine dernière: Mme George, Mme G. McGillis, M. Siméon Dondeau et le bébé Lavallée.

M. Philippe Cayer est revenu de l'hôpital d'Assiniboia dernièrement, ainsi que M. et Mme Julien Piché, de l'hôpital de Moose Jaw.

Storthoaks

Noces d'argent

Un groupe de parents d'ici, de Bellegarde et de Frys se réunissaient le dimanche soir 27 janvier chez M. et Mme Lucien Gofflot, en une soirée-surprise, à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de ces derniers.

M. l'abbé J.-A. Lévesque, curé, leur adressa la parole et leur donna sa bénédiction. Ensuite vint une courte chanson, composée pour la circonstance, suivie d'une adresse, lue par Mlle Evelyne Pierret, petite-nièce des jubilaires.

M. Gofflot, très ému, répondit en termes choisis.

M. Jules Gofflot, l'aîné de la famille, leur présenta un joli service de coutellerie, cadeau de tous ceux présents.

La fête, à laquelle assistaient MM. et Mmes Jules Gofflot, Lucien et André George et leurs familles et Mme Elisa George, de Bellegarde; M. et Mme Lucien Sylvestre et Mlle Aline Sylvestre, de Frys; MM. et Mmes Léon Gofflot, Paul et Jules Pierret et M. Eugène Gofflot, de Storthoaks, se termina par un succulent goûter.

(N.D.L.R. Il nous fait plaisir de publier ce rapport plus complet que celui de la semaine dernière.)

Çà et là

M. et Mme George Prestage et leur fillette, de Transcona, accompagnés de M. Roger Fisette, de St-Boniface, vinrent passer la fin de semaine chez leurs oncle et tante, M. et Mme Aimé Carrière. Ils retournaient accompagnés de M. Carrière, qui allait passer quelques jours chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Henri Carrière, à St-Boniface.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à M. Aimé Chicoine, hospitalisé à Redvers.

Partie de cartes

Notre première partie de cartes, qui eut lieu le dimanche 3 février, fut un succès. Elle rapporta la somme de $181.00. Parmi l'assistance, on remarquait les RR. PP. A. Granger, F.M.I., de Cantal, et Adjutor Desrosiers, O.F.M., les RR. FF. Albani et Albert, S.C., de Bellegarde.

Gagnèrent les prix des cinq mains: Mme Georges Rogg, M. Henri Blezy, Mlle Lucienne Gofflot, M. Osias Beaudoin (2), Mme Wilfrid Raymond et Mlle Martine, de Cantal, (égales), et ceux du grand total: Mme G. Rogg et M. O. Beaudoin.

Le prix d'entrée échoua à M. Marcel Blezy et celui de la rafle à M. Charles Millette.

Les prix de bingo allèrent à M. Bazil Carrière (2), M. Thomas Dubois, Mme Euclide Bourgeois, Mme Théodore Martin, Mme Earl Peters, M. Réal Millette, M. Alain Bourgeois, M. Paul Carrière (2), Mme Paul Pierret et le R. F. Albert.

La prochaine partie de cartes aura lieu le dimanche 3 mars.

• • •

Dernièrement, nous avons vu des antennes de télévision s'élever au-dessus des maisons. Il y a actuellement sept appareils dans le village et quelques-uns à la campagne.

M. L.-N. Gareau, de Bellevue, est décédé à l'âge de 81 ans

ST-ISIDORE-DE-BELLEVUE— Le lundi 4 février s'éteignait doucement, à l'hôpital de la Ste-Famille, M. L.-Napoléon Gareau, après une longue maladie endurée avec résignation. Il était âgé de 81 ans.

Les funérailles eurent lieu à Bellevue le jeudi 7 février. M. l'abbé H. Robert, curé, officiait. La dépouille mortelle fut exposée à la résidence de M. Pierre Gareau.

Les porteurs furent: MM. Edmond, Antoine, Paul, Médéric, Donat et Georges Gareau, tous neveux du défunt. M. Ovila Gareau conduisait le deuil.

Issu d'une nombreuse famille, deux soeurs seulement lui survivent, Rév. Sr. Marie-Jean-du-St-Sacrement, du Mont-St-Anne, Lachine, et Mme Hector Gaudet, de Bellevue.

Caisse populaire

Le samedi 26 janvier, la Caisse populaire tenait son assemblée annuelle. MM. Théodore Préfontaine et Raymond Marcotte, de Saskatoon, étaient les orateurs invités, représentant le Conseil de la Coopération de la Saskatchewan. M. Jean Deault remplaça M. Ronald Gaudet sur le comité de direction, et M. Jean-Paul Gareau fut réélu pour un autre terme au comité de Surveillance.

Mariage Gareau—Cousin

Le samedi 2 février, M. Ovila Gareau, fils de Mme Joseph Gareau, épousait Mlle Alexina Cousin, fille de Mme Yves-Marie Cousin. M. Louis Cousin, frère de la mariée, agissait comme garçon d'honneur, et Mlle Rachel Gareau, cousine du marié, était fille d'honneur.

Après leur voyage de noces à Léoville et South Makwa, les heureux époux résideront sur leur ferme à Bellevue.

Alida

Va-et-vient

M. Ken Arthur est allé à Régina pour affaires, la semaine dernière.

Une machine nous est arrivée afin de creuser pour l'huile sur la ferme de M. Jack Arthur, au nord-est du village d'Alida.

M. et Mme Ken Arthur avaient le plaisir d'avoir parmi eux la visite de M. et Mme Ross Curtis et de leur famille, de Carievale.

M. Ferdinand Bégin visitait M. et Mme Elmer Belmore, la semaine dernière.

Nos malades

Mme E. Ball est encore hospitalisée à Redvers.

Mlle Marie-Anne Lemieux est aussi à l'hôpital pour traitements médicaux.

Mme Ernest Lemieux est en convalescence chez ses filles, Mmes Poirier, de Bellegarde.

A toutes ces malades, nous souhaitons un prompt rétablissement.

Pour cette chère bonne vieille, nous prions le bon Dieu qu'Il la garde encore longtemps à notre affection. Mme Elmer Belmore, correspondante.

Naissance

M. et Mme James L. Wilson, d'Indianapolis, Ind., ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la Saskatchewan et du Manitoba de la naissance de leur fils, Randy Marcel, le 22 novembre. Le parrain et marraine furent M. Wilfred Belmore, oncle de l'enfant, et Mlle Cécile Buisson, de Haywood, sa cousine, remplacés par M. et Mme Walter Wilson.

Sympathies

Nos plus sincères sympathies à Mme Yvonne Paradis et à sa famille, éprouvées par la mort de leur époux et père, M. Edouard Paradis.

Meyronne

Va-et-vient

La semaine dernière, Mme Ulric Monette, ainsi que MM. Gérard et Marcel Monette, se rendaient à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina pour faire une visite à M. Ulric Monette qui y était hospitalisé et qui est maintenant de retour chez lui.

M. et Mme A. Thuot et Raymond visitaient la Rév. Sr Ste-Monique, à Gravelbourg.

M. l'abbé T.-B. Roy passait quelques jours à Meyronne. Son père, M. Edouard Roy, visitait ses parents et amis à Régina.

L'état de santé du jeune Louis Domen, hospitalisé à Régina, donne l'espoir de le revoir bientôt à Meyronne.

Mlle Léona Therens, fille de M. et de Mme Peter Therens, commençait un cours d'infirmière à l'hôpital des Soeurs Grises, ces jours derniers.

Une soirée bien organisée par l'excécutif de la patinoire eut la coopération de tous les Meyronnais. Elle remporta un grand succès.

Organisation des divers comités du Congrès eucharistique de Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — A une assemblée du comité central tenue au Palais épiscopal le lundi 4 février, sous la présidence d'honneur de S. Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, différents comités furent nommés afin de faire les arrangements pour le grand Congrès eucharistique qui sera tenu ici les 6 et 7 juillet prochain.

Me J. M. Culenaere, C.R., et M. le sénateur W.-W. Boucher furent nommés vice-présidents; Mlle Ruth Holmer, secrétaire générale et M. l'abbé S. J. Raczynski, trésorier général.

Les conseillers seront Mgr J. Cybart, Mgr J.-A. Boucher, le R. P. P. Drouin, O.P., M. J. Lacroix et Mme L.-A. Boileau. M. l'abbé J.-A. Coursol sera en tête du sous-comité de l'étude et de la prédication, aidé du R. P. J. Valois, O.M.I., comme secrétaire, du R. P. P. Lachance, O.P., et de M. l'abbé A. Stefko. M. l'abbé A. P. Leslie, de Wakaw, sera en charge du comité de l'annonce et de la publicité. M. Robert Pellerin, agissant comme secrétaire, MM. A. Marchildon, W. J. Quinn et A. R. Brown furent aussi nommés sur ce comité.

Sont membres du comité de la Croisade spirituelle: M. l'abbé G. Deschamps, directeur, les Rév. Srs Blanchette et Odilon de Jésus et le R. F. L. Gérard, C.S.C.; du comité des finances, M. l'abbé S. J. Raczynski, directeur, MM. Albert Fournier, secrétaire, Louis Moker et le Dr U. J. Dust; du comité du reposoir: M. l'abbé R. Jourdain, directeur, MM. Donald Dermody, secrétaire, J.-B. Gaudet, Hormidas et M. Allen; du comité liturgique: M. l'abbé H. Vallée, directeur, Mme J. A. Ward, secrétaire, M. l'abbé Martial Leblanc et la Rév. Sr St-Irmine; du comité des décorations: M. l'abbé L. Meehan, directeur, Mlle Yvette Gagnon, secrétaire, les Rév. Srs Ste-Cécilia et du Précieux-Sang; du comité des réceptions: S. H. le maire D. G. Stewart, directeur, M. Anthony Leier, secrétaire, Me J.-G. Crépeau, MM. Victor Baker et Léon-J. Lamontagne; finalement pour le trafic et les premiers soins: M. l'inspecteur J. J. Atherton, directeur, le Dr W. J. Crauley, secrétaire, MM. G. Golton et G. Gartner.

Concours oratoire

Dans un concours oratoire tenu dernièrement à l'école St. Michael, Jeanne Bartko remporta la palme. Elle avait choisi pour son thème "Le rôle de la femme dans le développement de l'Ouest canadien".

Les autres qui y participèrent furent Arsène Samoila, "Place Names in Canada"; Jeannette Donald Halayka, "The R.C.M.P. Parenteau, "The Riel Rebellion"; Donald Halayka, "The R.C.M.P."; Marlene Lavallée, "The Moose", et Gwen Fhorsteinsen, "Madeleine de Verchère".

Les juges au concours étaient M. L.-A. Boileau, Mme C. J. McConechy et M. John Lucan. Le dentiste N. J. Dush donna une causerie traitant de l'hygiène dentaire.

Honoraires des échevins

A partir du 1er janvier, les échevins de cette ville verront leurs honoraires s'élever de $7 à $10 par assemblée, à laquelle ils participeront.

Lors de l'incorporation de la ville en 1904, chaque échevin recevait un honoraire ou indemnité de $5 par personne à chaque assemblée. Maintenant, si tous les échevins assistaient à chaque réunion, cela occasionnerait une dépense de $4,150 ou $520 chacun par année payée par les contribuables, ou l'équivalent d'un quart de millième. Mais le salaire du maire restera le même, soit $3,000 par année.

"La marche des dix sous"

La perception faite à domicile par 250 dames a réalisé une somme de $3,100 (ou plus). Le Club Cosmopolitain de Prince-Albert y participait conjointement.

Au profit du collège

Le vendredi 8 février, dans l'auditorium de la cathédrale, une bonne partie de cartes était tenue pour venir en aide aux collégiens de St. Mary.

Vingt mains furent jouées avec entrain et donnèrent les résultats suivants: prix des dames, Mmes P. Grimes et A.-L. Pagé; ceux des hommes, MM. N. Yanciw, D. Yungwirth et E. F. Vien; prix de consolation, Mme U. Charlebois. Le prix d'entrée échoua à M. Edgar Rousson.

Mme D. Yungwirth était en charge du goûter, aidée de Mmes A. Nuiler, Mooney et Holland.

Lots au cimetière

A une assemblée régulière du conseil de ville, il fut annoncé que les Soeurs de la Présentation de Marie avaient consenti à acheter des lots au prix de $2,240 pour 112 fosses.

Baptême

Le 13 janvier: Normand-Maurice-Raoul, fils de Maurice Poulin et d'Auréa Brûlé, né le 2 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Rodolphe Brûlé, de la Colombie-Britannique, représentés par M. et Mme Gaspard Brûlé, grands-parents de l'enfant.

Décès

Un ancien résidant bien connu dans cette ville, le docteur M. I. Humphries, fondateur de la clinique Humphries, est décédé la semaine dernière à Miami, Floride. La dépouille mortelle a été transportée à Prince-Albert, le 15 février, et les funérailles eurent lieu dans l'église presbytérienne de St-Paul.

Retraite pour jeunes filles à St-Louis

ST-LOUIS — Le R. P. L. Fitzgerald, C.Ss.R., a donné une retraite à nos jeunes filles pendant la fin de semaine du 1er février. Plusieurs jeunes filles suivirent avec ferveur les saints exercices. Le dimanche soir, une touchante cérémonie de consécration à Marie clôtura la retraite. Les jeunes filles gardent une grande reconnaissance au bon prédicateur. Grâce à ses bons conseils, elles espèrent suivre toujours le droit chemin qui conduit au bonheur éternel.

Voici les noms des retraitantes: Yvette Simonot, Margaret Penkala, Elaine Connor, Lilliane Lavallée, Madeleine Leblanc, Bernice Vandale, Béatrice Vey, Simone Ethier, Lucille Thibault, Raymonde Branger, Louise Penkala, Joan Boucher, Mary Ann Manchur, Virginia Fiddler, Marie-Jeanne Giasson, Henriette Doderai, Marie-Germaine Laplante, Marlene Lieffers, Carmen Branger, Norma Lépine, Cécile Gaudet, Lucille Doderai, Jacqueline Cousin, Pauline Lépine, Eugenia Lépine, Louise Fauchouz, Marie Fauchoux, Marie McDougall, Roseline Koskuik, Lillian MacKay, Paulette Normand, Monique Gaudet, Norma Morrisson, Deanna Vandale, Robert Lefrançois, Yolande et Marie-Jeanne Hamoline.

La Conférence Canadienne de Sécurité Routière rappelle aux automobilistes qu'ils ne doivent pas nécessairement faire du cinquante dans une zône de 50 milles à l'heure. Dans certaines circonstances, il faut conduire beaucoup plus lentement.

Val Marie

A la suite de l'invitation de notre curé faite aux membres des Chevaliers de Colomb, un bon nombre d'entre eux, ainsi que de nombreux paroissiens, reçurent la sainte communion à la messe du premier vendredi du mois.

L'assemblée mensuelle des Chevaliers eut lieu le dimanche 3 février, dans l'après-midi, à la salle des Chevaliers.

L'assemblée mensuelle des Dames Auxiliaires de notre paroisse se tiendra le dernier mercredi de chaque mois.

Le samedi 2 février, à la demande de M. l'abbé A. Krivanec, curé de Masefield, le R. P. O. Lemay, curé, accompagné de quelques religieuses et de la chorale, se rendit à Climax, Sask., pour chanter aux funérailles de M. Alphonse-R. Charles, décédé le 30 janvier à Climax.

Çà et là

Le dimanche 3 février avait lieu notre 2e partie de cartes à la salle des Chevaliers. Cette partie fut un succès. Les prix furent décernés comme suit: 1ers prix, dames, Mme A. Vermette; hommes, M. Emilien Perrault. Prix de consolation: Mlle Lorraine Perrault et M. Gérard Sincenne.

Prix d'entrée: Mlle Lorraine Perrault. Prix de rafle: une poupée, gagnée par M. Raymond Anderson, et un petit tracteur, gagné par Mlle Hélène Nadeau.

Les chanceux au bingo furent: M. Armand Pinel, Mlle Micheline Lemay, M. Denis Barron, Mlle Pauline Pinel, Mme J. Perrault, M. Jean Cornet, Mlle Micheline Lemay, M. Denis Barron, Mlle Pauline Pinel, Mme J. Cornet, Mme Prosper Pinel, M. Amédée Vermette, M. Fidèle Nadeau, Mme J. Facette, Mme J. Perrault, M. René Nadeau, M. F. Nadeau, M. René Nadeau, M. B. Oas, M. Denis Barron, Mmes Hector Bellefeuille et J. Sincenne.

Autres prix: couverture, M. F. Nadeau; boîte de vivres, Mme P. Syrenne; gâteau, Mlle Hélène Facette.

Le vendredi 1er février, la Commission du Blé autorisait l'ouverture d'un quota de un minot par arpent. Nous sommes informés qu'il y a suffisamment d'espace dans nos entrepôts pour la livraison.

Notre prochaine partie de cartes aura lieu le 24 février. Bienvenue à tous.

Parties de hockey

Le samedi 2 février, notre club de hockey se rendit à Aneroid pour y rencontrer le club local. Il ne fut pas des plus heureux car il essuya une défaite de 5 à 3. Mais les joueurs ne se découragèrent pas car ils se rendirent à Cadillac, le dimanche 3 février, où ils remportèrent la victoire.

Réunion familiale

Le 6 janvier, fête des Rois, M. et Mme Prosper Pinel recevaient chez eux un bon nombre de leur parenté à une belle soirée de cartes de 4 tables. Les gagnants furent: 1er prix des dames, Mme Albert Pinel; consolation, Mlle Thérèse Pinel; 1er prix des hommes: M. Albert Pinel, consolation, M. Armand Pinel.

La soirée se termina par des chansons et un somptueux goûter.

Les cloches des églises italiennes sont toutes en place

ROME — Toutes les cloches des églises d'Italie endommagées par la guerre ont été remises en place. La nouvelle en est donnée par la Commission pontificale pour l'Art sacré en Italie. Les cloches à remettre en place étaient au nombre de 11,228: cette tâche a été achevée en 1956. Une publication paraîtra prochainement pour illustrer le travail accompli à ce sujet par la Commission pontificale pour l'Art sacré en Italie en collaboration avec le gouvernement italien.



POUR VOUS, MESDAMES



Peut-on aimer deux fois..?

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

par PIERRE L'ERMITE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 23

... Si Paule veut voyager, c'est maintenant, où elle est encore libre, pas mariée...

... Plus tard, ce sera difficile.

... Aujourd'hui, elle part avec toutes les garanties possibles, conduite par des savants religieux qui connaissent le Proche-Orient, où, tous les jours, on découvre des documents du plus haut intérêt. Je voudrais avoir son âge, et partir avec elle. La seule objection, qui n'en est pas une, est que ce départ est précipité... Mais, déjà, les anciens disaient que l'Occasion n'a qu'un cheveu, et qu'il faut le saisir au passage.

... C'est ce que Paule fait. Vraiment on ne peut guère le lui reprocher.

— Et Christian...? dit Mme Norbert, que va-t-il penser...?

— Il pensera que Paule a été longtemps sa chose..., sa gouvernante...., son institutrice. Mais qu'elle a le droit de profiter d'une occasion pour prendre quelques vacances, pendant lesquelles sa mère, qui est plus libre que toi, fera l'intérim. Christian n'est pas un égoïste.

— En tout cas, j'aime mieux laisser à Paule le soin d'avertir son beau-frère parce que, certainement, il va être très contrarié.

— Je le crois aussi. Mais je pense qu'il réalisera la situation. Paule a donné, à Christian et ses enfants, pendant plusieurs mois, le meilleur d'elle-même. Je t'avoue que je l'admire de rentrer très tard, trois fois par semaine, pour dîner avec Mme Fulbert. C'est très bien de la part de Paule. Mais cela ne peut pas durer toujours... Car c'est ainsi qu'on devient vieille fille...

Une circonstance, d'ailleurs, vient faciliter les choses, et adoucir ce qu'il y a de trop brusque dans la décision de ce voyage.

Parmi la liste des passagers, Paule découvre le nom d'une amie de son âge, que ses parents connaissent bien et qui, fervente des questions bibliques, et préparant une thèse de doctorat, fait le voyage avec son oncle, dominicain.

C'est, pour M. et Mme Norbert, une vraie tranquillité. Leur fille ne sera donc pas seule en cette croisière, sans danger apparent, mais qui reste, comme toutes les choses humaines, exposée à l'aléa de l'imprévisible.

Pour donner une suprême satisfaction à son coeur brisé, Paule a secrètement décidé qu'elle partirait en beauté.... que le dernier jour passé avec Christian serait un jour sans aucun nuage...., et qu'elle ne dirait absolument rien.

Ce jour-là tombe précisément un dimanche, où les enfants dînent à table avec leur grand-mère.

Paule déjà belle, de cette beauté brune toujours assez sévère, se fait jolie.... très jolie, avec un noeud couleur de feu dans les cheveux. Elle veut que la dernière vision que Christian emportera d'elle soit agréable et douce à sa mémoire. Elle se montre particulièrement brillante et gaie dans la conversation.

Au salon, les deux enfants sont autour d'elle; et Philibert monte sur ses genoux, et se blottit entre ses bras.

Mme Fulbert contemple ce tableau vraiment maternel avec grande complaisance.

Christian, plongé dans un journal industriel, lui donne l'impression de quelqu'un qui ne veut pas voir, mais qui voit tout de même.

— Paule, dit Mme Fulbert, vous devriez nous faire un peu de musique. Cela finirait bien la soirée.

Oui, crie François, tante, fais-nous un peu de musique.

Et, tempétueusement, il ouvre le piano à queue, qui semble dormir dans un coin du grand salon.

Paule, bonne pianiste, se met donc au piano. Et, sous ses doigts passent une foule d'airs connus et de refrains chantants qui font toujours plaisir à Christian: "Les cloches de Corneville...., Mireille...., La fille du régiment...., La berceuse de Jocelyn...., Le lac, de Lamartine...., Un ange...., une femme inconnue, à genoux priait près de moi...., de La Favorite".

Mais François et sa soeur, très excités, réclament leurs chansons à eux...., des chansons gaies...., très gaies: "Malborough s'en va-t-en guerre... Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés..."

Et voilà François qui exagère... Il réclame son morceau favori, l'unique, d'ailleurs, que Paule lui a fait laborieusement étudier, et qui s'appelle "La valse des marteaux..." Oh! c'est très simple!... Mais François a une prédilection marquée pour cette musique, parce qu'elle est très facile, et, avec elle, au Zoo, on peut faire danser l'ours.

Paule, non sans effort, car elle est absolument au bout de ses nerfs, consentit à cette dernière fantaisie de garçon.

Ce fut donc très gai...., si gai qu'à la fin, Mme Fulbert, inquiète pour le sommeil des enfants, demande à Paule de finir sur quelque chose d'apaisant et de religieux, quelque chose comme une prière du soir.

— Par exemple...? Avez-vous une préférence...?

— J'aimerais assez la prière de Perreyve.

Aussitôt, Paule devient tout autre, aussi sérieuse qu'elle s'était montrée gaie quelques instants auparavant. La demande de Mme Fulbert va, évidemment, au-devant de son désir et de son désarroi.

Après plusieurs accords pour constituer le climat, la jeune fille, en s'accompagnant, commence à chanter la belle prière, avec une voix qui veut être ferme.

Mais, arrivée au passage: "Ayez pitié de ceux qui s'aimaient, et qui ont été séparés...", sa voix se brise, et c'est à peine si elle peut arriver aux dernières paroles de la prière.

— Comme vous étiez émue!... lui fait remarquer Mme Fulbert.

— Mais oui, répond Paule, il y a parfois des phrases pénibles à dire, plus pénibles encore à chanter...

— Oui, j'ai vécu cela, conclut Christian. Ma chère Paule, que Dieu vous épargne de le vivre jamais!...

CHAPITRE XXXVI

Ce soir-là, Paule et Mme Fulbert montèrent ensemble pour coucher les enfants. Avec une tendresse particulière, Paule prit François dans ses bras:

— Il faut me promettre d'être toujours bien sage...., de ne jamais mentir...., de ne pas être paresseux...., de n'oublier jamais de prier, tous les jours, pour papa, pour maman, pour tes grands-parents... et aussi pour ta tante Paule...

Puis, c'est le tour de Chantal, dont elle natte les cheveux pour la nuit:

— Sois bien obéissante...., très franche...., pas trop coquette... Toi aussi, n'oublie jamais de prier pour tes grands-parents, pour papa, et pour ta maman.

— Mais, ma maman, c'est toi, maintenant!...

— Non, je ne suis pas ta maman...., ta maman, c'est celle qui est partie pour le ciel...

— C'est loin, le ciel!... dit Chantal qui, sans le savoir, répétait une phrase de son père.

— Même dans le ciel, une maman s'occupe de son enfant; et elle est très contente quand elle voit qu'elle n'est pas oubliée, et qu'on pense à elle tous les jours.

— Je ne comprend pas très bien...

— Tu comprendras plus tard.

— Oui, quand je serai grande!

— Embrasse-moi comme tu m'aimes...

Et la petite fille noue ses bras autour du cou de Paule, et l'embrasse longuement. Quant à Philibert, sa prière consiste à répéter les paroles que lui suggère Paule:

— Petit Jésus, protégez papa et toute la famille; je vous donne mon coeur...

Puis il envoie un baiser au crucifix d'ivoire qui est à la tête de son lit.

Tout le monde est, maintenant, couché bien sagement.

Le marchand de sable passe...

Et, très vite, les enfants s'endorment sous les ailes invisibles de leurs anges gardiens: "Angeli tui sancti habitent in eâ...", comme dit l'Eglise, chaque jour, à Complies.

Les deux femmes descendent alors.

Christian les attend au salon.

— Vos chéris dorment déjà à poings fermés...., dit Paule.

— Mes chéris, ce sont aussi les vôtres... En tout cas, merci, ma chère Paule, de la journée d'aujourd'hui que vous avez faite si chaude et familiale.

Comme Paule prend son manteau:

— Vous vous en allez déjà...? dit Mme Fulbert.

— Mais, il le faut bien!... Il est 10 heures...

Christian, lui aussi, comme sa mère, paraît étonné de ce départ plus rapide que d'habitude.

— Partir, c'est mourir un peu...., dit-il à la jeune fille.

— Et, quelquefois, c'est mourir beaucoup! répond gravement Paule, en lui tendant une main qui tremble dans la sienne.

(à suivre)

Art et fantaisie à la cuisine



Décorer la cuisine est amusant. L'imagination peut transformer des ustensiles ordinaires en jolis ornements. Sur une couche de fond unie, appliquer un motif à l'aide de restes d'émail de couleurs vives. Magazines et livres d'enfants offrent une excellente source d'inspiration.

L'enfant doit-il aider dans la maison?

Mme Dussaule n'a que deux enfants; pourtant, la voici déjà nerveuse et toute fatiguée, quelques semaines seulement après le début des classes. Par contre, Mme Duchesne, encore détendue, boucle ses journées sans trop de peine, malgré les quatre petits qui rentrent de classe en claquant leurs semelles. Aucune aide venue du dehors ni pour l'une ni pour l'autre; mais, le soir, c'est Mme Dussaule que je rencontre vidant sa poubelle, tandis que le fils aîné des Duchesne revient en faisant sonner la sienne.

Un juste équilibre entre les études et l'aide à la maison

L'une sait se faire aider; l'autre devient servante épuisée en donnant aux exigences des études une sorte d'absolu qui ne leur convient pas.

Lorsqu'ils auront grandi, en effet, les enfants Dussaule se découvriront maladroits et peu armés, la vie matérielle leur pèsera. De plus, ces longues années de dévouement mal compris ne les porteront guère à comprendre leur mère: elle est celle à qui reviennent toutes les pauvres besognes; "à nous, jeunes, la joie de connaître et le plaisir des belles causeries!"

Les enfants Duchesne, eux, devenus grands, sauront se mouvoir à l'aise dans les détails de la vie. Et peut-être découvrirez-vous chez eux une sorte de respect confiant pour leur mère, que leurs voisins ne connaissent pas. Ils savent par expérience quel courage exige, certains jours néfastes, l'accomplissement d'un petit travail matériel où les difficultés s'accumulent: le plomb a-t-il sauté? Réparons-le vite... mais la vis casse, l'escabeau se dérobe et tout est à recommencer. Ils estiment d'autant plus celle qui parvient à dominer chaque jour la plupart de ces difficultés agaçantes.

Mais, direz-vous, une telle réussite n'est pas chose toute simple. Vous avez raison: c'est le détail de la réalisation qui rend très difficile l'aide ménagère des enfants.

Nous avons connu des familles où les enfants rendaient de nombreux services, nous avons même encore dans les oreilles la voix sonore d'une mère, au printemps dernier, dans la maison d'en face: "Jacques, va me chercher du bois, vite, je n'en ai plus", et, cinq minutes après: "Marie, j'ai oublié de préparer la salade, laisse ton devoir, dépêche-toi de la faire, ton père va rentrer!"

Ces enfants-là vivent dans une espèce d'anarchie. Jacques, le paresseux, est enchanté d'être interrompu par une course et il ne se met jamais à son travail que d'une oreille, si l'on peut dire, l'autre attendant l'ordre libérateur. Marie, au contraire, souffre de devoir lâcher son problème juste au moment où cela semblait devoir s'éclairer après plus d'une demi-heure de recherches... La salade épluchée, il lui faudra tout recommencer, car la lueur entrevue s'est perdue. Jacques et Marie ne travaillent jamais en paix, ils ne peuvent pas être à l'aise dans la vie scolaire: l'absence de calme chez eux les fatigue et les énerve.

Comment s'y prend donc Mme Duchesne pour laisser à ses enfants la possibilité de faire tranquillement leurs devoirs tout en leur demandant de l'aider?

Savoir bien s'organiser ensemble

Elle sait "prendre son travail": le matin, elle pense à sa journée et prévient chaque enfant du genre d'aide qui lui sera demandée.

Chacun, pour commencer, fait son lit et entretient rapidement la chambre, les garçons comme les filles: si bien qu'au départ pour l'école la maison se trouve déjà presque en ordre. Plus tard, les petits travaux ménagers bien répartis à l'avance ne pèseront guère parce qu'ils ont leur place tranquillement prévue. Lorsque Jean est "de semaine" pour mettre la table, il trouve tout naturel, au retour de l'école, de préparer le couvert, tandis que Pierre vide la poubelle; Marthe, de son côté, aide un peu sa mère à la cuisine.

Le secret de la famille Duchesne n'est autre que ce respect de l'organisation d'ensemble qui porte chacun à faire ce qu'il sait être sa part de travail, et qui lui fait éviter de déranger les autres lorsqu'il peut se tirer seul d'un petit ennui. Ainsi les enfants ne verront-ils pas leur mère venir les interrompre: tout est simplement entendu à l'avance.

Si jamais une circonstance imprévue vient détruire l'ordre habituel, Mme Duchesne sait en atténuer autant que possible la répercussion sur les enfants, ne se résolvant à les appeler à l'aide que s'il n'y a vraiment aucune autre solution.

Lorsque le père rentre le soir à la maison, il y trouve sa place; il sait, lui aussi, après s'être reposé d'une lourde journée, prendre part aux derniers travaux du soir. Chacun se sent content d'avoir un rôle bien à lui, une responsabilité dans la marche de la maison. Il y a une sorte de paix chez les Duchesne, qui vient probablement de ce calme qui fonde un ordre vivant fait pour permettre à chacun d'être heureux sans être égoïste.

— Tout grand succès se paie d'un grand sacrifice.

NEWMAN.

LA SOUPE AUX POIS ne doit pas être une bouillabaisse

A la suite du concours de recettes de soupe aux pois lancé par l'Association des hôteliers, en septembre dernier, 317 concurrents se sont inscrits et ont soumis une ou plusieurs recettes.

Une première élimination des recettes qui n'avaient pas les ingrédients de base (pois, lard salé et oignon) ramena le choix à 149 recettes qui furent classifiées en trois catégories. Une recette de chaque catégorie fut tirée au sort.

Dans la première catégorie, le sort favorisa la recette de Mme Rodrigue Vachon, fermière de Ste-Justine de Vaudreuil, P.Q. C'est la recette dite "traditionnelle".

Ingrédients: 1 tasse de pois secs, 6 tasses d'eau, ½ livre de lard salé, 1 petit oignon, 1 pincée de poivre.

Mode de préparation: faire tremper les pois une heure dans de l'eau froide, ensuite vider l'eau et mettre les pois dans une casserole avec 6 tasses d'eau, et ajouter l'oignon et le lard. Laisser mijoter jusqu'à ce que les pois soient tendres, environ trois heures ou plus sur un feu doux.

Légère variante

La deuxième catégorie comporte les ingrédients de la première mais admet en plus l'usage de la carotte. La recette soumise par la Rév. Sr Louis-Bertrand, de la Congrégation Notre-Dame du Perpétuel-Secours, East-Broughton, comté de Beauce, l'emporta.

Ingrédients: 2 tasses de pois, 2 pintes d'eau froide, 1 oignon émincé, 2 petites carottes coupées en dés, ½ livre de lard salé, sariette ou persil frais.

Mode de préparation: trier, laver et faire tremper la veille deux tasses de pois dans deux pintes d'eau froide. Le lendemain matin, mettre à cuire dans trois pintes d'eau en y ajoutant l'oignon émincé, les carottes et le lard salé. Faire cuire jusqu'à ce que les pois soient bien tendres et le bouillon opaque et onctueux. Avant la fin de la cuisson, ajouter quelques brindilles de sariette ou de persil frais. Vérifier l'assaisonnement.

Troisième version

La troisième catégorie classifie les recettes dont la base est la même que la première, mais admet, en plus, l'usage du poireau et du céleri. La recette gagnante de cette catégorie, également tirée au sort, est celle de Mme Brigitte Bérubé, de Montréal.

Ingrédients: 1 chopine de pois, ½ livre de lard salé, 1 oignon moyen, 4 pintes d'eau froide, 1 ou 2 poireaux, 2 ou 3 branches de céleri, poivre.

Mode de préparation: faire tremper les pois la veille dans l'eau froide. Le lendemain, les égoutter et les remettre dans de l'eau froide pour ensuite faire cuire. Lorsque l'eau bout, ajouter le lard salé préalablement ébouillanté, les poireaux, l'oignon et le céleri émincés, et faire cuire trois à quatre heures. Assaisonner au goût.

Commentaires des juges

Après avoir parcouru toutes les recettes et analysé leur différente composition et mode de préparation, MM. Emile Puvilland, Pierre Demers et Henri Dufays ont tenu à faire les commentaires suivants:

Les pois: pour réussir une excellente soupe, il faut faire l'impossible pour obtenir des pois de première qualité. Sinon, il faut que la période de trempage soit suffisamment longue pour bien attendrir les pois et, au besoin, ajouter du bicarbonate de soude appelé communément soda à pâte.

L'eau: il est indispensable au succès de la recette de se servir d'eau froide, tant pour le trempage que pour la cuisson. Quant à l'eau du trempage, elle ne doit jamais être utilisée pour la cuisson.

Le lard salé: seul peut entrer dans une bonne soupe aux pois le lard maigre salé. Le lard de poitrine fumé anglais qu'est le bacon, le jambon, la volaille, le boeuf ou toute autre viande ne sont pas acceptables, de même que les graisses ou les huiles.

L'oignon: il ne doit pas être frit, mais ajouté cru au début de la cuisson. L'échalotte peut remplacer l'oignon et donne même à la soupe un goût plus fin.

Les légumes: les seuls qui peuvent entrer dans une vraie soupe aux pois sont le poireau, le céleri ou la carotte, et en petite quantité. Ces trois légumes ont l'extrême avantage de relever la saveur de la soupe, sans atténuer le goût du pois qui doit dominer.

Les condiments: toutes les substances aromatiques que l'on est susceptible d'ajouter à la soupe aux pois doivent être traitées avec discernement, pour les mêmes raisons que celles énumérées au sujet des légumes. Persil, sariette ou ciboulette peuvent être employés en évitant toujours scrupuleusement de nuire à la saveur principale.

Les juges font ensuite remarquer que les recettes primées ne prévoient ni le riz, ni le blé d'Inde lessivé, très populaires en certains milieux et en certaines régions. Ces deux ingrédients qui se marient trop bien avec le pois dénaturent complètement la soupe. Pour qu'une soupe aux pois mérite vraiment ce nom, il faut s'en tenir strictement aux éléments de base et se rappeler qu'elle n'est ni un pot-au-feu ni une bouillabaisse.



Q. — Mon oncle qui est prêtre fêtera sous peu son anniversaire de naissance. J'aimerais lui offrir un cadeau, mais je ne sais trop ce qui lui conviendrait. J'ai souvent profité de vos bons conseils et je vous remercie de ceux que vous me donnerez encore.

ASSIDUE.

R. — Merci de vos bonnes remarques. J'espère vous être utile encore souvent. Vous pourriez lui offrir ce que vous donneriez à un autre homme: du bon papier à lettres, un porte-monnaie en cuir, une boîte de douceurs faites à la maison, etc. Vos parents connaîtront sans doute ses préférences. Un autre cadeau qui lui plairait certainement serait un abonnement à une revue, ou vous pourriez tout simplement lui donner, sous enveloppe, une somme d'argent pour ses oeuvres ou pour honoraires de messes.

• • •

Q. — Combien de temps dure le deuil d'une belle-mère? Porte-t-on encore les bas noirs? Merci. — LECTRICE.

R. — On portait autrefois six mois de deuil pour une belle-mère, mais on se contente généralement aujourd'hui d'une période de six semaines. On voit rarement les bas noirs de nos jours. On se contente de teintes neutres, taupe, par exemple.

• • •

Q. — J'ai quatorze ans. Pourriez-vous me dire quelle éducation est nécessaire afin de devenir journaliste? Il me semble que c'est une carrière que j'aimerais.

INTERESSEE.

R. — En effet, le journalisme est une carrière intéressante. Il vous faudra terminer vos études et les pousser, si possible, jusqu'au baccalauréat, ce qui vous donnera une formation très complète. Sans que ce diplôme soit de rigueur, vous trouverez sans doute plus facilement une bonne situation, armée de ce parchemin. On donne aussi des cours de journalisme dans les universités du pays. Le travail du journaliste est ardu, mais il est toujours très intéressant et, si vous vous appliquez, vous aurez certainement du succès.

• • •

Q. — Je dispose d'un bon nombre de revues françaises. Connaîtriez-vous un endroit où je pourrais les envoyer, afin que d'autres en profitent? Elles sont bien écrites et de bonne morale. Je lis assidûment votre courrier. Merci. — GINETTE.

R. — Les patients des sanatoriums et des hôpitaux seraient ravis de recevoir de telles revues. Merci de l'intérêt que vous portez au courrier.

• • •

Q. — Pourriez-vous me dire si, dans les écoles et les collèges de l'Ouest, on donne des cours de bon langage aux élèves? Nous sommes ici depuis quelques mois, mon mari et moi, et nous avons été très surpris d'entendre si mal parler notre belle langue par des gens instruits. Tous semblent très anxieux de la conserver et font de très grands sacrifices pour en assurer l'enseignement. Un grand nombre l'écrivent bien et nous ne comprenons pas comment ils peuvent ainsi la "massacrer". Nous aimons votre journal, auquel nous nous sommes abonnés dès notre arrivée. Merci. — PERPLEXE.

R. — Je me suis souvent posé les questions que vous me soumettez, chère madame. J'ai même demandé des explications à nos éducateurs. Ils m'ont assurée qu'il se faisait, dans leurs institutions, une très grande propagande pour le bon langage et qu'on encourageait de diverses façons les élèves à s'y appliquer sérieusement. Certains le font, et nous sommes fiers de les entendre. D'autres, par un snobisme regrettable, semblent croire que c'est plus "fin" de mal parler. Il ne faut pas oublier que souvent les grandes personnes nuisent à l'effort que tentent les instituteurs, en se moquant des enfants lorsqu'ils emploient les mots propres, ou qu'ils essaient d'améliorer leur diction. Cette attitude est vraiment étrange, de la part de ceux qui disent vouloir conserver leur langue. Les professeurs auront beau faire pour instruire les élèves, l'éducation est reçue dans la famille et si, au foyer, on n'a pas le souci du beau langage et de la belle éducation, ils ne réussiront qu'à moitié. Il faut reconnaître que le milieu anglo-saxon où nous vivons rend la tâche doublement difficile pour les élèves aussi bien que les professeurs. Cela ne nous excuse pas, mais cela peut vous expliquer un peu les causes du mal.

• • •

Q. — Que signifient les lettres "Esq." que l'on voit parfois sur des enveloppes adressées en anglais. Elles sont placées après le nom propre. Je vous remercie.

LECTRICE ASSIDUE.

R. — Ces lettres signifient "Esquire". On leur fait suivre le nom de quelqu'un, d'un rang élevé, qui n'a aucun titre défini. C'est une coutume qui n'a pas d'équivalent en français.

LOUISE.

UN PRINCE DE POLOGNE

par Florence WEDGE (Traduction exclusive à "La Liberté et le Patriote")

Voici l'histoire d'un jeune prince polonais qui mourut à l'âge de 25 ans, le 4 mars 1483.

Ce jeune prince, du nom de Casimir, était vraiment bon aux jeux, mais encore meilleur... à la prière. Toujours le premier de sa classe, il conservait aussi son titre de champion durant les récréations. Dans sa vie spirituelle toute personnelle, aussi, il se distinguait parmi tous les autres, puisqu'il montrait suffisamment de caractère pour lutter contre les tentations que l'esprit malin osait lui suggérer.

Agé d'un peu plus de 10 ans, il s'était déjà imposé un sévère règlement: dormir sur le dur plancher de sa chambre, ne satisfaire qu'à moitié les exigences de son estomac, ne jamais mettre de beurre sur ses rôties, etc. Chaque samedi, il se refusait tout bonbon, en l'honneur de Notre-Dame. De cette manière, Casimir s'entraînait à toujours dire "non" à tous ces petits désirs mauvais ou moins bons qui assaillent les jeunes. Et il réussit parfaitement à posséder une volonté forte, celle qui caractérise l'homme de caractère.

Il se soumettait aussi aveuglément à quelques points très importants. Premièrement, ne jamais perdre son temps à parler inutilement de ses compagnons absents. Deuxièmement, ne jamais manquer une occasion de faire connaître et aimer la sainte Vierge. Et enfin, ne jamais ternir son âme par une impureté. Ces trois "jamais" étaient vraiment les trois piliers sur lesquels il entendait élever l'édifice de sa sainteté. Plus tard, il ajouta un quatrième pilier: celui de ne jamais perdre une chance d'aider son frère dans le besoin. Naturellement, "son frère", c'était n'importe qui. Il était si profondément en amour avec le bon Dieu, qu'il aimait tout le monde.

Je vous assure que le jeune prince, fidèle à son règlement, fit des pas de géant dans la voie de la perfection. A 20 ans, au point de vue spirituel, il dépassait déjà en sainteté bien des moines qui servaient Dieu dans le silence de leurs monastères. Mais Casimir ne s'en doutait même pas. Il croyait sincèrement n'avoir encore rien fait. Le bon Dieu lui cachait la beauté et la pureté de son âme. Si Casimir avait su à quelle hauteur de sainteté il était déjà parvenu, peut-être que l'orgueil lui aurait joué un vilain tour et tout l'édifice de sainteté, si péniblement construit, se serait écroulé comme un château de cartes. Ainsi, grâce à Dieu, Casimir put monter toujours plus haut dans les voix de la perfection surnaturelle.

Une chose particulièrement remarquable, dans la vie du jeune prince polonais, fut son immense amour envers la Mère de Jésus. Il l'appelait toujours "sa douce maman" et il lui parlait, en toute simplicité, chaque fois qu'il en avait la chance et le loisir. Bientôt il attirait un grand nombre de jeunes à imiter cet amour filial envers Marie et tous formèrent un club, appelé "le club de Notre-Dame".

Un soir, le président du club, Casimir lui-même, s'assit, prit une plume neuve dans sa main et écrivit un hymne de louanges à la sainte Vierge. Cet hymne occupait son esprit depuis bien longtemps. A partir de ce moment, Casimir récita chaque jour, sous forme de prière, cet hymne qu'il avait dédié à la Reine de son coeur. Quand il mourut, cette prière fut enterrée avec lui. On la retrouva, un siècle plus tard, en parfaite condition, au moment où l'on ouvrait le tombeau du jeune saint.

Plusieurs, de son vivant déjà, osèrent dire que Casimir poussait vraiment les choses un peu trop loin dans le service du Seigneur et de la Vierge. Après tout, un prince n'a pas d'affaire à manger avec les pauvres, encore moins de quêter pour eux. Casimir entendit un jour des critiques et il répondit, en guise de défense: "N'est-ce pas un privilège de servir le Christ dans Ses membres souffrants et besogneux?" Il continua donc à user de ce privilège. Les critiqueurs eurent bien honte et se fermèrent la bouche.

Jour après jour, d'année en année, Casimir travailla à élever sa maison de sainteté. Il n'avait que 25 ans quand le bon Dieu l'appela enfin à Lui, dans Son beau ciel, pour y jouir de l'éternelle récompense.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 45—No 46

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

ETES-VOUS incommodé par les pellicules (peaux mortes) du cuir chevelu? Pour un traitement efficace, faites venir une bouteille de shampooing de la **Pharmacie St-Pierre (Man.). Prix (par la poste): $1.75.** T.F.

JEUNE HOMME DE 28 ANS — Sérieux et honnête, appartenant à une bonne famille, de religion catholique, capable de rendre une femme heureuse, demande correspondante sérieuse. Bonne position, gagnant $26 par jour. Bon caractère et très sobre. **S'adresser à M. Wilfred Belmore, Alida, Sask.** 46-944-46C.

ON DEMANDE — Logement meublé de 2 ou 3 pièces, ou maison meublée de 3 ou 4 pièces. District école Marion. **Téléphone: 20-1701.** 45-931-46C.

SALLE A LOUER au Norwood pour banquets, réceptions, réunions sociales ou autres. Conditions raisonnables. **J.-J. Préfontaine, 243, rue Marion, Norwood, Man. Tél.: 20-3533.** 45-937-47C.

CHAMBRE ET PENSION — Pour jeune homme. **Téléphonez à 23-4793.** 46-949-46C.

CHAMBRE ET PENSION pour homme. Centre de St-Boniface. Possession immédiate. **Téléphone: 23-6741.** 42-894-T.F.

CHAMBRE ET PENSION — St-Boniface. Pour homme. Près église et autobus. Libre 15 février. **Téléphone: 20-1768.** 45-932-46C.

A LOUER — St-Boniface — Grande chambre. Rue Provencher. Près autobus. **Téléphone: 23-5268.** 44-922-46C.

A LOUER — St-Boniface — Grande chambre meublée. Facilités de cuisine. **Téléphone: 23-1593.** 46-955-48C.

A LOUER — St-Boniface— Rue Dollard. Logement 3 pièces complètement privé. Idéal pour 2 personnes. Près autobus. $55 par mois. **Téléphone: 93-9456.** 44-912-T.F.

A LOUER — St-Boniface — Appartement de 3 chambres meublées. Adultes préférés. **523, rue St-Jean-Baptiste. Téléphone: 20-5002.** 45-928-47C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 pièces. Evier et armoires dans la cuisine. Près d'autobus. **Téléphone: 23-4817.** 46-950-48C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée. Facilités de cuisine. Près de l'autobus. **Téléphonez à 23-4546.** 46-948-48C.

A LOUER — St-Boniface — Grande chambre meublée ou non. **S'adresser à 486, rue Aulneau. Téléphone 20-9644.** 46-947-46C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée pour jeune homme. Près autobus. **S'adresser à 481, rue Ritchot. Téléphone: 20-8621.** 46-945-46C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 6 pièces. Complètement privé. Libre le 1er mars. $50. **S'adresser à 528, Place Cabana. Téléphone: 20-6600.** 46-951-47C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 pièces avec salle de bains. Rue Cathédrale. **Téléphone 23-5704.** 46-940-T.F.

A LOUER — Norwood — Logement de 2 pièces, meublé ou non. Près hôpital. **S'adresser à 198, rue Goulet. Téléphone 20-7376.** 46-942-47C.

A LOUER — St-Boniface — 2 logements de 3 pièces chacun, à la Banque Canadienne Nationale. **Téléphonez à 20-1986 ou 20-1013.** 46-941-47C.

A LOUER — St-Boniface — Grande chambre meublée. Facilités de cuisine; armoires et petit poêle. **Téléphone: 20-3221.** 46-939-46C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 3 pièces. Entrée et salle de bains privées. **S'adresser à 551, rue des Meurons, ou téléphoner après 4 h. 30 à 23-6064.** 46-953-46C.

A LOUER — St-Boniface — Appartement de 3 chambres, complètement meublé. Libre 1er mars. **Téléphone: 20-4364.** 46-952-46C.

A LOUER — St-Boniface — Logement de 2 pièces, broché pour poêle. Logement de 4 pièces. Libres le 1er mars. **S'adresser à 457, rue Jeanne d'Arc.** 45-930-46C.

A LOUER — St-Boniface — Grande chambre meublée. Conviendrait à 2 jeunes filles. Cuisine moderne pour locataires. Près basilique, magasins et autobus. Excellente localité. Rue Masson. **Téléphone: 23-5834.** 46-954-T.F.

A VENDRE — WINNIPEG — Rue Pritchard. Maison de 10 pièces. Revenus: $152 par mois. Prix, $15,500. Comptant requis, $3,500. **Tél.: 56-5186.** 42-896-T.F.

A VENDRE — ¾ section de terre propre à culture mixte. Près grande route. Région canadienne-française. Près du village et d'une école dirigée par religieuses. Bons bâtiments. Comptant $12,000, balance à termes. **S'adresser à Boîte 40, Dunrea, Manitoba.** 46-943-48C.

Au Sacré-Coeur

Société St-Jean-Baptiste

Le dimanche 17 février, à 2 h. 30 p.m., notre société tiendra son assemblée mensuelle. Invitation cordiale est adressée à tous les membres.

Le comité a décidé de continuer le genre assemblée-causerie si populaire l'an passé. A l'assemblée de dimanche, une situation qui connait une vogue très répandue de nos jours sera étudiée et discutée. Nul doute que tous les membres seront intéressés à venir prendre part à ces délibérations. A dimanche donc!

PETITE NOTE

MOENCHEN-GLADBACH, Allemagne occidentale — Le 6 février, le sergent-chef Gordon Charles Schamehorn, de St-Boniface, faisait partie de l'équipe de dix boxeurs du 1er bataillon Princess Patricia's Canadian Light Infantry. Les pugilistes militaires ont représenté la 2e brigade d'infanterie canadienne aux quart-finales de l'Armée britannique du Rhin qui se sont déroulées à la caserne Ayrshire, à Moenchen-Gladbach.

Les "Patricia's" ont remporté trois combats de trois rondes. Le sergent-chef Schamehorn, poids moyen léger, a knockouté son adversaire.

COMMUNAUTES DANS L'ARCHIDIOCESE DE SAINT-BONIFACE

OTTAWA — L'archidiocèse de St-Boniface, confié à la direction de S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, compte 11 communautés d'hommes et 13 de femmes, 26 frères enseignants, 35 frères converts et 760 religieuses. Parmi les institutions diverses dirigées par les religieux, citons: 61 couvents, 3 hôpitaux, un sanatorium, 2 hospices, une école d'infirmières, une école ménagère et 13 pensionnats pour jeunes filles.

A VENDRE — Boucherie-épicerie dans un bon village canadien-français à trente milles de la ville. Chiffre d'affaires: $50,000. Pour comptant. **S'adresser à Boîte 936, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.** 45-936-49C.

FERME A VENDRE
356 acres en culture, bonnes bâtisses, eau courante maison et bâtiments. Près église et école. Téléphone et Hydro. 26 milles de Winnipeg. $65.00 de l'acre. **Téléphone 44.**
L.-A. TOUGAS, STE-ANNE

SYLVESTRE REALTY
185, ave Provencher, St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Maison de revenus. 9 chambres. Prix, $12,000. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Bungalow de 4 chambres. Bâti il y a 3 ans. Prix, $10,500. Comptant requis, $2,500.

Norwood — Maison de 6 chambres. 3 en haut et 3 en bas. Prix, $8,500. Comptant requis, $2,000.

St-Vital — Bungalow 4 chambres. Prix, $7,800. Comptant requis, $1,000.

A 160 milles de Winnipeg — 640 acres de terre pour culture mixte. 380 acres en culture. Très bonnes bâtisses et eau en abondance. $10,800. Comptant requis, $2,000. Balance payable à $600 par année.

Norwood — Restaurant avec capacité de 32 sièges. Revenu, $110 par jour. Fermé le dimanche. Prix, $6,800. Comptant requis, $3,000. Balance facile.

Téléphones
Bureau 23-2129 Résidence 23-3050
46-946-46C.

A VENDRE

St-Boniface — Semi-duplexe de 6 pièces. Chauffage à air chaud forcé. Prix $8,500.

St-Boniface — Semi-duplexe de 8 pièces. Chauffage à eau chaude. Prix $14,600.

St-Boniface — Maison de rapport. 5 logements. Prix $8,000.

St-Boniface — Duplexe de 6 pièces. Prix $6,900.

St-Boniface — Commerce d'épicerie et restaurant. Immeuble moderne. Gros chiffre d'affaires. Logis de 5 pièces. $36,000, plus stock.

Norwood — Cottage ultra-moderne de 7 pièces. Chauffage à eau chaude à l'huile. Prix $17,900.

Norwood — Semi-bungalow moderne. 5 pièces. Prx $9,000.

St-Boniface — Commerce d'épicerie et de viande. Chiffre d'affaires annuel $60,000, plus revenu de 2 logements loués à $100 par mois. Logis de 4 pièces pour propriétaire. $20,000, plus stock.

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU — 20-8178
A.-J. Boulanger (rés.): 93-2134
45-935-46C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
Téléphone SPruce 2-9537
Représentants français à St-Boniface: MM. N. Bernier et O.-J. De Steur

A VENDRE

St-Boniface — Maison pour famille. Prix, $8,800, meubles inclus ou non. Près école Provencher. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Chauffage à l'huile. Garage. "Clear title" Taxes basses. Agents exclusifs.

St-Boniface — Rue Dumoulin — Maison de 6 pièces; 3 pièces pour être louées. Broché pour poêle en haut. Lot 50'. Garage. $1,500 comptant. Balance à $55 par mois à 6%. Prix, $7,300.

St-Boniface — Maison de 6 pièces et demie. Agée de 3 ans. 4 pièces en bas, 2½ en haut, louées à $50 par mois. Plomberie double. Prix $14,500, à termes.

Norwood — Semi-bungalow de 5 pièces. Agé de 8 ans. 2 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Garage. Prix, $12,950. Comptant requis, $4,000 à $5,000.

Près Hôpital Miséricorde — Maison de rapport de 11 pièces. Revenu mensuel, $200. Logement pour propriétaire. Plomberie et garage doubles. Comptant requis, $10,000.

Pour plus de renseignements et pour ventes et achats de maisons, de fermes ou de commerces, veuillez nous consulter

N. Bernier — Tél. 23-2027
O.-J. De Steur — Tél. 42-2285
46-952-46C.

Le village de N.-D.-de-Lourdes et la nouvelle carte électorale

Au sujet de l'incorporation du village de Notre-Dame-de-Lourdes dans la circonscription de Cypress, M. J. Deroche a expliqué dans une lettre au rédacteur de **La Liberté et le Patriote** que le changement règle un problème traditionnel du village, quoique du point de vue canadien-français la nouvelle carte ne soit pas avantageuse. Voici le texte de cette intéressante lettre:

Monsieur le rédacteur,

A propos de l'article paru dans **La Liberté et le Patriote**, numéro du 11 janvier, au sujet du village de Notre-Dame-de-Lourdes en rapport avec le remaniement des comtés électoraux de la province par la commission chargée de ce travail, et de l'acceptation (qui vous semble curieuse) par les intéressés de l'inclusion de leur village dans le comté de Cypress, il me semble qu'il est nécessaire de faire une mise au point, afin de faire connaître notre problème. On jugera après.

Le village de Notre-Dame-de-Lourdes se trouve à cheval sur une division municipale: au nord, la municipalité de South Norfolk, où les 3/5 de la population du village habitent; au sud, la municipalité de Lorne, où habitent les 2/5 de la population dudit village. Cette division municipale, qui traverse la grande rue du village, a toujours existé. Et même au point de vue provincial, depuis très longtemps, sinon depuis toujours.

Le sud du village se trouvait autrefois dans le comté de Manitou et, plus récemment, dans le comté de Mountain; le nord fut toujours dans le comté de Cypress. Le village de Lourdes a donc toujours été divisé, au point de vue municipal et au point de vue provincial, position ridicule et presque intenable qui suscite bien des problèmes locaux: cela permet aux responsables de se renvoyer la balle, et au public de jouer avec les uns et les autres, un état de choses qui n'est intéressant pour personne et n'est certainement pas de nature à aider la localité.

Le village de Lourdes est donc maintenant tout entier dans le comté de Cypress. L'amélioration est surtout dans le fait que ce village est complètement dans la même circonscription électorale. Quant à la question d'appartenir au comté de Cypress au lieu de Manitou, ceci peut être accepté ou critiqué, selon l'opinion de chacun.

Les faits, il me semble, sont les suivants. La route principale, qui est le débouché du village vers les centres commerciaux, est à 8 milles au nord: c'est le chemin provincial no 2. Comme 75 pour cent de notre trafic d'affaires est vers le nord, nous sommes plus intéressés à ce chemin qu'aux autres. Et comme les 8 milles qui nous relient à ce chemin sont dans le comté de Cypress, c'est à son représentant que nous devons demander de l'aide.

Au point de vue scolaire, il n'y a pas de différence.

Au point de vue canadien-français, s'il y a au sud les régions de Cardinal, St-Lupicin, St-Léon et le gros village de Somerset, n'y a-t-il pas au nord les régions de St-Claude et de Haywood avec de bons villages? Au point de vue population, il n'y a pas beaucoup de différences, la force du bloc canadien-français est à peu près la même dans les deux cas. Est-il mieux d'être dans Cypress que dans Manitou, je laisse à d'autres le soin d'en juger.

La "communauté d'intérêts", qui semblait être le mot d'ordre dans le travail de la Commission, n'a pas été réalisée du tout, en ce qui concerne les Canadiens français et la région. Au contraire, nous sommes plus divisés que jamais. Je ne crois pas que la Commission a cherché et voulu cet état de choses, mais nous sommes obligés de constater le résultat. Espérons qu'il y aura correction.

Sincèrement vôtre,

Jos. DEROCHE.

(N.D.L.R. Il eut été préférable au point de vue de l'influence canadienne-française de laisser le comté de Mountain intact. Il se peut que la nouvelle répartition soit favorable à Notre-Dame-de-Lourdes à d'autres points de vue.

Travail accéléré à la MFGFA grâce au don d'un "Ranch Wagon"

Le comité exécutif de la Manitoba Federation of Game and Fish Association a appris, la semaine dernière, l'offre faite à l'organisation d'un nouveau "Ranch Wagon" par la brasserie Shea's de Winnipeg. Le cadeau a été accepté par le Dr H. S. Perdue, président de la Fédération.

La compagnie Shea's a fait don du wagon équipé en reconnaissance du travail accompli au Manitoba par les "Game and Fish Associations" pour la conservation des animaux sauvages et l'entraînement des jeunes Manitobains sous tous les aspects de sécurité et de technique extérieure. Le wagon ranch sera utilisé constamment par la Fédération dans ses randonnées à travers la province durant l'année.

La Fédération manitobaine a été formée il y a quatorze ans.

Le souci causé chez quelques sportifs de Winnipeg, Brandon, Portage-la-Prairie et des localités intervenantes, par la rareté du gros gibier, du gibier d'eau et du gibier de terres hautes, a hâté les débuts de la Fédération.

Ces quelques hommes ont prévu que d'un modeste début de trois ou quatre associations se développerait une grande famille d'associations bien organisées représentant toutes les parties du Manitoba.

"THE LIQUOR CONTROL ACT"

TAKE NOTICE that an application has been made by the undersigned NIAKWA COUNTRY CLUB of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, to the Liquor Control Commission for a Dining Room Liquor Licence and a Cocktail Room Licence for the premises described, as follows:

In the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, being in accordance with the special survey of said city and being lots PT. 321, 322, and 323, which said lots are shewn on a plan of survey of part of the Roman Catholic Mission Property, registered in the Winnipeg Land Titles Office as No. 433, better known as the Niakwa Country Club, situated at Niakwa Road, St. Boniface, in the Province of Manitoba, and FURTHER TAKE NOTICE that objections to this application should be made forthwith to the Liquor Control Commission, Winnipeg. An objector shall state the reasons for his objections.

Section 77, sub-section (1) of "The Liquor Control Act", provides as follows:

"Any person may, within fourteen days after the date of the last issue of the MANITOBA GAZETTE or a newspaper containing any such notice of application, file with the Commission any objection or protest he may wish to make against the issuing of the licence; and the commission shall consider the objection or protest and may fix a convenient time and place at which the Licensing Board will hear evidence with regard to the application and the objections thereto; and all persons who file objections and the municipality wherein the premises are situated shall be given notice by the Commission of the hearing and of the time and place so fixed."

DATED at the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, this 1st day of February 1957.

NIAKWA COUNTRY CLUB,
per E. J. den Boer
Applicant.
P.O. Box 22, St. Vital.

"THE LIQUOR CONTROL ACT"

TAKE NOTICE that an application has been made by the undersigned BRUNETEAU COMPANY LIMITED of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, to the Liquor Control Commission for a Restaurant Beer and Wine Licence for the premises described, as follows:

Being part of the building known as the "Dubuc" Block in the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, and being Lot 807, and the most westerly 4 feet in width of lot 809, excepting out of both of said lots the most northerly 10 feet in depth thereof, which lots are shewn on a plan of survey of part of lot 76 of the Parish of St. Boniface, registered in the Winnipeg Land Titles Office, Selkirk Division, as No. 64,

better known as the Bruneteau Restaurant, situated at 127 Provencher Avenue, in the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, and FURTHER TAKE NOTICE that objections to this application should be made forthwith to the Liquor Control Commission, Winnipeg. An objector shall state the reasons for his objections.

Section 77, sub-section (1) of "The Liquor Control Act", provides as follows:

"Any person may, within fourteen days after the date of the last issue of THE MANITOBA GAZETTE or a newspaper containing any such notice of application, file with the Commission any objection or protest he may wish to make against the issuing of the licence; and the commission shall consider the objection or protest and may fix a convenient time and place at which the Licensing Board will hear evidence with regard to the application and the objections thereto; and all persons who file objections and the municipality wherein the premises are situated shall be given notice by the Commission of the hearing and of the time and place so fixed."

DATED at the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, this 13th day of February 1957.

BRUNETEAU COMPANY LIMITED,
per Georgette Bruneteau,
Secretary-Treasurer.



ENTRE NOUS



Cher (e) correspondant (e),

Pour faciliter votre collaboration, nous avons des feuilles imprimées. Vous n'avez qu'à nous dire un mot à la fin de votre chronique pour recevoir une provision de ce papier.

Nous vous prions de relire de temps en temps les conseils qui paraissent en tête de ces feuilles.

Et surtout, de relire cette belle phrase de Pie XI, qui conclut ses conseils. "Tout ce que vous ferez pour la bonne presse, vous le faites pour moi".

→ La Rév. Mère M.-St-Viateur . . .

(Suite de la première page)

Elles remercient aussi tous les membres du clergé et des communautés religieuses, les parents de leurs soeurs et les amis de la Congrégation pour leurs nombreux témoignages de sympathie. A MM. les séminaristes, qui ont assumé le service de l'autel et l'exécution du chant. A MM. les porteurs pour ce dernier devoir rendu en leur nom à la bien-aimée défunte, elles veulent aussi exprimer leur sincère gratitude.

S. Exc. Mgr M. Baudoux a célébré la messe des funérailles à la basilique, mardi matin. Les ministres furent: M. l'abbé A. Boulet, prêtre assistant; le R. P. L.-N. Boutin, O.M.I., diacre d'honneur; le R. P. A. Denis, C.S.V., sous-diacre d'honneur; le R. P. Emile Lalonde, S.J., diacre d'office; le R. P. A. Hamel, P.B., sous-diacre d'office; M. l'abbé L. Couture, maître de cérémonies.

Les séminaristes exécutèrent le chant liturgique.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of AUGUSTE THEOPHILE ROSSET, late of the Village of St. Claude, in the Province of Manitoba, Retired Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by statutory declaration, must be sent to the undersigned, Messrs. Monnin, Grafton, Deniset, Dowhan & Betournay, at 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 20th day of March, A.D. 1957.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 8th day of February, A.D. 1957.

MONNIN, GRAFTON, DENISET & DOWHAN,
Solicitors for the Executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of ALFRED BINNE, late of the Parish of St. Claude, in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate must be sent to the undersigned, Messrs. Monnin, Grafton, Deniset, Dowhan & Betournay, Barristers, at 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 16th day of March, A.D. 1957.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 9th day of February, A.D. 1957.

MONNIN, GRAFTON, DENISET DOWHAN & BETOURNAY,
Solicitors for the Executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of SUZANNE ARNAL, late of the Village of Fannystelle, in the Province of Manitoba, widow of Odilon Arnal, late of the same place, Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate must be sent to the undersigned, Messrs. Monnin, Grafton, Deniset, Dowhan & Betournay, Barristers, at 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 16th day of March, A.D. 1957.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 11th day of February, A.D. 1957.

MONNIN, GRAFTON, DENISET, DOWHAN & BETOURNAY,
Solicitors for the Executor.

Emission des timbres-poste

OTTAWA — L'honorable Hugues Lapointe, ministre des Postes, vient de donner récemment quelques détails sur la série de timbres-poste qui sera spécialement consacrée aux multiples activités qu'offre la vie en plein air au Canada. Ces nouvelles figurines seront mises en vente au public le 7 mars 1957.

Il s'agit de quatre valeurs de 5c, toutes de couleur bleue. Elles représentent respectivement un skieur, un pêcheur, un nageur et un chasseur. Ce rappel sur timbres de quatre sports très en vogue du Canada veut faire mieux connaître que le Canada, "pays par excellence des vacances", offre aux touristes toute une gamme de délassements au grand air.

Les dessins sont l'oeuvre de M. Lawrence Hyde, de Montréal. Ils ont été gravés et imprimés par la Canadian Bank Note Company, d'Ottawa.



RESTAURANT MODERNE A VENDRE A DRYDEN, ONT. — 90 milles de Kenora. Population: 4,800. Village progressif. En construction, moulin de la Anglo-Canadian Paper, $18,000,000, nouvelle construction de $28,000,000 commencera au printemps. Location idéale. Chiffre d'affaires annuel $45,000 à $50,000. Bâtisse en stuc. Cuisine moderne ouverte. Poêle à gaz propane, frigidaire, machine à "patates frites" Moffat. 2 "Sani-Serve" pour lait (4 bidons). Serveur automatique pour liqueurs (10 caisses). Logement de 5 pièces avec bain en haut. 1 chambre en bas pour propriétaire. Chauffage automatique au charbon. 80 places et salle à manger privée. Eclairage au néon. Prix, $35,000. Comptant requis, $8,000. Termes faciles. Possession immédiate. Au printemps de préférence. **Ecrivez à Maureen's Cafe, Boîte 819, Dryden, Ont.** 44-913-46P.